

COMMISSION NATIONALE POUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

RAPPORT SUR LE SOMMET NATIONAL D'UNITE ET DE RECONCILIATION



KIGALI, 18 -20 OCTOBRE 2000

REMERCIEMENTS

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation remercie vivement les Ambassades, les Institutions et les Organisations pour leur appui tant matériel, moral que financier.

Elle tient à remercier d'une façon particulière:

- L'Ambassade de Belgique,
- L'Ambassade du Canada,
- L'Ambassade des Pays-Bas,
- L'Ambassade du Royaume Uni,
- L'Ambassade de Suède,
- L'Ambassade de Suisse,
- L'Australian High Commission,
- Le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ),
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement,
- L'Union Européenne.

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation exprime également sa gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce sommet.

La production de ce document a été financée par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), à travers le Projet NURC-GTZ

" Prévention de crises- Soutien à la Commission Nationale d'Unité et la Réconciliation", la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation lui exprime sa profonde gratitude.

TABLE DES MATIERES

I.	AVANT-PROPOS	05
II.	OUVERTURE DU SOMMET	08
II.1.	Discours du Président de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation	08
II.2.	Discours du Président de la République	12
II.3.	Discours du Président de la République Sud-Africaine	16
	INTRODUCTION	22
III.	RAPPORTS DES DEBATS QUI ONT EU LIEU AU VILLAGE <<URUGWIRO >>	23
III.1.	UNITE NATIONALE	25
III.2.	LA DEMOCRATIE AU RWANDA	29
III.3.	LA JUSTICE	30

III.4.	L'ECONOMIE	33
III.5.	LA SECURITE	33
IV.	CONCLUSIONS SUR LES DEBATS DU VILLAGE URUGWIRO	34
IV.1.	De la part de la sécurité dans le processus d'unité et de réconciliation...	35
IV.2,	Rapport sur les consultations menées à la base sur l'unité et la réconciliation	38
V.	TRAVAUX EN ATELIERS ET EN PLENIERE	48
V.1.	La part de l'histoire et de la gouvernance dans le processus d'Unité et de Réconciliation	48
V.2,	La part de la Justice dans le processus d'Unité et de Réconciliation Nationales	55
V.3.	Relation entre la pauvreté, l'Unité et la Réconciliation	61
VI.	CLOTURE DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION	68
VI.I.	Conclusions Générales	68
VI.2.	Discours du Président de la République	70
VI.3.	Soirée culturelle	72
VII.	ANNEXES	73

I. AVANT PROPOS

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation a le plaisir de vous présenter le rapport détaillé qui est un recueil des idées émises par les Rwandais et leurs amis qui ont participé au Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation, tenu à Kigali dans le Palais du Parlement, du. 18 au 20 Octobre 2000.

Le Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation est prévu par la loi institutionnalisant la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, laquelle lui demande de préparer le Sommet National regroupant les Rwandais de diverses couches sociales en vue d'examiner ensemble l'évolution de la politique d'Unité et de Réconciliation ainsi que sa mise en pratique.

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation pense que ceci constitue la meilleure façon de faire participer la Famille Rwandaise à l'élaboration et à l'exécution de la politique d'Unité et de Réconciliation. Les Rwandais pourront ainsi s'asseoir et discuter ensemble des vrais problèmes à l'origine de leur dissensions et partant, envisager des voies et moyens pour la reconstruction du pays, affermir leur Unité et Réconciliation, support incontournable d'un développement durable.

Ce Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation qui a eu lieu du 18 au 20 Octobre 2000 est le premier depuis la mise en place du Gouvernement d'Union Nationale. C'est également la toute première fois depuis les tristes événements des massacres et du génocide que les Rwandais se sont réunis massivement pour mener des réflexions relatives aux problèmes du pays. Cette réunion fut également la première organisée par la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation depuis sa création par la Loi n° 03/99 du 12 Mars 1999.

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation reste convaincue de ce que l'Unité et la réconciliation au Rwanda constituent l'arme efficace contre l'ignorance politique, économique et sociale en général. L'Unité et la Réconciliation constituent une voie à sens unique pour la restauration de la paix, la sécurité, le respect des droits de l'homme et le développement pérenne ainsi que la fondation sur laquelle sera érigé un pays politiquement solide.

Des Rwandais invités au Sommet représentaient divers échelons sociaux, allant des échelons de base jusqu'aux échelons supérieurs du pays parmi lesquels ceux de l'administration centrale, des partis politiques agréés au Rwanda, des confessions religieuses, des organisations non-gouvernementales, des personnalités privées reconnues pour leur compétence et leur expérience dans divers domaines.

Ont été également invités des Rwandais de la diaspora, politiciens ou autres résidant encore à l'extérieur pour des raisons aussi différentes les unes que les autres.

Au cours de ce Sommet, la priorité a été accordée aux Rwandais pour qu'ils puissent examiner les causes profondes ainsi que les conséquences d'un enseignement divisionniste propagé, qu'ils puissent dénoncer les massacres et le génocide qui ont eu lieu et qu'ils puissent arrêter des stratégies destinées à éviter la récurrence de ces malheureux événements parce qu'il est très important de ce que nous puissions avoir une vision commune de ce qui s'est passé, avant de faire appel à nos amis de l'extérieur.

Le Sommet National a voulu faire part à tous les Rwandais des résolutions issues des consultations menées à tous les échelons sur l'Unité et Réconciliation soit à l'échelon des réunions des dirigeants du pays tenues au Village URUGWIRO sous la houlette du Président de la République Rwandaise, soit à l'échelon des consultations populaires à travers tout le pays.

Au cours des consultations populaires (grassroot consultations), les problèmes fondamentaux dégagés par la population peuvent être regroupés dans des catégories suivantes

- L'histoire
- La gouvernance
- La justice
- La pauvreté.

C'est la raison pour laquelle le Sommet National a focalisé ses efforts sur ces thèmes.

Le Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation a été officiellement ouvert par son Excellence le Général Major Paul KAGAME, Président de la République Rwandaise en compagnie de Son Excellence Thabo MBEKI, Président de la République Sud-Africaine qui était venu appuyer cette action on ne peut plus édifiante, qu'est la lutte pour l'Unité et Réconciliation du peuple Rwandais. Le déroulement des travaux du Sommet National s'est effectué sous la coordination du Président de l'Assemblée Nationale, Son Excellence 1^{er} Docteur Vincent BIRUTA.

Ce rapport fait état des diverses séquences des travaux, depuis l'ouverture officielle jusqu'à la clôture du Sommet.

1. Premier jour

- Discours de bienvenue, par le Président de la Commission Nationale pour l'Unité et Réconciliation,
- Discours d'ouverture officielle par S.E. Monsieur le Président de la République Rwandaise.
- Discours de soutien par S.E. Monsieur le Président Thabo MBEKI de l'Afrique du Sud.
- Messages des Organisations Internationales et des amis du Rwanda.

2. Deuxième jour

- Rapport sur les entretiens du Village URUGWIRO.
- Rapport sur les consultations populaires à travers le pays.
- Causerie sur le thème «Le rôle de la sécurité dans le processus de l'Unité et Réconciliation».
- Causerie sur le thème «Le rôle de l'histoire et de la gouvernance dans le processus de l'Unité et Réconciliation».
- Causerie sur le thème «Le rôle de la Justice dans le processus de l'Unité et Réconciliation».
- Deux causeries sur le thème «la Relation existant entre la pauvreté et le processus de l'Unité et Réconciliation».

3. Troisième jour

- Plénière sur les travaux en groupes
- Carrefour des Rwandais via la radio, le téléphone et la télévision
- Discours de clôture par S.E. le Président de la République - Soirée culturelle

La Commission Nationale pour l'Unité et Réconciliation remercie S.E. le Président de la République qui a daigné procéder à la cérémonie d'ouverture et de clôture du Sommet.

La Commission tient à remercier S.E. le Président de la République Sud-Africaine pour son appui au peuple Rwandais notamment pour avoir voulu

participer à la cérémonie d'ouverture du Sommet National pour l'Unité et Réconciliation.

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation remercie également les dirigeants des divers échelons, les amis du Rwanda ainsi que d'autres Rwandais qui ont répondu positivement à notre invitation et ont apporté des idées constructives.

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation remercie sincèrement les pays et les organismes amis de l'appui tant institutionnel que matériel et financier qui a permis la tenue de ce Sommet.

II. OUVERTURE OFFICIELLE DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

Lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet National sur l'Unité et Réconciliation trois allocutions ont été prononcées. La première fut un discours de bienvenue prononcé par le Président de la Commission Nationale pour l'Unité et réconciliation, la seconde fut prononcée par S.E le Président de la République Rwandaise qui ouvrait officiellement le Sommet et la troisième allocution fut adressée à l'assemblée par S.E le Président de la République SudAfricaine dont le message fut le soutien du peuple Rwandais dans le processus de l'Unité et Réconciliation.

1. DISCOURS DE MONSIEUR JEAN NEPOMUSCENE NAYINZIRA, PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION A L'OCCASION DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION,



Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise,
Excellence Monsieur le Président de la République Sud-Africaine,

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Excellence Monsieur le Président de la Cour Suprême,
Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Députés à l'Assemblée Nationale,
Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des différents pays
et des institutions internationales au Rwanda,
Distingués invités,

Au nom de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation et en mon nom personnel, je vous souhaite la bienvenue à ce premier Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation.

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation a été créée par les Accords d'Arusha en 1993 dans l'objectif de permettre au peuple rwandais de recouvrer leurs droits, en l'occurrence : le droit de vivre en paix au Rwanda et de participer à la reconstruction de leur Pays et au besoin, mourir pour lui.

La loi n° 03/99 du 12/03/1999 portant création de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, prévoit entre autres missions de : « Préparer et organiser des débats nationaux visant la promotion de l'Unité et la Réconciliation Nationales ». C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent Sommet qui sera présidé par Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise.

Nous avons invité à ce symposium ; les représentants de la population au niveau des communes, les représentants de la jeunesse, des femmes, de différentes confessions religieuses, du secteur public et privé et certains rwandais résidant à l'étranger comprenant des représentants des réfugiés et des politiciens en exil. Ainsi, tous les rwandais étant les bienvenus à cette rencontre, ceux qui n'ont pas répondu à notre invitation ne doivent leur absence qu'à leurs raisons personnelles.

Nous tenons à rappeler qu'avant la Colonisation, les rwandais ont construit leur pays grâce à la franche collaboration entre toutes les ethnies et toutes les composantes de la société rwandaise, aussi bien au niveau administratif, social que culturel. Ils étaient unis par plusieurs choses et cela contribuait à affermir l'Unité entre eux. Cela ne veut pas dire qu'il n'existait pas de conflits entre individus ou entre familles comme cela existe dans toute société humaine quel que soit son niveau de développement.

Lorsque les colons et les missionnaires sont arrivés, ils ont détruit le système politique, la cohabitation et la culture rwandaise, pour introduire leur système d'administration divisionniste accordant des avantages aux uns au détriment des autres. Ils recouraient à cette stratégie chaque fois qu'ils sentaient leurs intérêts menacés. Cette situation est à la base de l'exclusion de certains rwandais obligés de fuir leur patrie et de trouver refuge dans divers pays Africains ; certains en 1959 et d'autres pendant la vague d'indépendances.

Les rwandais qui ont repris le pouvoir après la colonisation ont continué la politique divisionniste qui a conduit le pays au génocide et aux massacres d'avril

1994. Ces événements malheureux ont été à la base de la mort de plus d'un million de rwandais, de la destruction du pays et de la déstructuration de la société rwandaise et les conséquences constituent un poids lourd pour les générations actuelles et futures

Lorsque la Commission Unité et Réconciliation Nationale est devenue opérationnelle, elle a procédé aux consultations des rwandais à tous les niveaux, les services de l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales en particulier. De ces différentes consultations il est ressorti que le Rwanda a plusieurs défis à relever entre autres

- Une mauvaise politique et une idéologie divisionniste qui ont caractérisé l'histoire du Rwanda
- Une mauvaise gouvernance
- Un système judiciaire qui ne protège pas les opprimés.
- Une pauvreté structurelle chronique tellement forte qu'il pousse certains rwandais au désespoir.

Concernant la mauvaise gouvernance, la situation est d'autant plus inquiétante que certains rwandais font tout pour la maintenir et ne veulent pas changer de telle sorte que pour eux le problème d'Unité et de la Réconciliation Nationale n'est pas prioritaire.

Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation en particulier et tous les rwandais en général attendent beaucoup de ce Sommet. Néanmoins nous considérons que leurs attentes les plus importantes peuvent être les suivantes:

- Chaque rwandais doit participer de façon significative à la promotion de l'Unité et la Réconciliation Nationale
- Dénoncer le génocide et tout crime contre l'humanité au Rwanda
- Promouvoir la vérité dans tout ; base de confiance entre les gens, pouvant leur permettre de s'acheminer progressivement vers l'Unité et la Réconciliation
- Construire un nouveau rwandais qui comprend que sa nationalité rwandaise, doit passer avant toute autre appartenance à l'un ou l'autre groupe ethnique.
- se lever comme un seul homme pour lutter contre toute forme de division entre rwandais, aimer notre pays, être fier de lui appartenir et lui donner sa vraie valeur
- travailler dur pour sortir de la pauvreté et pouvoir améliorer nos conditions de vie
- stimuler la jeunesse à travailler pour son pays dans la mesure où elle constitue les dirigeants de demain, à aimer son pays et à se consacrer à lui.
- Que les organes étatiques, les organisations non gouvernementales et le secteur privé s'engagent à mettre en pratique les recommandations et résolutions qui sortiront de cette rencontre.

Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Nous croyons que le peuple rwandais a un ardent désir et une ferme volonté qui lui permettra d'arriver à l'Unité et la Réconciliation Nationale, surtout en joignant nos efforts dans la recherche des solutions pouvant nous permettre de contourner tous les obstacles.

Nous sommes convaincus que cela est possible si nous nous basons sur les principes suivants

- L'unité nationale doit être comprise comme voies et moyens joignant de coexistences pacifique d'un peuple en quête à la fois de ses intérêts et de son développement. Avec l'unité nationale, les droits de chaque être humain ne peuvent en aucune façon être bafoués.
- Quant à la réconciliation, nous croyons q'elle signifie que le peuple doit combattre toute source de division entre les Rwandais parce qu'ils sont frères et sœurs. C'est à cette condition qu'ils pourront abattre le mur de division et d'hostilités, mur construit d'ignorance, de mépris mutuel et d'exclusion de certains sur base ethnique.
- Dans l'Unité Nationale, nous sommes tous des frères et nous devons partager l'héritage de l'histoire de notre pays

C'est pour cette raison que chaque citoyen rwandais doit comprendre que l'appartenance à la «Nation Rwandaise» comme entité nationale doit passer avant toute appartenance à l'un ou l'autre groupe ethnique acquis à la naissance.

« L'unité et la Réconciliation Nationale constituent une pierre angulaire sur laquelle sera érigé un développement durable».

- Soyons fiers et réjouissons nous d'être des rwandais unis;
- Aimons notre pays et soyons contents d'y vivre en paix
- Faisons honneur à notre pays et travaillons pour son développement intégral.

Avant d'achever mon allocution je voudrais inviter, Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, de bien vouloir procéder à l'ouverture officielle de ce Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation.

Je vous remercie.

1. DISCOURS DE S.E. PAUL KAGAME, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RWANDAISE PRONONCE A L'OCCASION DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITÉ ET LA RECONCILIATION.



Excellence Thabo MBEKI, Président de la République amie d'Afrique du Sud et
Honorables Membres de votre délégation,
Excellence, Mr le Président de l'Assemblée Nationale,
Excellence, Mr le Premier Ministre,
Excellence, Mr le Président de la Cour Suprême,
Messieurs les Ministres
Messieurs les Députés,
Messieurs les Chefs de l'Armée et autres instances chargées de la sécurité,
Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants de vos pays et
organisations internationales,
Honorables invités venus des pays amis,
Rwandaises,
Rwandais,

Je vous adresse mes salutations et vous souhaite la paix. Avant d'entrer dans le vif du sujet qui nous intéresse aujourd'hui, j'aimerais d'abord remercier vivement l'illustre hôte S.E Thabo MBEKI, Président de l'Afrique du Sud, venu rendre visite à notre pays.

Il est accompagné par une forte et honorable délégation. Nous sommes heureux de les accueillir au sein de nos murs.

Je voudrais également remercier la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation d'avoir organisé ce Sommet tablé sur les idées issues de toutes les couches sociales et ce, à travers tout le pays.

Excellences Mesdames et Messieurs,
Rwandaises, Rwandais,

Comme vous le constatez, nous sommes nombreux à être réunis dans cette salle, il y a parmi nous des Rwandaises et des Rwandais de toutes les couches sociales venus de tous les coins du pays.

Il y a même parmi nous des personnes qui sont venues d'autres pays dans lesquels ils résident pour des raisons de service ou des motifs variés. Vous représentez tous les autres Rwandais parce que pour des raisons pratiques, chaque Rwandais ne peut être présent à ce Sommet.

Vous remarquerez également qu'il y a d'autres invités qui sont venus nous épauler. Je voudrais d'ores et déjà rappeler le fondement de ce «Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation des Rwandais».

- La première raison est en rapport avec la loi. La loi fondamentale régissant notre pays, spécialement dans sa partie relative aux Accords de Paix d'Arusha, il est stipulé, que la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation doit organiser des consultations et conférences - débats sur l'Unité et la Réconciliation, lesquelles devront aboutir à un Sommet National dans lequel les Rwandais de toutes les strates apporteraient leurs idées et adopteraient des stratégies susceptibles de les aider à atteindre leur objectif, en l'occurrence, l'Unité et la Réconciliation.
- La seconde raison se situe dans le cadre du respect de la politique que s'est assignée le Gouvernement d'Union Nationale. Cette politique consiste à faire participer substantiellement la population entière à la recherche d'un système d'une bonne gouvernance et des solutions aux problèmes des Rwandais.

Je profite de l'occasion pour rappeler les réunions consultatives du Village URUGWIRO, à la Présidence de la République, qui ont duré presque une année et qui ont pris fin en Mars 1999.

Comme vous avez suivi le déroulement de ces réunions, les débats ont porté sur l'analyse des thèmes relatifs à l'Unité des Rwandais, la Démocratie, l'Economie et la Sécurité. Parmi les nombreuses et bonnes conclusions issues de ces entretiens, il y en a une qui a retenu l'attention.

C'est celle d'accorder à la population une part importante dans la gouvernance du pays et dans la résolution de ses propres problèmes. La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation a préparé des livrets contenant les idées issues de ces consultations afin d'en faire une large diffusion.

Rwandaises, Rwandais,

Notre pays a connu de nombreux et lourds problèmes. Malgré un pas important que nous venons de franchir, ces problèmes subsistent.

Je citerais pour mémoire

- Les idées divisionnistes inculquées dans la population rwandaise et dont les séquelles encore perceptibles doivent être éradiquées.
- La mauvaise gouvernance qui a caractérisé les régimes successifs au Rwanda et qui a fortement altéré les relations sociales de la population.
- Le système judiciaire qui n'a jamais pu être solidement construit, n'a jamais pu protégé la population ni bannir l'impunité.
- La pauvreté a élu domicile au Rwanda, de cette sorte que des techniciens en matière d'économie disent que 69% des Rwandais vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- Le génocide et les massacres de 1994 ont sérieusement détruit le pays et nous sommes actuellement confrontés à leurs conséquences.

Toutefois, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, quand bien même les problèmes soient nombreux, les Rwandais ne doivent pas se décourager, bien au contraire ils doivent travailler assidûment et s'appuyer sur la fondation solide que nous venons de construire. Lorsque nous faisons une rétrospective, nous remarquons que beaucoup de réalisations ont été effectuées et nous pouvons aller de l'avant en nous appuyant sur elles.

Je citerais

- La sécurité qui, de manière satisfaisante est maintenue à travers tout le pays.
- Les Rwandais réfugiés ou déplacés ont regagné leurs foyers.
- D'une manière générale, les infrastructures de base ont été réparées et d'autres construites de sorte que les routes, les écoles, les hôpitaux et autres infrastructures de base existent et sont opérationnelles même si les besoins sont encore nombreux.

Rwandaises, Rwandais présents à ce Sommet,

La raison majeure qui nous a réuni aujourd'hui dans cette salle est d'échanger les idées sur l'Unité et la Réconciliation des Rwandais.

Lors des multiples et diverses consultations menées à tous les niveaux tant dans le pays qu'à l'extérieur, il s'est dégagé des idées que nous pouvons grouper en 4 thèmes principaux et qui feront objet de débats aux cours de ces quelques jours que vous allez passer ici.

Le premier thème: La part de l'histoire du Rwanda dans les conflits Rwando-Rwandais.

Le deuxième thème: La part de la justice dans le processus de réconciliation des rwandais.

Le troisième thème: La part de l'histoire du Rwanda dans les conflits Rwando - Rwandais.

Le quatrième thème: La part de la justice dans le processus de réconciliation des rwandais.

Nous attendons de ce sommet que les Rwandais s'accordent sur les stratégies et moyens de rebâtir l'Unité du peuple rwandais . Ces quatre thèmes

constituent en effet la plaque tournante sur laquelle tous les grands problèmes du pays sont des satellites.

Je vous encourage à donner vos idées en toute liberté et en toute franchise. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier les Rwandaises et les Rwandais venus de l'extérieur du pays apporter leur contribution. Cependant je voudrais attirer votre attention sur le comportement non constructif de certains Rwandais vivant à l'étranger qui, à cause de leurs intérêts personnels ou des intérêts de leurs protecteurs veulent entraîner les autres sur une fausse piste.

Au Rwanda nous admettons que nous avons des problèmes divers. L'autorité suprême du pays ne cesse d'appeler chaque rwandais à participer à la recherche des solutions à ces problèmes. La plupart des Rwandais demeurent convaincus du fait que la solution du mal rwandais est à chercher de prime abord au Rwanda même et par les Rwandais. Le reste viendrait comme support.

Certains Rwandais ont préféré prendre la poudre d'escampette vers les pays étrangers où ils sont déterminés à tromper le monde entier, ternir l'image de leur pays et se tromper eux-mêmes ; en réalité ils ne font que faire perdre du temps à ceux qui veulent les écouter.

Les Rwandais n'ont pas besoin des distractions qui les empêchent de se développer. Bon nombre de ces personnes savent qu'ils ont des griefs à se reprocher, d'autres ne visent que leurs intérêts matériels, d'autres encore sont guidées par des idées dépassées fondées sur le divisionnisme et le ségrégationnisme, le goût de la vie facile voire servir d'instruments. Néanmoins comme nous l'avons dit à maintes reprises, tout Rwandais qui éprouvera l'envie de retourner dans son pays, sera accueilli à bras ouverts.

Rwandaises, Rwandais,

Quand bien même il reste beaucoup à faire, je tiens à féliciter la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation pour ce qu'elle vient de réaliser jusqu'à ce jour.

Au nom du Gouvernement de l'Union Nationale, je promets de continuer à appuyer la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation dans la mesure de nos moyens.

Je termine cette allocution en vous remerciant d'avoir participé nombreux à ce Sommet, je vous souhaite d'avoir un bon Sommet et d'arriver à des conclusions susceptibles de nous aider à consolider l'Unité et la Réconciliation des Rwandais.

Que la Paix de Dieu soit avec vous.

**3. DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD, THABO MBEKI, A L'OCCASION DU SOMMET NATIONAL POUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION.
KIGALI-18 OCTOBER 2000**



Excellence, Mr le Président Paul Kagame,
Excellence, Mr le Premier Ministre Bernard Makuza
Messieurs les Ministres
Distingués Invités
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser à vous à l'occasion de cet événement important, devant traiter d'un sujet crucial de l'Unité et de la Réconciliation.

J'espère que ce sommet viendra en appui aux vaillants efforts déjà déployés par le peuple rwandais dans la reconstruction de son pays, la réhabilitation de ses communautés et dans le processus de cicatrisation des cœurs déchirés de tous les rwandais, aussi bien des victimes de cette barbarie,"que des auteurs du génocide le plus grotesque de notre temps.

Nous espérons que les conséquences tirées de la tragédie de cette nation serviront de leçon au reste de l'humanité, qui apprendra comment à partir d'une catastrophe comme celle-ci l'on peut instaurer la réconciliation, l'unité, la stabilité et le développement.

Je suis sûr que vous conviendrez tous avec moi, que la lutte pour une liberté complète du peuple Africain contre des emprises du colonialisme et du néo-colonialisme a été une lutte pour nous libérer du passé, nous débarrasser de l'héritage du sous-développement et de la dépendance, nous libérer de ce passé déclaré mort à travers des mouvements d'indépendance sur le continent et qui continuait à nous gouverner, à nous influencer et à façonner encore nos vies. Cette lutte pour la liberté a été également considérée comme une lutte pour l'unité nationale dans un contexte de divisions profondes, résultat du passé colonial tablé sur l'accès au pouvoir et aux ressources.

Dans les années 1990, la lutte pour la liberté a été également soutenue à travers une vision partagée de l'unité et de la solidarité Africaine, du développement socio-économique renouvelable et durable dans un monde constamment globalisé et une économie mondiale de laquelle l'Afrique a été tenue à l'écart.

C'est également à travers le soutien des pays Africains et à travers la pratique de l'unité et la solidarité Africaines que nous, Sud Africains, pouvions nous libérer de la tyrannie de l'apartheid et établir une démocratie.

La nouvelle vague de démocratie qui envahit le continent Africain au cours des dernières années de ce siècle constitue un signe supplémentaire, qui montre que les conditions sont maintenant réunies pour que le peuple Africain puisse procéder à une renaissance et une prospérité continentale.

Je pense que d'aucuns sont d'accord que le développement que nous souhaitons tant pour tout le peuple Africain ne peut être atteint qu'avec la résolution des conflits qui se sont infiltrés sur notre continent depuis belle lurette et qui continuent à sévir encore dans certaines parties. Qu'un climat de paix soutenue et durable est une nécessité, que la stabilité couplée et renforcée par la démocratie, constitue un préalable pour que le continent Africain soit prospère et pour que tout son peuple puisse acquérir de meilleures conditions de vie.

C'est dans cet esprit que j'éprouve un réel plaisir de m'adresser à vous, aujourd'hui, à ce Sommet d'Unité et de Réconciliation. Car un peuple libre ne peut être véritablement libre que s'il s'accommode avec la réalité de son histoire, afin de pouvoir transcender l'héritage de son passé.

La compréhension totale du passé est très importante, car elle nous aide tous à arriver à un consensus commun et national sur ce qui doit être entrepris pour construire l'avenir.

Comme vous le savez, nous mêmes, en Afrique du Sud, poursuivons notre engagement dans un exercice similaire, d'apporter l'unité et la réconciliation à notre pays.

Bien que nos situations soient différentes, je reste convaincu de ce que nous pouvons apprendre les uns des autres et partager des expériences, tant que nous marchons sur la même voie de l'unité et la réconciliation.

Il fut un temps dans notre histoire, où l'Afrique du Sud semblait être lancée sur la voie de l'autodestruction. La Communauté Internationale avait déclaré l'apartheid crime contre l'humanité, les sanctions pleuvaient et beaucoup de nos concitoyens s'étaient exilés et avaient quitté leur sol natal.

A l'intérieur du pays, des masses de gens s'étaient engagés dans un combat sans merci contre le système de l'apartheid qui ne nous permettait pas de faire face et de résoudre les problèmes inhérents à ce système.

Le résultat des négociations fut un accord sur le fait que les différents problèmes seraient assainis au sein de notre système de gouvernement intérimaire.

Cet accord fut la base de la formation d'un Gouvernement d'Unité Nationale, qui avait pour responsabilité de superviser le projet d'élaboration de la Nouvelle Constitution.

Il était important de trouver un mécanisme à travers lequel tous les secteurs de notre société pourraient avoir une part active et d'une façon significative au processus d'élaboration de la Constitution. Une constitution intérimaire fut adoptée pendant les négociations, c'est elle qui a conduit aux élections et à la mise en place d'un nouveau Parlement. Le processus d'élaboration de la Constitution fut entériné par ce Parlement qui représentait le peuple de l'Afrique du Sud, légitimant les résultats du processus.

Abordant la question de l'héritage de l'apartheid, un héritage constitué d'inégalité de race et de sexe, le processus d'élaboration de la Constitution a créé un certain nombre d'institutions telles que La Commission relative à l'égalité de sexe (Gender Commission), la Commission des Droits de l'Homme et la Commission Vérité et Réconciliation.

La Commission Vérité et Réconciliation a réussi, en démasquant et en révélant la vérité, en repérant les personnes disparues et en créant une plate-forme favorable à la réconciliation entre les auteurs et les victimes des violations des droits de l'homme.

Et qui plus est, elle a commencé à mener des réflexions susceptibles d'encourager la création d'une conscience sociale partagée, particulièrement en ce qui concerne notre passé. Il est évident que pour aboutir à l'unité et la transformation réelle, le chemin est encore long.

Dans son analyse sur la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), Njabulo Ndebele, un étudiant Sud Africain a écrit : « L'intermède de temps qui a mis en exergue notre liberté a accordé une légitimité et une autorité aux voix qui auparavant étaient silencieuses. Elle a levé le voile sur une discrétion d'aveuglement étatique».

Il poursuit

« Elles constituent (les épisodes de la CVR) une confirmation supplémentaire du mouvement de notre société, de la répression vers l'expression. Alors que dans le passé, l'état essayait de forcer les opprimés à nier le témoignage de leur propre expérience, aujourd'hui, cette même expérience constitue l'une des conditions essentielles pour l'émergence d'une nouvelle conscience nationale. Ces épisodes peuvent très bien constituer quelques uns des premiers pas dans la ré-écriture de l'histoire Sud Africaine, à partir d'une expérience massive valorisée ». (« Memory, metaphor and the triumph of narrative » in *Negotiating the Past* edited by S. Nuttall and C. Coetzee, Oxford University Press 1998, p. 20)

Mr le Président,

Je suis convaincu de ce que vous avez déjà songé à quelques uns des éléments que je vais suggérer, encore que je crois qu'il est important que nous partagions ces idées.

Il incombe à nos pays respectifs de s'assurer que les conflits politiques du passé ne deviennent un obstacle au développement futur, à l'approfondissement de la démocratie et à la participation démocratique dans la vie de notre peuple.

Comme résultat de notre travail dans la Commission Vérité et Réconciliation, nous sommes confrontés à une tâche, celle d'accélérer le processus de transformation, de telle sorte que nous nous regardons mutuellement, non pas en noir ou en blanc, mais en créatures semblables.

Nous évoquons l'expérience de l'Afrique du Sud non pas comme une panachée de problèmes comme ceux auxquels vous êtes actuellement confrontés, mais plutôt comme une indication d'une interaction possible, de façon à ce que nous puissions apprendre les uns des autres.

Notre propre expérience nous apprend que nous ne devons pas traiter le programme d'unité et de réconciliation comme une action isolée d'un comité particulier séparé du processus de reconstruction et de développement de nos pays.

Le processus d'unité et de réconciliation doit être au centre de toutes les activités et de tous les programmes de transformation et de développement des réalités sociales, politiques et économiques de nos pays.

Nous avons utilisé et nous continuons à utiliser les services de base et d'accès aux ressources pour bâtir une unité durable.

Comme un peuple sorti d'un passé violent dans lequel notre population fut brutalisée, nous pouvons nous inspirer du verset biblique : « Lève-toi et marche » comme Jésus l'a dit à un malade atteint de paralysie : « Lève-toi, prends ton grabat et marche... ». Nous devons répondre comme a répondu le paralytique, comme il s'est levé et comme il a marché. (*Mathieu, Chapitre 9.*)

Pour être en mesure de nous aider mutuellement, de pouvoir nous lever et marcher, nous devons tous nous attaquer aux contraintes de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté constitue une partie du combat pour l'unité et la réconciliation.

Nous devons également travailler dur pour apporter une paix et une sécurité permanentes à tous le peuple rwandais et à ses voisins des pays limitrophes.

La Communauté Internationale en général et les Africains en particulier, ont la responsabilité de favoriser la création de cette atmosphère de paix, de stabilité et de sécurité. Je suis certain, que nous conviendrons que la plupart de ces défis ne pourraient être relevés du jour au lendemain, ils font partie d'un processus complexe qui ne peut réussir que si chacun de nous fait montre d'une détermination nécessaire à la réussite.

Partout les conflits continuent à sévir sur notre vaste continent, les causes doivent être comprises dans leur vrai sens et le message doit être clair pour que des solutions puissent être trouvées ; la paix permanente est un pré-requis pour un développement durable.

Une stabilité politique, une culture de la paix, un approfondissement continu de la démocratie, l'idée que le Peuple pourra gouverner, est crucial pour un développement économique pérenne et pour la création de meilleures conditions de vie pour tous.

La notion de nationalité et de construction de la nation doit être basée sur un programme national commun avec des objectifs nationaux partagés qui doivent inclure l'éradication de la pauvreté, de l'injustice et l'accès équitable aux ressources.

L'expérience du Rwanda doit inciter chacun de nous à travailler pour l'unité, à prendre des responsabilités individuelles ou collectives pour construire un pays unifié et un avenir paisible et prospère.

Je vous souhaite de bons débats.
Je vous remercie.

Après le Discours de S.E. Monsieur le Président de l'Afrique du Sud, il y a eu une courte pause, avant de poursuivre avec l'audition des messages livrés par les Représentants des Organisations Internationales et des amis du Rwanda qui s'étaient joints au peuple rwandais pour la circonstance et en guise de soutien. Ceux qui ont passé le message sont les suivants - Mr Bo Gorausson de Suède

- S.E l'Ambassadeur GANNS H. d'Allemagne
- Rév. Pasteur PRETORIUS de l'Afrique du Sud
- Mr Michel MOUSSALI, de la Commission des Nations Unies chargée des Droits de l'Homme.
- Dr. A.SXHAWLA et Eng. Albert BUTARE de KIST (Institut des Sciences et de la Technologie de Kigali).
- Mr. Dick MacCall- lu par Jack Hjelt
- Dr. TAJUDEEN ABDUL - RAHEEM, Pan African Movement
- Lisbet PALME, Membre de l'O.U.A/RWANDA (IPEP) et Membre du Conseil d'Administration d'Honneur de FEMMES AFRICA SOLIDARITE (F.A.S.).
- SWANEE HUNT

Le détail de ces messages ainsi que des autres messages envoyés mais qui n'ont pas pu être lus se trouvent en annexes de ce rapport.

INTRODUCTION

Après la mise en place du Gouvernement d'Union Nationale, les partis politiques, les hautes autorités du pays ainsi que des personnes ressources reconnues pour leur compétence ont été invités au Village URUGWIRO dans le but d'acquérir une vision commune sur l'orientation politique du pays, étant donné que celui-ci avait énormément souffert des massacres et du génocide de 1994.

Les entretiens se sont déroulés sous la supervision du Président de la République et étaient axés sur cinq thèmes, à savoir

- L'Unité des Rwandais
- La Démocratie au Rwanda
- La Sécurité
- La Justice
- L'Economie

Chaque thème a été discuté in extenso et diverses conclusions ont été tirées comme nous les retrouvons dans le rapport ad hoc, présenté par le Dr. Charles MULIGANDE.

Après sa mise sur pied en mars 1999, la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation a aussitôt procédé aux consultations avec les diverses couches sociales à travers tout le pays, dans le but de recueillir les impressions et vision des Rwandais de l'Unité et de la Réconciliation.

Les Rwandais ont prouvé que leur unité est nécessaire et possible, malgré de nombreuses contraintes. Ils ont énoncé quelques stratégies pour contourner ces obstacles mais ce, avec la contribution et la participation des autorités.

Les différentes opinions issues de ces consultations populaires sont rassemblées dans le rapport qui a été présenté par Madame Aloysie INYUMBA, Secrétaire Exécutif de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation.

Cette partie comprend les deux rapports ainsi qu'une causerie sur «La part de la Sécurité dans le processus d'Unité et de Réconciliation Nationales» présentée par le Colonel BEM HABYARIMANA Emmanuel, Ministre de la Défense et de l'Intégrité Territoriale.

1. **RAPPORT DES DÉBATS QUI ONT EU LIEU AU VILLAGE URUGWIRO DE MAI 1998 À MARS 1999.**



Excellences Mesdames et Messieurs participant à ce Sommet,

Il m'a été demandé de vous rapporter en peu de mots le rapport des débats qui ont eu lieu à la Présidence de la République Rwandaise, au Village Urugwiro depuis le 09 mai 1998 jusqu'au 13 mars 1999, sous la direction de son Excellence Monsieur Pasteur BIZIMUNGU, alors Président de la République Rwandaise.

Les caractéristiques de ces débats.

Les participants

- les membres des bureaux de tous les Partis Politiques reconnus au Rwanda
- tous les Ministres
- le bureau de l'Assemblée Nationale
- les Présidents des Commissions permanentes de l'Assemblée Nationale
- les Préfets de toutes les Préfectures
- les Chefs d'État Major de l'Armée et de la Gendarmerie Nationale
- les Conseillers à la Présidence de la République
- les Conseillers à la Primature
- les Représentants de la Société Civile invités selon les sujets à débattre
- les Juges, les Procureurs et les Dirigeants du Barreau
- les Responsables des organes de la Sécurité Civile et Militaire
- les Administrateurs des Banques

Les thèmes débattus

- l'Unité Nationale
- la Démocratie au Rwanda
- la Justice
- l'Economie
- la Sécurité

Les participants à ces débats se sont rencontrés tous les samedi de 9 heures à 16 heures, seuls les cas d'extrême urgence pouvaient empêcher la tenue des rencontres. Il y a eu en tout, 23 jours de rencontre.

Les raisons d'être de ces débats.

Depuis que le FPR-Inkotanyi a mis fin au génocide et aux massacres, depuis qu'il a chassé leurs auteurs du pouvoir, un gouvernement et une Assemblée Nationale rassemblant les rwandais issus des différents partis politiques et des différentes tendances ont été mis en place. Malgré les opinions différentes, ces différentes personnes se sont entendues sur les grandes lignes du Programme Gouvernemental.

Malgré la collaboration entre les différentes instances, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale ne constituaient pas une plate forme où pouvaient être débattus de façon sereine les grands défis nationaux en vue d'avoir une vision commune sur la meilleure voie pour relever ces défis.

Il a donc été nécessaire de créer une plate forme pour débattre des problèmes du pays et de s'entendre sur des solutions à y apporter.

En sa qualité de coordinateur de tous les organes de l'Etat, c'est le Président de la République qui convoquait et dirigeait ces réunions.

Etant donné le peu de temps qui m'est imparti, étant donné par ailleurs que j'ai été invité à parler au cours du symposium sur l'Unité et la Réconciliation Nationale, je vais vous parler brièvement des résultats des débats qui ont eu lieu sur le sujet au Village Urugwiro. Toutefois, je dirai aussi quelques mots sur les autres thèmes.

III. LES RESULTATS DES DEBATS DU VILLAGE URUGWIRO.

III. 1. L'UNITE NATIONALE.

Les participants ont discuté autour de l'Unité Nationale en essayant d'analyser les questions suivantes

- Qu'est ce que l'Unité nationale ?
- Quels en sont les indicateurs ?
- Le Rwanda a-t-il connu cette unité au cours de l'un ou l'autre période de son histoire ?
- Comment cette unité a-t-elle été détruite ?
- Que peut-on faire pour reconstruire cette unité ?

1. Les participants ont défini l'Unité Nationale comme:
 - les relations qui unissent les rwandais
 - qui les incitent à regarder dans la même direction
 - qui partagent la vie et la mort
 - qui partagent le même pays avec les mêmes droits (sans aller jusqu'à en chasser certains)
 - le peuple rwandais doit comprendre que ce qui peut menacer une partie du pays met en danger tout le pays et qu'ils doivent coaliser pour combattre la menace
 - l'unité et la cohésion nationale.

2. Les participants aux débats ont pu identifier plusieurs conditions à l'Unité Nationale. Ces conditions peuvent être réunies toutes en même temps ou en partie mais si elles ne sont pas toutes réunies cela ne devrait pas constituer une source de conflit armé.
 Les principales conditions qui doivent être réunies pour qu'on puisse parler d'unité d'un peuple sont
 - Chaque personne doit être consciente de son appartenance au pays mais elle doit aussi accepter que ce pays appartient à tous ses peuples et ceux-ci ont les mêmes droits qu'elle sur ce pays.
 - La population doit comprendre qu'elle doit lutter ensemble pour préserver l'intégrité du pays et son inviolabilité.
 - Toute la population doit avoir des références communes autour desquelles elle peut se retrouver: « National Symbols ». Dans le temps le Roi et le Tambour Royal constituaient ces références. Actuellement on pourrait parler en terme des symboles ou de référence:
 - du drapeau national
 - de l'hymne nationale . du sceau national
 - du Président de la République etc.

Les autres références qui montrent ou favorisent l'Unité Nationale sont : la langue, la culture, la religion, le type d'habitat, etc.

Toutefois, un pays peut connaître l'union entre son peuple même si celui-ci ne parle pas la même langue, n'a pas la même culture ni la même religion.

3. Les participants aux débats ont essayé d'analyser l'histoire du Rwanda en vue d'identifier les époques au cours desquelles il y aurait eu l'unité entre le peuple rwandais. Ils ont également cherché à comprendre pourquoi cette unité aurait été détruite et ce qui pouvait être fait pour la reconstituer.

4. Les participants ont constaté qu'il y avait une cohésion entre les rwandais avant l'arrivée des colons au Rwanda. Ils ont relevé le fait que les divisions entre les rwandais ont été semées par les mêmes colonisateurs pendant la période coloniale particulièrement au moment où ils ont introduit un système scolaire et administratif qui excluait une partie de la population rwandaise. Les participants ont souligné le fait qu'il n'y a jamais eu de conflit armé connu entre les Hutu, les Tutsi et les Batwa avant l'arrivée des colons. Les guerres

connues jusqu'alors réunissaient les Hutu, Tutsi et Twa pour soit protéger l'intégrité du pays soit élargir les frontières.

Ils ont constaté que les rwandais : Hutu, Tutsi et Twa n'avaient rien qui les séparaient. Chaque fois les conflits qui surgissent sont l'œuvre de mauvais dirigeants qui entraînent la population dans les tueries et les massacres pour protéger leurs propres intérêts.

Les participants aux débats ont constaté que le parti MDR-PARMEHUTU a une grande part de responsabilité dans la division du peuple rwandais. Les dirigeants du parti MDR actuel qui participaient aux débats ont pris la résolution de rejeter cette idéologie divisionniste qui a caractérisé ce parti politique.

6. Les participants aux débats ont souligné le fait que l'Unité Nationale n'est pas quelque chose qui change du jour au lendemain selon le bon vouloir des individus. L'Unité constitue la fondation de toute action de développement à entreprendre. Il faut que chacun comprenne que si cette fondation manque, nous construisons le château sur le sable.
7. Les participants ont pris des résolutions et fait des recommandations de nature à ré-instaurer l'unité nationale qui sont les suivantes
 - Il faut une bonne gouvernance qui combat tout ce qui peut mettre en cause ou fragiliser l'unité du peuple rwandais. Il importe de créer une Ecole politique Nationale qui devra former les rwandais en général, tous les dirigeants en particulier, en matière de politique et d'administration.
 - Il faudra instaurer un code de conduite des leaders rwandais.
 - Il faut d'urgence mettre en place la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation prévue dans les Accords d'Arusha pour sensibiliser les rwandais sur les causes qui sont à la base de la destruction de l'unité entre rwandais et voir ce qui pourrait être fait pour la reconstruction et le maintien de cette unité.
 - L'éducation familiale et scolaire devrait s'appuyer sur la valorisation des éléments positifs de la culture rwandaise qui favorisent l'unité nationale : les règles de politesse, ne pas mettre en avant les intérêts personnels au détriment de ceux des autres, le bon voisinage, la sagesse et la patience, le respect d'autrui, etc.
 - Tous les rwandais devraient participer à l'analyse de leurs problèmes et la recherche des solutions appropriées sans se limiter à l'exécution des directives des dirigeants. La population devrait être capable de rejeter les directives destructives.
 - Les droits des rwandais doivent être respectés, ils doivent être égaux devant la loi. Nul ne doit être exclu de ce dont il a les droits et les capacités de faire.

Les participants aux débats ont recommandé la mise en place rapide de la Commission des Droits de l'Homme prévue dans les Accords d'Arusha qui devrait aider dans la défense des droits de l'homme et surtout former et informer les rwandais sur leurs droits et sur la manière de les défendre.

- Le Pouvoir doit lutter énergiquement contre toute forme d'injustice car tout pouvoir construit sur les injustices ne peut pas durer et détruit l'unité nationale.
- Il faut instaurer au Rwanda une justice qui respecte les droits de l'homme et renie toute impunité en général et particulièrement vis à vis des auteurs du génocide et des massacres.
- Il faut mettre en place des mécanismes pour décourager ceux qui ont l'intention de combattre l'unité et la justice et en particulier les mécanismes de sanctionner ceux qui prônent les divisions.
- Les participants aux débats ont relevé le fait que les éléments qui normalement favorisent l'unité dans d'autres pays tels que l'hymne, le drapeau et le sceau du pays contribuent à séparer les rwandais parce qu'ils rappellent les périodes d'exclusion de certains rwandais.

L'hymne national loue les triomphes du parti PARMEHUTU et rappelle les méfaits des militants du PARMEHUTU tels que l'incendie et destruction des maisons d'une partie de la population, leur massacre, leur exil et l'exclusion de ceux qui étaient restés dans le pays. Cet hymne est tellement séparatiste qu'il ne peut pas être chanté par tous les rwandais avec tout l'amour qu'ils portent à leur pays.

De même, le drapeau du pays symbolise l'idéologie du PARMEHUTU de diviser le peuple rwandais. Par exemple, la couleur noire symboliserait l'obscurité dans laquelle les Tutsi ont mis les Hutu pendant 400 ans et la couleur rouge le sang versé par les militants du PARMEHUTU pour accéder à la Démocratie et instaurer la République.

Quant au sceau de la République Rwandaise, il montre les outils utilisés par le PARMEHUTU pour détruire le pays à savoir : l'arc, la flèche, la serpette et la pioche.

- Les participants aux débats ont relevé le fait que l'Unité des Rwandais doit être matérialisée dans les symboles nationaux qui doivent prôner cette unité à savoir l'hymne national, le drapeau du pays et le sceau de la République. Ils ont pris la résolution de changer ces symboles pour adopter un hymne, un drapeau et un sceau unificateurs, pour permettre à chacun de retrouver son appartenance au Rwanda et participer à la défense de ses intérêts.

Ils ont également pris la résolution de changer les noms des rues qui évoquent des souvenirs désagréables pour adopter ceux qui conviennent à tous les rwandais.

- Les participants ont souligné la nécessité de promouvoir l'économie du pays par la création des emplois rémunérateurs ce qui va contribuer à diminuer les conflits et préserver l'unité nationale. Un adage populaire rwandais dit que « ceux qui n'ont pas grand chose à partager se tapent mutuellement sur les doigts ».
- Le Gouvernement rwandais doit être laïc. Toutefois, les leaders doivent expliquer aux responsables des différentes confessions religieuses, la politique du pays particulièrement en ce qui concerne l'unité nationale afin que celles-ci puissent appuyer le Gouvernement dans la mise en application

de cette politique étant donné qu'elles touchent toutes les couches de la population rwandaise.

- Les participants aux débats ont constaté que les étrangers ont eu une grande part de responsabilité dans la destruction de l'Unité Nationale aussi bien pendant la période coloniale que post coloniale.
 - Les rwandais doivent être informés sur la part active des étrangers dans leur division afin qu'ils soient capables de combattre toute idée de séparation prônée par des étrangers.
 - Les participants aux débats ont par ailleurs constaté que les parties politiques ont également eu cette part de responsabilité pendant les périodes de conflits, des massacres et du génocide et que ces périodes passées, ils n'arrivent pas à faire un examen de conscience pour se séparer avec les responsables de ces événements. Ce fait a entraîné une méfiance généralisée de la population vis-à-vis des partis politiques. L'organisation et le fonctionnement des partis politiques devraient être revus pour leur éviter d'être sources de divisions.
8. Etant donné l'importance de l'Unité Nationale, les participants aux débats ont recommandé qu'une fête de l'Unité Nationale soit instaurée.
 9. Les participants aux débats ont recommandé à tous les organes de l'Etat d'unir leurs efforts pour mettre en pratique les résolutions et recommandations issues de ces débats sur l'Unité Nationale.

III.2. LA DEMOCRATIE AU RWANDA.

1. Les participants aux débats se sont posés une série de questions sur la démocratie à savoir Qu'est-ce que la démocratie ? Y a-t-il eu une démocratie au Rwanda ? Quelle démocratie est-elle adéquate pour le Rwanda et comment y accéder ?
2. Les participants ont défini la démocratie comme : « le gouvernement appartenant au peuple, venant du peuple et travaillant pour le peuple ». Cela veut dire que lorsque un pays respecte le principe de la démocratie, il considère les intérêts de son peuple comme base de toute action.
3. Les participants ont constaté que même s'il y a eu des élections au Rwanda, il n'y a pas eu de vraie démocratie car une vraie démocratie respecte les droits du peuple ce qui n'a pas été le cas au Rwanda. Les élections ne signifient pas la démocratie même si elles en constituent un des éléments.
4. Les participants ont été d'accord sur le fait que le Gouvernement qui fonctionne sur des bases démocratiques est le mieux indiqué. Toutefois, ils sont d'accord que le Rwanda ne doit pas copier les modèles d'autres pays alors qu'ils ne se ressemblent même pas.

Les rwandais doivent trouver leur propre modèle de démocratie adapté à leurs problèmes. L'important est que ce modèle ait toutes les caractéristiques d'une vraie démocratie qui sont

- la participation de la population à toutes les actions visant à résoudre leurs problèmes,
- leur représentativité dans tous les organes dirigeants dans la recherche des solutions à leurs problèmes,
- la capacité et le pouvoir d'assurer le contrôle de leurs représentants dans l'exercice du pouvoir leur conféré.

Les participants ont souligné l'importance de former et informer la population sur ce qu'est la démocratie, sur le fait que la démocratie ne repose pas seulement sur les élections mais plutôt sur la participation aux actions entreprises en leur nom et aux réflexions sur la façon d'apporter des solutions à leurs problèmes. Dans la démocratie, la population élit ceux qui doivent exécuter les actions choisies de commun accord et doit être capable de démettre celui ou celle qui s'avère incapable d'accomplir la mission lui assignée.

5. Pour que ce type de démocratie soit possible, il faut des préalables qui sont

- Décentraliser les instances de décision de façon à faciliter la participation de la population,
- Créer un forum où la population peut s'exprimer en vue de contribuer à la recherche de solution à ses problèmes,
- Promouvoir des actions basées sur les principes de : évaluer la façon de faire des dirigeants, contrôler leurs actions, promouvoir la transparence, combattre toute forme de dictature et demander des comptes aux dirigeants sur leur façon de faire.
- Appropriation par les rwandais de leurs problèmes et solutions y apportées,
- Habituer les rwandais au partage du pouvoir, non concentré sur un individu ou un groupe d'individus. Ceci contribue à éviter l'instauration de la dictature et des injustices et permet « l'équilibre des pouvoirs ».
- Combattre l'ignorance par les formations et l'information de la population sur les principes d'une vraie démocratie.

6. Les participants ont recommandé de démarrer rapidement les programmes de formations et informations sur la Démocratie à partir de la base (cellules et secteurs). Ils ont également recommandé de donner à la population d'élire leurs représentants à ce niveau. Ces représentants doivent travailler au niveau communal pour éviter de concentrer tout le pouvoir entre les mains d'un seul individu. Ces élections ne doivent pas être basées sur l'appartenance des candidats à des partis politiques.

7. Les participants aux débats ont recommandé que ces actions visant l'instauration de la démocratie doivent partir des élections à la base jusqu'à celle de l'Assemblée Nationale et du Président de la République.

8. Les participants ont recommandé la mise en place rapide de la Commission chargée de préparer le Projet de Constitution qui fait preuve d'une démocratie adaptée au peuple rwandais.

III. 3. LA JUSTICE.

Les participants aux débats ont constaté deux types de problèmes de Justice au Rwanda: les problèmes liés au génocide et massacres et les problèmes de justice en général portant sur la résolution des conflits et autres problèmes à caractère social. Après avoir débattu ces questions, les participants ont pris les résolutions suivantes

A. La Justice dans la résolution des problèmes entraînés par le génocide et les massacres.

1. Après avoir constaté que le génocide et les massacres qui ont eu lieu au Rwanda en 1994 ont causé la mort de plus d'un million de personnes et ont détruit l'économie du pays,
2. Ayant également constaté que les auteurs de ce génocide et ces massacres y ont entraîné une partie importante de la population de façon que la justice classique ne peut pas être efficace pour juger ces cas, pour
 - mener des enquêtes sur toute infraction commise lors du génocide et des massacres et sur chaque auteur de l'infraction,
 - juger ces auteurs et leurs complices et prononcer des jugements adéquats pour déraciner la culture de l'impunité,
3. Les participants ayant par ailleurs constaté que malgré l'existence de la loi spécifique sur le génocide et les massacres de 1994 qui classe leurs auteurs en catégories distinctes et prévoit leur défense et que le fait de faire des aveux allège les peines encourues, seulement 1200 jugements ont été prononcés pendant deux ans. Cela signifie qu'il faudra au moins 200 ans pour juger les présumés coupables du génocide et des massacres sans compter ceux qui y ont participé et qui ne sont pas encore arrêtés. Il faut compter également 120.000 détenus qui sont à la charge de l'Etat ou de leurs familles avec toutes les conséquences que cela comporte sur l'économie du pays.
4. Les participants aux débats sont convaincus que les autorités rwandais et tous les rwandais en général devraient se mettre ensemble pour trouver des solutions à cette situation tout en visant
 - la lutte contre la culture de l'impunité qui a pris des racines au Rwanda
 - le retour de l'unité et de la confiance entre rwandais
 - la reconstruction d'un nouveau rwandais sans exclusion
 - l'instauration des peines qui permettent la participation de ceux qui les encourent au développement du pays.
5. Les rwandais devraient s'inspirer de la culture rwandaise en matière de résolution des conflits en faisant recours aux Juridictions Gacaca pour instaurer une justice participative dans la mesure où la justice existe au nom du peuple et pour le peuple.

Cela contribuerait à faire accepter les jugements prononcés à l'encontre des auteurs des massacres et du génocide, qui y participeraient également.

6. Les participants ont mis en place une commission chargée d'étudier comment
 - Gacaca peut contribuer à la résolution des problèmes conséquents au génocide et massacres
 - Les juridictions Gacaca seraient organisées, comment elles fonctionneraient, l'adaptation des lois en vigueur, etc.
7. Après analyse du travail effectué par la commission, les participants ont conclu que les juridictions Gacaca peuvent contribuer à résoudre les problèmes issus du génocide et des massacres et ont demandé au Gouvernement de finaliser le projet des juridictions Gacaca en préparant les lois qui vont les régir et en sensibilisant la population sur l'importance et le fonctionnement de ces juridictions et en leur expliquant la part qu'elle aura dans ces juridictions.

B. Les problèmes liés à la Justice en général.

1. Les débats ont abouti à des constats suivants
 - les rwandais ne sont pas en général satisfaits de la façon dont les Officiers du Ministère Public et les Juges les traitent lorsqu'ils déposent leurs plaintes.
 - un rwandais qui se décide à recourir à la Justice renonce à faire autre chose pour courir derrière les agents de la Justice qui ne sont pas disponibles,
 - les rwandais qui demandent à être défendus ne sont pas bien accueillis, ne reçoivent pas des conseils juridiques, les procès ne sont pas rapides et les jugements prononcés ne sont pas exécutés dans les délais,
 - que la corruption est en vigueur dans les tribunaux au moment où certains magistrats n'ont pas de compétences requises,
 - que les parquets et les tribunaux n'ont ni équipements ni personnel compétent suffisant,
 - que le génocide et les massacres ont pris une place tellement importante dans le système judiciaire que les autres infractions sont presque oubliées (vols, malhonnêteté et autres délits).
2. Après avoir analysé tous ces problèmes, les participants aux débats ont pris les résolutions suivantes
 - Sensibiliser la population sur le problème de corruption et sur la façon de l'éradiquer;
 - Mettre en place une instance chargée de contrôler le fonctionnement des organes de l'Etat afin de donner à la population les possibilités de faire recours en cas de non respect de ses droits par ces derniers.
 - Promouvoir les associations des personnes de même professions (juristes, ingénieurs, médecins etc.) pour assurer le suivi du travail de leurs membres

et prévoir des sanctions au cas où ils ne respecteraient pas les règles d'art de ces professions.

- Sensibiliser les agents judiciaires et la population afin de lutter contre le manque de respect des principes judiciaires et leur inculquer les principes de vérité. Intégrer dans le système scolaire la culture de la justice incluant la pratique de la vérité, de lutte contre les injustices, la sagesse etc.
 - Mettre en place un système de contrôle du fonctionnement des juridictions et de sanction contre les juges qui ne respectent pas la déontologie ou qui sont corrompus. Donner particulièrement plus de pouvoir au département des Cours et Tribunaux de la Cour Suprême pour le rendre plus efficace.
 - Déterminer la durée du mandat des juges (renouvelable), leur interdire d'exercer à leur lieu de résidence et leur éviter de travailler au même endroit longtemps.
 - Modifier la loi régissant le fonctionnement de la Cour Suprême et établir un lien entre le Parquet Général et les autres Parquets.
 - Compléter le nombre de juges dans les tribunaux et augmenter le nombre d'agents judiciaires. Former les agents judiciaires et mettre en place un système de motivation de ces agents.
 - Relancer la « Revue Juridique du Rwanda » et y publier les jugements prononcés au Rwanda qui devront être analysés par les experts afin d'inciter les juges à faire le moins d'erreurs judiciaires possibles.
- Les participants aux débats ont recommandé que les codes et lois du Rwanda s'inspirent de la culture rwandaise plutôt que celle étrangère qui divise les parties au lieu de les réconcilier.

III. 4. L'ÉCONOMIE.

Les participants aux débats n'ont pas beaucoup échangés sur les problèmes économiques du pays. Le Ministre des Finances et du Plan, Docteur Donald Kaberuka leur a soumis le contenu du document préparé par son ministère intitulé : « la Politique Economique du Rwanda à l'an 2020/Vision 2020.

Les participants ont échangé sur les grandes lignes du document soulignant les problèmes économiques prioritaires du pays et les solutions envisagées à court, moyen et long terme pour résoudre ces problèmes. Les participants ont apprécié les analyses faites et les actions prévues dans le document.

III.5. LA SECURITE.

Les participants aux débats ont échangé sur la situation de la Sécurité au Rwanda à partir des éléments fournis par le Chef d'État Major de l'Armée, le Chef d'État Major de la Gendarmerie et le Ministre de la Sécurité du Pays.

Les participants ont apprécié la situation de la sécurité au Rwanda et ont pris les résolutions suivantes

1. La population doit être sensibilisée sur le fait que la sécurité n'est pas de la seule responsabilité de l'armée, de la gendarmerie ou de la police, elle doit comprendre qu'elle doit assurer sa propre sécurité.

2. Les dirigeants doivent s'approcher de la population pour la faire mieux participer à la résolution de leurs problèmes. Il a été constaté que lorsque les dirigeants sont en bon terme avec la population, celle-ci ne s'implique pas dans des actions d'infiltration.

IV CONCLUSION SUR LES DÉBATS DU VILLAGE URUGWIRO.

La préparation et la réalisation de ce genre de débats qui ont réuni les dirigeants du pays à tous les niveaux et qui se sont passés dans la franchise et la transparence ont été utiles pour la bonne gouvernance du Rwanda. En effet, les participants ont pu s'entendre sur les grandes orientations pour faire face aux défis importants que le pays a à relever.

Les débats ont eu lieu au bon moment pendant que la confiance entre rwandais disparaissait petit à petit dans la mesure où il n'existait aucune plate forme permettant aux rwandais de s'exprimer sur ce qui était entrain de se passer dans leur pays et sur ce qui devait être fait pour améliorer la situation.

Je peux affirmer sans me tromper que si le Gouvernement avait défini tout seul la politique d'Unité Nationale, de Démocratie et de Justice sans consulter les autres organes de l'Etat, les partis politiques reconnus au Rwanda et la Société Civile, ces politiques n'auraient pas été adoptées dans leur globalité.

Les débats de ce genre tel que le présent Sommet sur l'Unité et la Réconciliation Nationales devraient se faire de façon systématique pour permettre à la population de s'exprimer sur ce qui est fait en leur nom afin qu'ils puissent s'approprier les résolutions qui en découlent.

Je vous remercie.

1. LA PART DE LA SECURITE DANS LE PROCESSUS D'UNITE ET DE RECONCILIATION



Cette conférence a été tenue par le Ministre de la Défense et de l'Intégrité Territoriale, le Colonel BEM Habyarimana Emmanuel.

Dans son introduction, le Ministre de la Défense et de l'Intégrité Territoriale a rappelé les propos tenus par beaucoup de personnes de par le monde. Ces propos pointent du doigt les pays fort avancés dans ce domaine et sont tablés sur les faits suivants

- Les habitants d'une région doivent avoir une part significative dans le développement de cette région : soit dans le domaine politique, de la sécurité, de l'économie et du développement social de leur ressort.
- L'homme doit évoluer avec la technologie dans le domaine de la politique, de la sécurité et l'intégrité territoriale. Il doit évoluer en parallèle avec la technologie et être toujours à la page.
- Un pays doit évoluer avec les autres et être toujours au mirador du progrès mondial.
- Les habitants d'une région doivent se représenter une image de cet endroit dans l'avenir et ce sur un consensus.

Le Gouvernement Rwandais est l'un de ces gouvernements fort avancés dans la mesure où le rapprochement de toutes les actions à la population est actuellement l'un des soucis majeurs du Gouvernement qui s'efforce de promouvoir la technologie, de suivre de près la politique de la globalisation et d'accepter la compétitivité commerciale.

Le Colonel BEM HABYARIMANA Emmanuel a poursuivi son exposé en expliquant la sécurité et la paix en ces termes

- **La sécurité** : L'on dit qu'il y a la sécurité dans un pays, lorsque chaque citoyen s'assoie tranquillement chez lui, nuit et jour, conscient de ce que le lendemain il vaquera à ces travaux quotidiens sans aucun souci, sans que quelqu'un ne vienne le harceler physiquement ou moralement. En cas de harcèlement, il a confiance dans les instances chargées du maintien de l'ordre qui vont prévenir ou paralyser les mauvaises intentions.
- **La paix** : L'on dit qu'il y a la paix, lorsque règne la sécurité, lorsqu'il n'y a pas de guerre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'on sait que même si la guerre est à l'extérieur du pays, il y aura toujours des répercussions dans le pays. Il y a la paix si la confiance règne entre les voisins, lorsque l'on se dit que son voisin est inoffensif, qu'il peut même prévenir et résoudre des différends éventuels et qu'enfin l'on peut aisément développer un esprit de cordialité et de convivialité au sein de la population environnante.

Nous avons certes la sécurité au Rwanda mais pas encore la paix aussi longtemps que nous avons la situation du Congo d'où les gens mal intentionnés peuvent toujours s'infiltrer et nuire à la population. Tant que nous pensons toujours à cette situation, nous n'aurons pas de paix même si les instances de sécurité et les échelons administratifs sont dignes de confiance. C'est dans le cadre de recherche d'une paix durable pour notre population que nous avons apposé notre signature sur les Accords de Lusaka et d'ailleurs.

Concernant la part de la sécurité dans le processus d'Unité et de Réconciliation, le Gouvernement doit mettre sur pied des instances protégeant chaque citoyen sans discrimination aucune, résoudre toute forme de conflit naissant au sein de la population et dans la mesure du possible, prévenir ces conflits.

Lorsque les dirigeants à la base sont efficaces, les conflits peuvent être résolus aux bas échelons. Dans le cas contraire, si les dirigeants ne sont pas bons à la base, les conflits peuvent entraver sérieusement le processus d'Unité et de Réconciliation au fur et à mesure qu'ils prennent plus d'ampleur et montent vers de hauts échelons.

Lorsque les conflits se situent dans de hautes sphères de l'administration, ils créent des discriminations au sein de la population, lui ôtent ses droits et créent un climat de peur. Ces conflits génèrent chaque fois des actes ignobles du genre «Génocide de 1994».

C'est la raison pour laquelle, bon gré malgré, l'on ne peut parler de sécurité et de paix, sans parler d'Unité de Réconciliation. L'on ne peut atteindre l'une en excluant l'autre. Il est d'ores et déjà impératif de trouver les voies et moyens de résoudre les conflits dans les meilleurs délais et d'une façon efficace, le tout basé sur la justice en vue d'atteindre la sécurité, la paix, l'unité et la réconciliation, le développement économique et social de ce pays.

Il s'est avéré entre autres choses que la sécurité devient aisée lorsque les habitants se mettent ensemble pour son maintien.

Dans sa conclusion, le Colonel BEM HABYARIMANA Emmanuel affirme que le Rwanda figure sur la liste des pays fort avancés dans le domaine de la sécurité et que dorénavant ces pays devraient être plus actifs et qu'à l'instar du Rwanda devraient mettre en place un système de sécurité et autres, basés sur la population. Ainsi bâtis, ces échelons résoudre efficacement les conflits et habitueront les familles à cet exercice et celles-ci ne tarderont pas à résoudre leurs propres conflits et partant, la sécurité sera assurée, l'unité et la réconciliation seront atteintes. Vice versa, la part de l'Unité et de la Réconciliation devra être apparente dans la voie d'asseoir une paix et une sécurité durables.

2. RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS MENEES ALA BASE (GRASSROOT CONSULTATIONS) SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION



Au nom de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, je vous réitère mes remerciements pour avoir bien voulu participer à ce Sommet National. J'ai le plaisir de partager avec vous le rapport de différentes consultations que la Commission a effectuées auprès de la population de toutes les Préfectures du Pays ainsi qu'avec des Rwandais résidant à l'étranger.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais d'abord vous tracer l'historique de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation.

Les Accords d'Arusha signés en 1993 assigne à cette Commission la mission d'analyser les relations entre les rwandais et de faire tout ce qui est possible pour améliorer ces relations. Le Rwanda a été caractérisé par une mauvaise gouvernance qui s'est toujours appuyée sur une politique de division du peuple, ce qui a conduit à différentes dictatures successives. Cette politique de non-respect des droits de l'homme a conduit le pays dans le génocide et les massacres de 1994 qui ont causé la mort de plus d'un million de rwandais.

La Commission a été créée pour promouvoir l'Unité et la Réconciliation du peuple rwandais, seul moyen pour le retour de la Paix, de la Sécurité et du Respect

des Droits de l'Homme, conditions nécessaires pour un vrai développement du Pays.

Il va de soi qu'après le génocide et les massacres, la mission assignée à la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation par les Accords d'Arusha a été très alourdie. L'Assemblée Nationale a voté la loi portant création de cette commission en mars 1999 et lui a assigné les objectifs suivants

1. Préparer et diffuser une information éducative pour la population visant l'Unité et la Réconciliation Nationales
2. Donner des avis sur les projets de loi destinés à combattre les divisions et exclusions
3. CEuvrer à ce que le pouvoir politique serve tous les rwandais sans distinction aucune. La mise en place de cette Commission constitue un pas important vers le changement des idées et attitudes divisionnistes et favorables à l'exclusion.

Fonctionnement de la Commission.

Compte tenu des objectifs assignés à la Commission et de l'importance de la problématique de l'unité et la réconciliation au Rwanda, il a été souhaité que la Politique et le Programme de la Commission prennent pied au niveau de la Famille Rwandaise, pour connaître les idées de la population sur la question, sur l'unité et la réconciliation faire un constat de ce qui a été fait jusqu'à date, étant donné que les rwandais ont commencé à prendre la voie vers l'Unité avant la création même de la Commission.

Un programme de tournée dans toutes les préfectures et les communes du pays a été conçu pour rencontrer les différentes catégories de la population pour les former et les amener à réfléchir et échanger les idées sur ce qui doit être fait dans le cadre de la réconciliation. Ces rencontres devaient leur permettre également de réfléchir sur leurs conditions de vie aussi bien au niveau économique, culturel, politique etc.

Les personnes invitées à participer à ces concertations sont

- les dirigeants des organes de l'Etat,
- les représentants des confessions religieuses - les femmes
- les jeunes
- les enseignants
- les sages
- les représentants du secteur privé
- les différents types d'associations
- une partie de rwandais vivant dans l'isolement - les journalistes
- Les artisans.

Méthodologie utilisée dans les consultations.

- Les conférences-débats
- Les camps de solidarité qui ont aidé les participants à mieux comprendre les véritables problèmes qui se posent dans leur vie et à s'exprimer sur les problèmes du pays

- La collaboration avec les Organisations Non Gouvernementales intervenant en matière d'Unité Nationale et le suivi de leurs actions pour connaître leurs idées sur la question.
- Les rencontres avec les rwandais résidant à l'étranger pour recueillir leurs avis. Ce programme de rencontre sera poursuivi.

Les questions que la Commission a soumises à la population rwandaise.

1. Que pensez-vous de la problématique de l'Unité et la Réconciliation ?
2. Selon vous, quels sont les blocages à l'Unité et la Réconciliation Nationales ?
3. Quelle est votre contribution (et celle de la catégorie que vous représentez) dans la résolution du problème d'Unité et Réconciliation ?

Ce sont ces questions qui ont été soumis aux rwandais. Toutefois, à certains endroits il nous a été posé des questions dont les principales sont

- Qu'est ce que la Réconciliation ? Entre qui et qui ? Entre les Hutu et les Tutsi ou entre les responsables et les victimes du génocide et des massacres ?
- La Réconciliation ne risque-t-elle pas de ralentir le processus judiciaire ?
- La Commission ne viserait-elle pas le pardon des responsables du génocide et des massacres ?

La compréhension qu'ont les rwandais vis à vis de l'Unité et la Réconciliation Nationales.

L'Unité et la Réconciliation Nationales sont nécessaires.

- L'Unité et la Réconciliation constituent la seule voie pour que ce que le Pays a connu en 1994 ne recommence pas.
- Les Rwandais ne devraient pas s'enliser dans des problèmes qu'ils laisseraient à leurs enfants et petits enfants en héritage.
- Si nous voulons sauvegarder l'existence de notre pays le Rwanda sur la carte du monde, nous devons avoir « l'Unité ».

L'Unité et la Réconciliation Nationales sont possibles.

L'Unité et la Réconciliation sont possibles au Rwanda dans la mesure où un tel problème n'existait pas avant l'arrivée des colons. Plusieurs exemples témoignent de ce fait. En effet, non seulement les rwandais étaient unis mais aussi le pouvoir était partagé en fonction des compétences de chacun. Par ailleurs, plusieurs facteurs favorisaient cette unité. Nous citerons en exemple

- parler la même langue, avoir la même religion, la même culture etc.
- le système de « cousinage=ubuse » ne tenait pas compte de l'appartenance à l'une ou l'autre ethnie,
- le principe de respect qui caractérisait la culture rwandaise et qui contribuait à éviter ou à atténuer les conflits,
- l'inexistence de guerres civiles dans l'histoire du Rwanda avant l'arrivée du colonisateurs,
- les appellations « Hutu, Tutsi et Twa » faisaient plutôt référence à la situation socioéconomique des individus qu'à des liens de parenté. En effet, on pouvait

passer du statut de Twa, Hutu à celui de Tutsi en fonction de la situation économique relativement aisée. Lorsque cette situation se détériorait, un Tutsi devenait Hutu ou Twa selon le degré d'appauvrissement. Les ethnies qui étaient connues étaient: ABEGA, ABAZIGABA, ABASINDI, ABANYIGINYA etc. et Hutu, Twa et Tutsi se retrouvaient au sein d'un même groupe ethnique.

- lorsque le Rwanda était attaqué de l'extérieur ou déclarait la guerre à un autre pays, les combattants étaient choisis parmi toutes les ethnies. Ils se battaient tous pour défendre les intérêts du pays.
- les chefs des armées étaient choisis en fonction de leur compétence et de leur bravoure. L'exemple le plus parlant est celui de Bisangwa qui étaient Hutu et Chef de l'Armée du Roi Rwabugiri.

Bref, les divisions ont été semées progressivement par les colons comme un cultivateur sème le grain. Il importe de fournir beaucoup d'efforts pour déraciner ces divisions et nous sommes convaincus que cela est possible.

Les rwandais qui ont été consultés ont donné des exemples qui ont prouvé la possibilité d'Unité et de Réconciliation entre les rwandais après les événements de 1994

1. Beaucoup de personnes ont apprécié le fait que certaines personnes ont protégé d'autres pendant le génocide et les massacres. Plusieurs familles ont récupéré les enfants orphelins pour leur offrir une vie de famille, si bien que le nombre d'orphelins a fortement baissé dans les orphelinats. En effet, sur 400.000 enfants orphelins qui étaient placés dans les orphelinats, il n'en reste que 3.900 qui ne sont pas encore récupérés par les familles. Ils ont été tous accueillis sans aucune distinction.
2. Les rwandais apprécient également les changements introduits dans le système scolaire. Il n'y a plus de discrimination dans les écoles ; le passage du niveau primaire au secondaire se fait sur base de mérite. Les notes des élèves sont actuellement publiées jusque dans les communes et tout se passe dans la plus grande transparence. Le système d'octroi de bourses d'étude à l'étranger n'est pas non plus discriminatoire : ce sont ceux qui réussissent le concours d'Etat qui bénéficient de ces bourses.
3. Beaucoup de rwandais se félicitent aussi de la suppression de la mention « ethnie » dans les cartes d'identité.
4. Plus de 3.600.000 réfugiés ont été appuyés pour rentrer au Pays, ont été conduits dans leurs secteurs d'origine et socialement réintégrés.
5. La nouvelle politique de l'habitat a favorisé une cohabitation pacifique, elle facilite l'accès aux infrastructures de base comme l'eau, les écoles, les routes, les marchés etc. tout cela satisfait la population rwandaise.
6. La population rwandaise a apprécié les élections des dirigeants à la base, des représentants de la jeunesse et des représentantes des femmes. En effet, ces élections ont été caractérisées par les critères de compétence et d'utilité sans tenir compte de l'ethnie, de la région et tout ce qui pouvait contribuer à diviser les rwandais.
7. Le peuple rwandais est satisfait de sa participation à assurer sa propre sécurité et a choisi lui-même les composantes de sa « force d'auto défense locale » (Local Defence Force) pour l'appuyer.

La façon dont la population assure sa propre sécurité.

- Dans les préfectures où il n'y avait pas de sécurité, la population s'est organisée pour combattre les infiltrés. Actuellement le problème est résolu.
- La population a mis en place le système d'aide aux groupes vulnérables
- Un fonds d'appui aux rescapés du génocide a été créé
- Il existe un fonds communal d'appui aux femmes et autres personnes vulnérables
- Des programmes d'aide scolaire aux enfants a été mis en place
- Les femmes violées qui jusque là se cachaient sont sorties de leur cachette pour être soignées ; leurs maisons ont été réhabilitées et elles sont appuyées pour entreprendre des activités génératrices de revenus
- Le fonds du CDC (Comité de Développement Communal - Community Development Committee) vient en aide à tout le monde sans distinction
- Dans la plupart des communes qui ont été visitées, des actions de solidarité ont été identifiées et la population s'en est félicitée. Certaines personnes qui s'étaient appropriées les biens des autres les ont remis aux propriétaires qui étaient souvent des voisins, tout le monde a participé à l'inhumation des restes des victimes du génocide et des massacres, le deuil est porté par tout le monde, des signes de reconnaissance ont été adressés à ceux qui ont sauvé d'autres pendant le génocide et les massacres, certains coupables ont demandé pardon, etc.
- Les fêtes constituent des occasions pour réunir les gens.
- Les rwandais sont satisfaits des services des instances militaires pour assurer leur sécurité. Ils apprécient aussi l'intégration des ex-FAR (Forces Armées Rwandaises) au sein de l'Armée Patriotique Rwandais (A.P.R.) qui par ailleurs vivent en harmonie avec les autres. S'occuper des groupes qui ont été longtemps oubliés comme les femmes et la jeunesse - S'occuper également des catégories sociales qui sont restées en arrière par rapport au développement comme les batwa.
- Des organes chargés de contrôler les hautes instances du gouvernement ont été mis en place ; la population est contente des stratégies mises en place pour contrôler les erreurs commises par les autorités gouvernementales et pour faire des procès contre les militaires qui ont commis des infractions. Ces faits contribuent à donner plus de confiance aux rwandais vis à vis des autorités.
- Les agences gouvernementales chargées de gérer les biens de l'Etat ont été mises en place comme le National Tender Board et l'Inspecteur du Gouvernement. Ceux qui les connaissent apprécient leur façon de travailler surtout dans la lutte contre la corruption.
- Les rwandais sont contents du fait que la Commission va auprès d'eux pour les consulter pour l'un ou l'autre sujet les concernant.

Même si le peuple rwandais assure que l'Unité et la Réconciliation Nationales sont possibles, il a reconnu qu'il y a encore des blocages qui ont été analysés

1. Le principal blocage se situe au niveau de la Justice.

- Les rescapés du génocide et des massacres souhaitent que la Justice fonctionne plus vite pour juger et punir ceux qui ont tué les leurs. Ils ont peur

qu'ils ne soient victimes à la culture de l'impunité connue au Rwanda depuis toujours.

- D'autres déplorent le fait que les membres de leur famille soient emprisonnés depuis plus de 5 ans alors qu'ils sont innocents.
- Les autres encore s'inquiètent du peu de capacités du système judiciaire rwandais.
- D'autres ont souligné le problème de corruption au niveau de la justice.
- De part les divisions qui ont caractérisé le pays, certains rwandais ont exprimé leur méfiance vis-à-vis de certains magistrats dont la neutralité serait mise en cause dans les jugements. • Ils souhaitent que puissent démarrer les juridictions Gacaca et qu'ils puissent être informés du fonctionnement de ces juridictions ; Toutefois, ils sont inquiets de leur réussite dans la mesure où il pourrait être difficile de trouver suffisamment de sages dans le pays et souvent de la culture du mensonge qui caractérise la plupart des rwandais.

2. La Pauvreté et l'ignorance constituent également d'importants blocages.

- Il s'agit d'un problème très important pour le Pays. En effet, la majorité de rwandais est très pauvre, que ce soit les rescapés du génocide, les anciens et nouveaux réfugiés. Les conséquences du génocide, des massacres et de la guerre ont largement contribué à détériorer la situation socio-économique de la population rwandaise. On enregistre en effet beaucoup de veuves, d'orphelins, des maladies comme la malaria etc. Par ailleurs, le fait que les gens pensent que le Gouvernement et les Organisations Non Gouvernementales sont là pour résoudre leurs problèmes ne contribue pas à donner de l'espoir pour l'avenir.
- Les problèmes de terre et de l'habitat ont été soulevés plusieurs fois et la population se demande où les autorités en sont avec la nouvelle loi foncière.
- Les occupants de certaines zones d'habitat regroupé (imidugudu) se plaignent du manque d'infrastructures de base dans leurs agglomérations comme l'eau, les formations sanitaires, les toilettes etc.
- Les Batwa ont des problèmes particuliers de manque de terres et de logements décentes. Leurs conditions de vie sont inacceptables pour un être humain.

3. La mauvaise gouvernance est aussi un autre blocage à l'Unité et la Réconciliation du peuple rwandais.

- Au moment où le Gouvernement d'Union Nationale s'évertue à mettre en place une politique de bonne gouvernance, certains rwandais se plaignent du comportement de certaines autorités qui affichent des attitudes de dictateurs, de divisionnistes et qui ne font pas participer la population à la prise de décisions les concernant.
- La population a déploré le comportement de certaines autorités qui ne travaillent que pour leur propre intérêt et gèrent mal les biens publics. La mauvaise gouvernance ne peut pas être favorable à l'Unité et la Réconciliation Nationales tant que ces autorités dont le comportement est déplorable demeurent à leur poste. Même si les organes de base ont été mis en place, la

population ne comprend pas encore leur mission pour comprendre sa part dans la direction de ces organes en vue de changer les élus qui ne s'acquittent pas efficacement de leur devoir.

4. Une divergence dans la lecture de l'Histoire du Rwanda.

Les rwandais ne font pas une même lecture de l'histoire de leur pays. Ceci a eu comme conséquence entre autres la suspension de l'enseignement de l'histoire du Rwanda dans les écoles. Les débats menés par la Commission avec les différentes catégories de la population ont montré que ce problème de lecture de l'Histoire du Rwanda est un facteur de division.

- Comprendre sa part dans la direction de ces organes en vue de changer les élus qui ne s'acquittent pas efficacement de leur devoir.
- Il existe une école qui soutient que les Hutu, les Tutsi et les Twa n'ont rien de commun, qu'ils n'ont pas la même histoire, non plus les mêmes origines et que dans leur histoire rien ne prouve qu'ils ont été unis au cours d'une certaine période. Une autre école soutient que les divisions que connaissent les rwandais prennent leurs sources dans les effets de la colonisation. Une troisième pense que les divisions prennent leurs origines dans le régime féodal.
- Il y a eu beaucoup de discussion sur ce qu'on appelle couramment la Révolution de 1959. Certains disent que cette révolution n'a apporté que conflits, souffrances, incendies des maisons, massacres et exil. Les autres sont convaincues de ce que cette révolution a apporté des changements fondamentaux dans la politique d'exclusion qu'a longtemps connu le peuple rwandais. Ce sujet provoque beaucoup de discussions particulièrement dans des camps de solidarité organisés partout dans le pays. Les mêmes débats se font autour des origines des ethnies : Hutu, Tutsi et Twa.

5. La grande importance donnée aux origines ethniques et régionales.

- Le problème d'exclusion existe. Certains le perçoivent comme un problème d'appartenance à l'ethnie Hutu, Tutsi ou Twa plutôt qu'à l'appartenance au même pays le Rwanda. Ce fait a été constaté dans les questions qui ont été posées par la population dans la mesure où on prenait la parole pour défendre les intérêts de son groupe ethnique au lieu de se préoccuper des intérêts de tous les rwandais. Par ailleurs, cela a été remarqué dans la perception différente que la population a vis à vis du génocide, certains allant jusqu'à nier son existence ou à la justifier par le fait que les Tutsi ne se sont pas bien comportés vis à vis des autres.
- Le problème de division est allé jusque dans les pays d'accueil des réfugiés rwandais qui estiment qu'ils ne jouissent pas des mêmes prérogatives. Toutefois, il n'y a pas eu d'exemples concrets justifiant ces faits qui ont par ailleurs été relevés.
- Certains considèrent le fonds pour les rescapés du génocide des massacres comme un fonds créé pour les seuls Tutsi ; d'autres disent qu'il s'agit d'un fonds constitué en faveur d'IBUKA. Le fait de ne pas avoir bien expliqué le fonctionnement de ce fonds à la population constitue une source de division.

- Le jour de deuil national en mémoire des victimes du génocide et des massacres ne fait pas non plus objet de consensus entre les gens. Certains sèment la terreur en répandant des rumeurs comme quoi ce jour les Hutu devraient s'enfuir du pays.

6. D'autres blocages à l'Unité et la Réconciliation Nationales ont été soulevés à savoir

- le manque de sanctions prévues dans la législation rwandaise à l'encontre de toute source de division
- le mépris et l'usage des paroles provocatrices • les injustices
- le manque de respect de Dieu
- la non remise des biens d'autrui ;

Après consultation auprès de toutes les catégories de la population, la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation a élaboré 3 types de programmes sur base des idées issues des différentes discussions

Le Programme d'Education Civique.

Ce programme a un double objectif

- Préparer et assurer le suivi de la formation et du matériel didactique en matière d'Unité et de Réconciliation,
- Former dans cette matière, la population rwandaise particulièrement les autorités à tous les niveaux, la jeunesse estudiantine.

I. Le Programme d'Appui aux activités génératrices de revenus en faveur de la population.

- Ce programme vise l'appui des actions concrètes favorisant l'Unité et la Réconciliation et qui aident la population à résoudre leurs problèmes quotidiens.
- Pendant sa première année d'existence, la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation s'est d'abord investie à comprendre la perception de la population vis à vis du concept d'Unité et Réconciliation dans le contexte rwandais. Elle s'est ensuite investie dans les actions d'éducation civique. Elle compte entreprendre progressivement la réalisation des autres programmes au fur et à mesure qu'elle en acquiert les capacités.

2. Le Programme de Résolution des Conflits.

Ce programme a un triple objectif à savoir

- Examiner et proposer des lois en faveur de la promotion de l'Unité
- Suivre de près le respect par les autorités de la politique de l'Unité et la Réconciliation Nationales
- Servir de modérateur en cas de conflit dans l'optique de l'Union et la Réconciliation Nationales.

J'espère que nous allons recueillir de ce Sommet beaucoup d'idées qui vont aider la Commission dans la définition d'une bonne politique qui fait le consensus des

rwandais. Les actions à mener en faveur de l'Unité et la Réconciliation entre les Rwandais.

En général, les actions qui devraient être menées concernent

- Renforcer la-Justice
- Mettre en place rapidement les juridictions « Gacaca »
- Assurer la formation permanente de toutes les couches de la population à travers : la radio, les manifestations culturelles, les réunions, les conférences - débats, les chansons, les jeux, les théâtres, etc.
- Intégrer les programmes d'Unité et Réconciliations nationales et de patriotisme dans les programmes d'enseignement
- Entreprendre des activités et projets visant le développement de la population répartis équitablement sur tout le territoire rwandais.
- Venir en aide ceux qui subissent le plus les effets du génocide, des massacres, de la guerre et de l'exil.
- Revoir l'organisation et le fonctionnement des partis politiques de façon qu'ils ne constituent plus des sources de division.
- Promouvoir la bonne gouvernance qui puisse servir de référence à l'Unité et la Réconciliation Nationales, à la culture de la Vérité, à la Justice, à la culture de la Paix, qui évitent toute forme d'exclusion dans l'embauche. Suivre les critères de compétence et de capacité dans l'engagement et la promotion des agents.
- Mettre en place les représentants de la Commission à partir des cellules jusqu'à la préfecture.
- S'occuper des orphelins sans distinction
- Promouvoir les éléments de la culture rwandaise qui favorisent l'unité entre les rwandais et rejeter ceux qui contribuent à les séparer.
- Donner l'occasion aux anciens de témoigner aux plus jeunes, sur base des exemples concrets, de l'existence de l'unité entre les rwandais dans l'histoire du Rwanda et de sa disparition progressive grâce à l'œuvre des colons.
- Enrayer l'usage des paroles provocantes qui sont source de division
- Réécrire l'Histoire du Rwanda et enseigner la nouvelle Histoire qui serait la bonne dans les écoles
- Faire participer toutes les couches de la population à la définition de la politique d'Unité et Réconciliation Nationales.
- Sensibiliser les auteurs des crimes pour les amener à avouer et à demander face à face pardon aux victimes de leurs forfaits, et amener les victimes à avoir le courage d'accorder ce pardon.
- Mettre en place un système pour assurer la sécurité de ceux qui disent la vérité sur ce qui s'est passé en 1994 et avant.
- Etablir la liste de ceux qui ont pu protéger les autres en 1994 et ceux qui en ont été victime en vue de les faire connaître et pour qu'ils en soient remerciés.

CONCLUSION.

Les différentes rencontres réalisées ont donné suffisamment d'éléments pour tracer la voie que devraient prendre les programmes de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation. Les actions qui font le consensus des participants aux différentes séances de concertation sont : les Formations, les activités visant la

lutte contre la Pauvreté, la promotion de la Justice, le démarrage des juridictions Gacaca, les activités de Recherche sur la vraie Histoire du Rwanda et les sources de division.

V TRAVAUX EN ATELIERS ET EN PLENIERE

Les entretiens du Village URUGWIRO et les consultations populaires sur l'Unité et la Réconciliation se rejoignent sur 3 sujets principaux pointés du doigt par la population comme entraves au processus d'Unité et de Réconciliation. Ces sujets sont

- L'histoire et la gouvernance (Leadership)
- La justice
- La pauvreté

C'est la raison pour laquelle, en préparant ce Sommet, la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation a voulu que ces thèmes soient débattus en profondeur.

Cette troisième partie présente le déroulement des travaux en groupes ainsi que les résolutions dégagées en plénière.

I. PART DE L'HISTOIRE ET DE LA GOUVERNANCE DANS LE PROCESSUS D'UNITE ET DE RECONCILIATION.

Quand bien même ceux que l'histoire du Rwanda intéressent disent qu'elle est jonchée de conflits basés sur l'ethnisme, ce qui est évident pour tout le monde est que l'Unité des Rwandais existait avant le colonialisme.

Les Rwandais partageaient la même langue, la même vision et le même culte de Dieu et généralement la même culture. L'habitat était hétérogène et chacun avait le droit d'habiter où il voulait et à travers tout le pays.

S'il est vrai que l'Unité des Rwandais existait avant l'avènement du colonialisme, il est aussi vrai qu'une injustice sociale basée sur le servage, la rente aux propriétaires fonciers, les travaux forcés et la discrimination et/ou la marginalisation de certains groupes s'était installée.

Si avant l'époque coloniale il n'y a jamais eu des guerres sur fond ethnique, l'on ne peut passer sous silence des conflits meurtriers de pouvoir qui ont endeuillé le Rwanda.

Les débats en ateliers sur l'histoire et la gouvernance ont été précédé par l'exposé de MGR KANYAMACUMBI Patient et des facilitateurs

a) Exposé de Mgr Kanyamacumbi Patient et des facilitateurs



Mgr Kanyamacumbi Patient a expliqué aux participants le non fondé de ce que l'on appelle «ETHNIES» au Rwanda. Il a démontré que Hutu, Tutsi et Twa ne sont pas des ethnies dans la mesure où «Il y a des Tutsi qui n'ont pas d'ancêtre Tutsi et qui actuellement sont appelés Tutsi». « Il y a des Hutu qui le sont il n'y a pas cent cinquante ans» et qui se prétendent Hutu. Mgr Kanyamacumbi Patient a posé la question: «Ces ethnies Hutu ou Tutsi que l'on peut épousseter à son gré comme de la poussière sur le corps, sont-elles réellement des ethnies ?»

Les Rwandais se retrouvaient dans des clans différents au nombre de 18. Hutu, Tutsi et Twa ne s'identifiaient pas comme ethnie dans laquelle un rwandais pouvait être recensé, c'était plutôt une appellation pour étiqueter le rwandais qui ne pouvait être identifié autrement. Il est évident que les appellations Hutu Twa et Tutsi étaient basées sur la loi régissant la division du travail et montraient surtout le rang social, déterminant pour la fixation des impôts ; «le rwandais ne pouvait être nommé autrement».

A l'évènement du colonialisme, les épithètes Hutu, Twa et Tutsi ont reçu un cadre politique tout nouveau servant de tremplin pour l'intérêt personnel du colonisateur. Ceci a fait que les rwandais ne se sont plus retrouvés dans leur environnement traditionnel, changement d'attitude et de mentalité, ils se sont sentis Hutu, Tutsi et Twa d'autant plus que certaines explications relatives aux aptitudes de chaque ethnie accompagnaient ces qualificatifs.

C'est ainsi que les Tutsi ont été identifiés aux administrateurs alors que seule une infime fraction gouvernait, les Hutu et Twa furent ceux opprimés par les gouvernants. Les Rwandais apprirent qu'aucun lien ne les unit, qu'ils sont arrivés au Rwanda à des époques et provenances différentes et que malgré les clans auxquels ils appartiennent tous, ils sont quand même différents. Il s'en est suivi la destruction de ce qui était la «Nationalité Rwandaise» et l'affermissement des appellations Hutu, Twa, Tutsi. Le colonisateur était parvenu à ses fins Diviser le peuple Rwandais pour le gouverner sans problème.

Sous les auspices des intellectuels héritiers des colons et sous la houlette des partis politiques les Rwandais s'entredéchirèrent . Au lieu de servir de leçon, les conflits de 1959 auront servi d'échelle à l'ascension et à la pérennité du pouvoir.

Les conflits ont perduré jusqu'à dépasser Pethnisme, atteindre le régionalisme et l'équilibre. Les droits fondamentaux de la personne ne furent pas respectés au Rwanda. Les Rwandais subirent le joug d'un pouvoir dictatorial.

Les dissensions semées et entretenues par la 1ere et la 2eme République ont conduit aux massacres et au génocide de 1994. Ce qui a été semé par le colonialisme et entretenu par les Rwandais eux-mêmes a prospéré jusqu'à générer de sombres jours pour le Rwanda.

C'est pour cela que les Rwandais ont choisi de se réunir, de ressasser les erreurs du passé en vue d'y apporter des corrections, de rebâtir un pays d'espoir, un Etat de droit basé sur le respect des droits de l'Homme.

Après l'exposé de Mgr Kanyamacumbi Patient sur l'histoire et la gouvernance, les participants se sont répartis en groupe de travail devant examiner ces deux thèmes et en dégager les relations avec l'Unité et la Réconciliation Nationales.

b) Les travaux en ateliers

(1) Explications par des personnes ressources.

Après l'exposé de Mgr Kanyamacumbi Patient et des facilitateurs, les participants ont discuté sur l'histoire et la gouvernance des régimes successifs au Rwanda. Il a été noté le fait que l'histoire du Rwanda a subi des distorsions volontaires basées sur des intérêts personnels des colons et de certains dirigeants.

Les participants se sont entretenus sur la part des colons et des Missionnaires dans des conflits qui ont fragilisé le Rwanda. Ils ont démontré comment la race Rwandaise a été remplacée par les ethnies Hutu, Tutsi et Twa. Arrivés au Rwanda, ces étrangers ont introduit une idéologie qui a complètement perturbé la vision des Rwandais.

Pour faciliter leur tâche, ces étrangers ont fort discrédité la langue et la culture rwandaise. Le culte à Dieu, aux ancêtres et autres destinés à consolider l'Unité des Rwandais ont été bannis, voire même punis par la loi pour la plupart ; la gouvernance passa de l'autre côté. Le roi n'eut plus de parole, tout ce qui

caractérisait sa souveraineté lui fut enlevé, les familles proches du roi furent adulées par le pouvoir colonial. L'exemple des lois promulguées entre 1917 et 1933 est significatif.

En effet, suite à ces lois, les Hutus au pouvoir à cette époque ont été destitués . Seuls les chefs issus des familles fortes tutsies furent nommés. Cette injustice sociale sur fond ethnique allait servir plus tard de prétexte à quelques partis politiques pour démontrer que le mal rwandais n'était autre que la concentration de pouvoir et de richesses par le tutsi.

Les participants ont fait une analyse de la façon utilisée par le MDR-Parmehutu pour accéder au pouvoir en profitant des conflits qui régnaient. Ce parti politique a enseigné que le tutsi était un étranger qu'il est arrivé au Rwanda après les Hutu et les Twa, qu'il a utilisé le système de servage pour écraser les Hutu et les Twa et pour s'appropriier du pays, que le servage et la monarchie constituent la vraie source du malheur et de la misère des Hutu.

Les séminaristes ont montré que cette idéologie fut caractéristique de la 1^{ère} et de la 2^{ème} République. Plusieurs exemples ont été donné dont les principaux sont d'accorder des promotions à celui ou à ceux qui avaient pillé ou tué les Tutsi. En 1959,1960,1963,1973 plusieurs tutsi ont été tués et d'autres se sont exilés. Ceux, exilés ont été privés de leurs droits de citoyen, ceux, restés dans le pays ont été fortement entravés par l'équilibre ethnique et régional. C'est cette idéologie longtemps prônée par des régimes successifs qui fut à l'origine des massacres et du génocide de 1994.

Les participants ont souhaité un changement radical de cette idéologie dont les régimes successifs ont fait leur fer de lance dès l'époque coloniale jusqu'en 1994. L'Unité devrait être l'unique fondation sur laquelle sera érigée l'éducation de la jeunesse et sur laquelle la gouvernance de ce pays prendrait racine.

(2) Les discussions en ateliers ;

Après les exposés des personnes ressources, il s'est avéré que l'Unité des Rwandais a été entravée par l'histoire et la gouvernance du pays. Différents problèmes ont été soulevés et des solutions ont été proposées.

Les problèmes peuvent être résumés en ces quelques points:

- L' histoire a subi des distorsions volontaires dans le but d'alimenter une idéologie divisionniste.
- Des postes de responsabilité dans l'administration ont été attribués sans tenir compte de la compétence et des intérêts de la population.
- Les Rwandais comprennent mal la démocratie qui pour eux, compte tenu de ce qui s'est passé, s'identifie à un antagonisme sur toile de fond ethnique des partis politiques.
- Les Rwandais ne comprennent pas qu'ils ont un rôle à jouer dans la gouvernance de leur pays.

Après avoir mis à jour ces problèmes, ils ont proposé des solutions suivantes

- **Concernant l'histoire**

- Mener des recherches sur l'histoire du Rwanda et l'enseigner à tous les Rwandais dans le but de leur unité.
- Eviter tout langage ou tout écrit basé sur l'idéologie divisionniste.
- Valoriser tout ce qui, dans la culture rwandaise, est susceptible d'affermir l'Unité des Rwandais (le savoir vivre, le courage, la vérité...).
- Demander aux confessions religieuses qui ont joué un rôle dans la division du peuple Rwandais de se séparer des idées et actes à l'origine de ces dissensions et de montrer des stratégies adoptées pour arriver à l'Unité et la Réconciliation des Rwandais.
- Eu égard à la part active du Parti MDR-Parmehutu dans l'histoire du Rwanda, faisant suite aux résolutions et recommandations des entretiens du Village URUGWIRO, il a été demandé au MDR-Parmehutu de procéder à une restructuration idéologique radicale dans la transparence, et de changer son nom, dont l'écho rappelle constamment aux Rwandais les tristes souvenirs du passé de leur histoire.
- Accélérer le projet d'une Nouvelle Hymne Nationale et d'un Nouveau Drapeau National ainsi que d'un Nouveau Logo ou Sceau de la République et ceci dans le contexte de l'Unité des Rwandais.

- **Concernant la gouvernance**

- Expliquer aux Rwandais que la démocratie signifie pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple.
- Donner à la population l'opportunité de choisir ses propres dirigeants et de leur demander des comptes.
- Mettre sur pied une école destinée à former les dirigeants, à leur transmettre des compétences mais également à leur faire comprendre qu'ils sont au service de la nation et des intérêts de ses citoyens.
- Corriger les erreurs du passé pour que les dirigeants actuels puissent jouir d'une crédibilité auprès de la population.
- Instaurer des principes qui régissent le fonctionnement du pouvoir ainsi que le Code de conduite des partis politiques et des politiciens.
- Déterminer la durée limite des mandats aux hauts postes de l'administration du pays.
- Former les Rwandais pour qu'ils puissent comprendre leur rôle dans la direction du pays.
- Créer des lois punissant ceux qui banalisent ou nient le génocide qui a eu lieu au Rwanda.

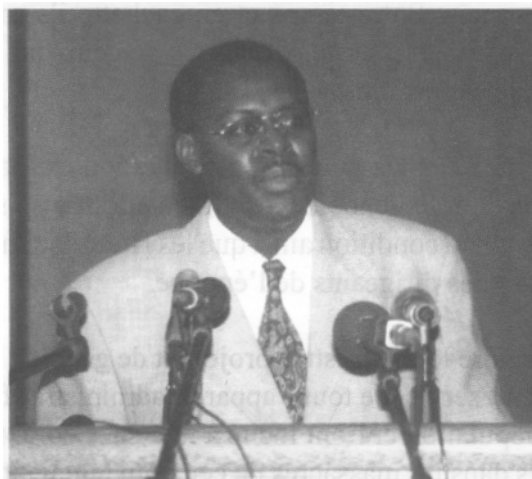
c) Conclusions

Après l'analyse des problèmes relatifs à l'histoire et à la gouvernance, les participants ont émis des recommandations suivantes

- Ecrire l'histoire du pays sur base de recherches poussées afin que les Rwandais puissent apprendre la vérité sur leur histoire.
- Enseigner l'histoire pour que les Rwandais puissent se réconcilier sur base d'une vraie unité.

- Eviter la globalisation dans l'analyse de l'histoire.
- Enseigner l'histoire dans toutes les écoles et dans les meilleurs délais.
- L'autorité suprême du pays doit appuyer l'Unité et la Réconciliation Nationales basées sur la loi.
- Donner à la population le droit de choisir ses propres dirigeants et le pouvoir de leur demander des comptes.
- Elaborer un code de conduite des dirigeants à tous les échelons.
- Demander aux confessions religieuses qui ont joué un rôle dans la division du peuple Rwandais de s'écarter de l'idéologie divisionniste et de montrer des stratégies en perspective pour atteindre l'Unité et la Réconciliation des Rwandais. - Eu égard au rôle joué par le parti politique MDR-Parmehutu et faisant suite aux résolutions des entretiens du Village URUGWIRO, il a été demandé au Parti MDRParmehutu de procéder à une restructuration idéologique radicale, en toute transparence et de changer son nom dont l'écho rappelle constamment aux Rwandais les tristes souvenirs de leur histoire.
- Accélérer le projet d'une Nouvelle Hymne Nationale, d'un Nouveau Drapeau National et d'un Nouveau Logo ou Sceau de la République ceci dans l'esprit de l'Unité des Rwandais.
- Expliquer aux Rwandais que la démocratie signifie pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple.
- Adopter des lois punissant ceux qui banalisent ou qui nient le génocide qui a eu lieu au Rwanda.
- Sensibiliser les Rwandais à analyser les propos de leurs dirigeants et de les dénoncer au cas où ils constituent un obstacle à l'Unité et la Réconciliation.
- Demander aux instances et à la Communauté Internationale de soutenir le processus d'Unité et de réconciliation en cours dans le pays.

II. LA PART DE LA JUSTICE DANS LE PROCESSUS DE L'UNITE ET LA RECONCILIATION



Parmi les trois thèmes principaux sujets à discussion figure le thème de la justice. Ce thème a été introduit par le Dr NTEZIRYAYO Faustin avant de faire l'objet de discussion en ateliers. Le problème de justice au Rwanda a été décortiqué par des experts lors des travaux en groupes. Après l'analyse, il s'en est suivi des discussions à bâtons rompus. Des résolutions et des recommandations ont été adoptées tant en ateliers qu'en plénière.

a) Exposé sur la justice

Cet exposé a été animé par le Dr. Faustin NTEZIRYAYO qui, dans son introduction a salué les organisateurs du Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation. Il se réjouit de l'occasion qui lui a été offerte pour donner l'exposé sur la justice, d'autant plus qu'il fût parmi les premiers acteurs du système judiciaire depuis le mois d'Octobre 1996 jusque début janvier 1999, rôle qu'il a assumé en tant que Ministre de la Justice.

Il a rappelé l'histoire de notre pays qui, à plusieurs reprises a été caractérisée par une discrimination d'une partie de la population, qui a été privée de ses droits fondamentaux jusqu'à être bannie et expulsée de son pays. Ceux, restés dans le pays ont aussi subi le fardeau des régimes divisionnistes tablés sur l'ethnisme et le régionalisme.

Les ténors de cette politique ont été aveuglés par leurs intérêts matériels personnels et par le groupe de courtisans véreux qui leur faisaient croire que eux et eux seuls étaient aptes à diriger, malgré des appels incessants des Rwandais en exil et de ceux des Rwandais de l'intérieur qui clamaient haut et fort qu'enfin le temps était venu où tout rwandais devrait jouir de ses droits, qu'il devrait recouvrer sa valeur et son respect vis-à-vis des autres, droits qui avaient été foulés au pied depuis fort longtemps.

Au lieu d'écouter la voie de la raison, les prélats des régimes répressifs successifs en faisait le cadet de leurs soucis. Entre-temps et en cachette ils optaient pour une solution plutôt radicale, celle de ,se débarrasser à tout jamais de ceux qui étaient considérés comme des obstacles à leurs intérêts mesquins.

Au fil du temps, du feu sous la cendre, la situation est passée au feu follet jusqu'à culminer dans les massacres et le génocide de 1994 qui ont visé spécialement les tutsis de tout âge, de tout sexe et de toute condition ainsi que les Hutus qui ne partageaient les desseins assassins et exterminateurs des dirigeants de l'époque.

Dans le but d'atteindre leurs sinistres projets et de garantir l'impunité des auteurs, les dirigeants politiques se sont servis de tout l'appareil administratif et de sécurité, qui ont usé de leur influence sur la population et l'ont incité à tuer sans compter que dans la plupart des cas ils ont pris les devants dans les massacres de ceux qui tentaient d'empêcher la population de s'entredéchirer.

A cette époque des massacres et tueries au-dessus de tout entendement se perpétrèrent au nez et à la barbe de la communauté internationale et de

l'organisation des Nations Unies qui n'ont même pas daigné lever le petit doigt alors qu'elles avaient tous les moyens à leur portée pour empêcher ce carnage.

Le Gouvernement de l'Union Nationale s'est fixé comme priorité de procéder par des voies légales pour éradiquer cette culture de l'impunité, pour que les auteurs de ces crimes soient punis d'une façon exemplaire dans le but d'éviter la récidive. Ceci doit se faire de sorte que la justice soit réellement la base de réparation du tissu social durement éprouvé par ces tristes événements.

Parmi les progrès réalisés nous pouvons citer la promulgation de la loi du 30/061996 régissant les procédures liées au génocide et autres actes contre l'humanité dans le but d'éradiquer la culture de l'impunité. Entre autres articles de cette loi, le fait de mettre les auteurs dans des catégories suivant le degré des infractions, le système d'avouer et de demander pardon de façon à voir les peines réduites ainsi que la mise en place de chambres spécialisées dans des tribunaux classiques courants constitue un pas important.

Toutefois la mise en pratique de ce système judiciaire ne s'est pas déroulée sans difficultés. Il y a eu dès le départ quelques problèmes et d'autres ont surgi au fur et à mesure que le système se mettait en branle. Parmi les problèmes qui se sont érigés dès le départ, nous citerons

- Le grand nombre de personnes impliquées dans les tueries
- Le manque de sécurité qui s'est manifesté dans certaines régions du pays
- L'esprit de suspicion et de vengeance de certains
- Le climat de méfiance entre les rescapés et leurs voisins
- Le manque de matériel et du personnel judiciaire qualifié.

Parmi les problèmes soulevés par la suite, nous citerons

- Le double langage des dirigeants. Publiquement, l'on se met d'accord sur les principes mais dans les coulisses certaines personnes vont à l'encontre de ces principes et font tout pour paralyser voire annihiler la mise en action de ces principes.
- Méfiance des échelons judiciaires
- Le non respect de la loi par certains membres du Ministère Public - Etouffer la voie des rescapés
- Ne pas soutenir ni respecter les arrêts judiciaires
- Manque de cohérence dans la préparation des stratégies d'une solution durable quant aux poursuites en justice des auteurs du génocide et des compensations aux victimes.
- Manque de motivation et découragement des échelons judiciaires face au poids et à l'ampleur d'un génocide impliquant un très grand nombre de personnes.

Dans son effort de trouver une solution durable au problème de la justice, la réunion consultative tenue à la Présidence de la République au Village URUGWIRO de 1998 à 1999 a souligné certaines attentes de la population, lesquelles sont basées sur des éléments suivants

- Punir les auteurs des infractions et éradiquer la culture de l'impunité

- Rétablir l'Union et la convivialité au sein de la famille rwandaise
- Rebâtir un Rwanda soudé et hors de portée de quelque forme discriminatoire qu'elle soit.
- Accorder des punitions destinées à corriger ceux qui avouent leurs crimes ou infractions et susceptibles d'aider le pays à se développer.

C'est dans ce sens que des réflexions ont été menées sur les juridictions «Gacaca» qui ont été mises sur pied après un consensus populaire recueilli auprès de toutes les couches de la population. Ces juridictions seront saisies des infractions de la 2ème et la 3ème et 4ème catégorie.

Quand bien même ces juridictions jouissent d'une certaine popularité, il subsiste encore des inquiétudes. Il y en a qui pensent que cette façon de procéder peut faire ombre à la vérité entraînant les ouï-dires, les mensonges et les petites vengeances.

D'autres disent que puisqu'il n'y aura pas d'assistance ou de représentation par les avocats dans le système «Gacaca», l'on peut être étouffé aisément et devenir bouc émissaire et payer les pots cassés. D'autres encore se plaignent des châtiments qui seront accordés aux personnes qui auront avoué et demandé pardon.

Enfin d'autres inquiétudes proviennent de certains présumés coupables qui avouent superficiellement mais qui ensuite tiennent des propos arrogants se voulant un tantinet convainquants comme quoi ils seraient sûrs que malgré leurs propres aveux, le système les blanchira comme neige.

Pour dissiper toutes ces inquiétudes, les Rwandais doivent dire la vérité et en toute liberté lorsque les tribunaux Gacaca commenceront à siéger. La concomitance de la peine de prison et des travaux productifs et générateurs de revenus est à soutenir. Ce qui est intéressant est que tout ceci a été tenu en considération lors de l'examen du projet de loi institutionnalisant les tribunaux «Gacaca». Il est évident que la clairvoyance reste de rigueur.

Le Dr. NTEZIRYAYO pense que pour que les juridictions «Gacaca» puissent être efficacement opérationnelles et aboutir à leur objectif qui est de dévoiler la vérité, de punir les vrais coupables et libérer les innocents, elles devraient fonctionner sous forme de commissions de justice et paix.

Dans sa conclusion, le Dr NTEZIRYAYO a attiré l'attention sur le fait que pour être efficace, la justice doit fonctionner en toute transparence, sans étouffer la vérité au dépens des rumeurs, sans se soucier de petites vengeances. Cette justice ne doit en aucun cas être opaque de sorte que nul ne peut se sentir au-dessus de la loi.

b) Discussions dans les ateliers

Avant de commencer les discussions dans les six groupes qui avaient été créés, chaque groupe a reçu une visite des experts en la matière. Ces derniers ont essayé d'expliquer aux participants ce qu'est la justice. Ils ont dit que la justice

signifie accorder à tout un chacun tout ce dont auquel il a droit, protéger et défendre tout citoyen dans les normes de la loi instaurée dans le pays.

Lorsque les dirigeants sont inefficaces il en sera de même pour la loi. La justice peut être considérée sous deux aspects. Le premier consiste à accorder à chaque citoyen son dû (c'est -à-dire la justice sociale), tandis que le second consiste en la justice judiciaire c'est-à-dire en rapport avec les juridictions. Concernant la justice au Rwanda, il existe une justice classique, une justice internationale le TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda) ainsi que les juridictions «Gacaca».

Les problèmes relatifs aux instances juridiques ont été abordés entre autres le fait qu'avant 1994 la justice était basée sur des conflits de divers niveaux et était partielle. Après 1994 la justice s'est heurtée sur de sérieux problèmes dont

- Le grand nombre de personnes en prison
- L'insuffisance de matériel et d'un personnel qualifié
- Le fait qu'il y ait encore des gens qui se croient au dessus de la loi
- La corruption caractérisée par le fait qu'il existe des auteurs du génocide encore en liberté etc.

A l'échelle internationale, il a été noté que le nombre de personnes qui ont été arrêtées par le Tribunal d'Arusha est encore très petit et que leurs procès sont très lents. Quant aux juridictions «Gacaca», il a été mentionné que même si la loi les institutionnalisant sera bientôt promulguée, elles mettront encore du temps pour être opérationnelles.

Après cette mise au point, les discussions en groupes ont commencé. De ces travaux, il ressort que tous les participants estiment qu'il y a une relation très étroite entre la justice, l'unité et la réconciliation nationales. Tous les participants s'accordent à dire que depuis 1994, des progrès réels ont été réalisés dans le domaine de la justice ; quelques exemples cités sont

- L'augmentation des magistrats dans les parquets et les tribunaux. Des hommes de lois ont terminé leurs études de droit à l'Université Nationale du Rwanda, ils sont actuellement répartis dans les tribunaux et surtout dans les parquets ;
- Les tribunaux ont été restructurés, un programme de coopération entre les parquets et les tribunaux a été mis en place par le Ministère de la Justice devant traiter tous les dossiers de telle sorte que, des prisonniers dont les dossiers ne présentent pas de pièces à convictions soient libérés.
- Le barreau national a été créé, il a été créé également une commission chargée de lutter contre la corruption, les actions concrètes relatives à la mise sur pied des juridictions «Gacaca» viennent d'être posées (nous citerons un exemple la loi régissant ces juridictions, qui vient d'être votée par le Parlement.

Les travaux en atelier ont dégagés quelques contraintes qui, si elles ne sont pas maîtrisées, elles pourraient constituer des obstacles d'envergure à l'Unité et Réconciliation des Rwandais.

Elles sont les suivantes

- Un grand nombre de personnes est en prison, la justice devra s'occuper de chaque cas afin qu'elle soit une justice pour tous c'est-à-dire qu'elle devra s'occuper en même temps de ceux qui sont poursuivis en justice et de victimes ;
- Les dommages et intérêts destinés aux victimes et à leurs familles ne sont pas encore disponibles ;
- La lenteur du TPIR
- Le fait qu'il y ait encore des gens tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur qui ont été très actifs pendant le génocide et qui sont toujours en liberté.
- Le manque de matériel et de personnel qualifié
- Les Rwandais ne comprennent pas de la même façon les massacres et le génocide. Certains disent que le génocide a commencé en 1959, d'autres disent que c'est seulement en 1994 qu'il a eu lieu , il y en a même qui disent purement et simplement qu'il n'y a jamais eu de génocide au Rwanda.
- Le fait que même jusqu'à présent il y ait des gens qui se croient au-dessus de la loi.
- Dans certains coins du pays, la justice ne fonctionne pas comme il faut, les magistrats se font payer des pots de vin, certains dirigeants ne respectent pas les verdicts des tribunaux etc. ce qui a pour conséquence de ralentir le déroulement des procès.
- Des gens qui au lieu de dire la vérité protègent les auteurs des crimes même s'ils sont complètement au courant de la perpétration de ces crimes et des criminels.
- Certains lois sont caduques et d'autres sont contradictoires ; ceci ne fait qu'embrouiller la justice.
- Il n'existe pas de mécanismes adéquats de communication avec la population en matière juridique de sorte que toute nouvelle loi soit à la portée de l'homme du Village URUGWIRO et surtout qu'elle lui soit expliquée, etc.

Après les échanges sur ces problèmes de justice, les participants des six groupes ont essayé d'y apporter des solutions. Toutes les résolutions et les recommandations sur la justice ont été rassemblées, lues et soutenues en plénière.

c) Conclusions

- Construire un Etat de droit et accorder sa part au citoyen dans la législation et l'exécution des lois ,
- Expliquer aux Rwandais et aux étrangers le côté odieux et lourd de conséquences du génocide et statuer sur le fait qu'il n'y aura plus jamais de récidive ;
- Faire une large diffusion des lois promulguées et les expliquer à la population ;
- Adopter des stratégies devant accélérer la mise en exécution des sentences prononcées ;

- Hâter la mise en place d'un fonds de compensations aux rescapés du génocide ;
- Sensibiliser les Rwandais aux juridictions «Gacaca» et à dire la vérité dans le but de consolider une vraie justice, pilier d'Unité et de Réconciliation ;
- Punir sévèrement ceux qui mentent en justice dans le but de nuire aux autres ou de s'approprier de leurs biens ,
- Sensibiliser et former les Rwandais dans le domaine de la loi et des droits de l'Homme et d'intéresser tous les échelons à lutter contre l'injustice sous toutes ses formes ;
- Instaurer des lois punissant ceux qui banalisent ou nient le génocide ;
- Sensibiliser le Rwandais à dire ma vérité en vue d'atteindre l'Unité et la Réconciliation,
- Augmenter la capacité des magistrats ;
- Envisager les voies et moyens de canaliser les forces des prisonniers dans les actions d'appui aux victimes du génocide et dans leur réintégration sociale.

III. RELATION ENTRE LA PAUVRETÉ, L'UNITÉ ET LA RÉCONCILIATION



Dans cette partie relative à la pauvreté et aux programmes d'Unité et de Réconciliation, les discussions se sont basées sur les exposés du Dr. A.F. CHAWLA et de Eng. Albert BUTARE de Kigali (Institute of Science and Technology /KIST). Ils

étaient épaulés par le Dr. Donald KABERUKA, Ministre des Finances et de la Planification Economique.

Après ces exposés il y a eu des échanges en groupes. Le but principal de ces travaux en ateliers était une meilleure compréhension et une vision commune sur le problème de la pauvreté au Rwanda comme obstacle éventuel à l'Unité et la Réconciliation. Il était également question d'arrêter des stratégies de réduction, voire d'éradication de ce problème.

a) Principaux points des exposés

Le Dr. A.F. CHAWLA et Eng. Albert BUTARE ont fait part aux participants de la relation qui existe entre la pauvreté, l'Unité et la Réconciliation en général. Ils ont d'abord souligné un point capital lequel d'ailleurs avait été sujet de débats animés de la part de plusieurs personnes à savoir : la relation pauvreté/Unité et Réconciliation comme un problème épineux dans la mesure où il n'est pas aisé de savoir par quoi commencer pour résoudre l'autre (conflits et pauvreté). Ceci constitue un casse-tête parfait, comparable au cercle vicieux : « De l'œuf et de la poule, qui est le plus âgé » ? Parfois l'une est à la fois cause et conséquence de l'autre.

Ce qui est évident c'est tous les pays qui ont eu à faire face aux problèmes de pauvreté. Ils ont réussi non pas à cause de leurs ressources financières ou de leurs ressources naturelles seulement, mais ils ont focalisés leurs efforts sur les relations sociales au sein même de la population, grâce auxquelles ils ont pu lutter contre la pauvreté.

Dans cette partie relative à la pauvreté et aux programmes d'Unité et de Réconciliation, les discussions se sont basées sur les exposés du Dr. A.F. CHAWLA et de Eng. Albert BUTARE de Kigali (Institute of Science and Technology /KIST). Ils étaient épaulés par le Dr. Donald KABERUKA, Ministre des Finances et de la Planification Economique.

Après ces exposés il y a eu des échanges en groupes. Le but principal de ces travaux en ateliers était une meilleure compréhension et une vision commune sur le problème de la pauvreté au Rwanda comme obstacle éventuel à l'Unité et la Réconciliation. Il était également question d'arrêter des stratégies de réduction, voire d'éradication de ce problème.

Cet exposé a montré que ce ne sont pas les seuls problèmes de richesse et d'économie en qui génèrent la pauvreté et qui freinent le développement. Des recherches menées auprès des pays en voie de développement ont dégagé d'autres raisons majeures, à savoir : l'inégalité des citoyens, l'injustice sociale basée sur l'ethnisme.

Il est d'ores et déjà impératif que les Rwandais se retrouvent en Rwandais avant autre chose. Ceci constitue la seule et unique voie pour aboutir à un développement solide et durable. Outre les conséquences des massacres et du génocide qui ont endeuillé le Rwanda, d'autres exemples, notamment celui du KASHMIR et du BIHAR en Inde prouvent que tout développement qui n'est pas fondé sur l'Unité ne peut pas être solide et finit par s'effondrer.

Dans l'exercice de promotion de l'Unité et la Réconciliation comme fondement de développement, il est très important de rehausser le niveau de compréhension de la population qui souvent n'en ont pas et inversement. Ceci doit se faire méthodiquement et sans forcer les gens, les gens apprendront lentement mais sûrement parce que c'est la seule façon d'acquérir un esprit de discernement et de pouvoir déterminer les priorités dans la vie de chaque jour.

La pauvreté est encore une des causes ou des catalyseurs des conflits entre les Rwandais. En effet un proverbe rwandais dit que «Abasangiyе ubusa bitana ibisambo» ce qui veut à peu près dire que «à peu il y a à manger, plus l'on se tape sur les doigts». Il est désormais nécessaire que dans la voie de construction d'une Unité sur laquelle un développement solide sera bâti, l'on augmente la production et que tous les Rwandais puissent partager et manger à leur fin et que ceci ne soit plus un prétexte.

Dans son exposé, le Ministre Donald Kaberuka a apporté des compléments d'information montrant le problème de pauvreté en général et sa relation avec l'Unité et la Réconciliation.

Dans son analyse des racines profondes de la pauvreté au Rwanda avant et après les massacres et génocide de 1994, il a montré que les causes profondes de la pauvreté du Rwanda sont

- Très peu d'investissement dû à un petit marché et au manque de confiance des investisseurs tant nationaux qu'étrangers, ce qui freine l'économie du pays.
- L'économie d'une grande partie de la population du Rwanda est une économie de subsistance, destinée à trouver à manger pour chaque famille, à vivre au jour le jour sans augmenter l'économie du pays. Plusieurs raisons sont à la base de cette économie : le sol arable insuffisant pour chaque famille, une mauvaise sélection des semences qui ne tient pas compte de la qualité et de la valeur des cultures et ceci devient encore plus crucial lorsque s'ajoutent les caprices des intempéries, souvent origines désastreuses des disettes enregistrées dans certaines régions du pays.
- Insuffisance des ressources naturelles par rapport aux pays limitrophes.
- Une grande population qui travaille dur mais sans être conscient de ce qu'elle fait.
- Un fait que dans le pays, la technologie ne soit pas encore développée de sorte à servir d'outil d'augmentation de la production, à servir de compensation à la carence des ressources naturelles et à inciter les investisseurs étrangers à entreprendre des activités génératrices de revenus au Rwanda.
- La politique des anciens gouvernements de vouloir résoudre le problème de pauvreté dans la recherche des aides extérieures au lieu de le résoudre à partir de ses racines profondes.
- Le peu de sécurité qui a caractérisé le pays n'était pas de nature à encourager les investisseurs étrangers.

Les conclusions ont porté surtout sur les conséquences de la pauvreté sur le processus d'Unité et de Réconciliation. Il appert que l'écart entre les riches et les

pauvres s'accroissent de jour en jour et que les conflits peuvent prendre de l'ampleur. Il est donc primordial que dans le cadre de lutte contre la pauvreté il y ait un partage équitable du patrimoine du pays entre tous les citoyens.

Pour que la réduction de la pauvreté puisse être effective, certains éléments sont à prendre en considération.

- La première action à mener est de renforcer le système formel éducatif en développant des technologies appropriées à la résolution des problèmes réels du pays.
- Une autre action consiste à faire comprendre à tous les Rwandais que sans Unité et sans Réconciliation rien ne serait possible. Il est important d'avoir une bonne gouvernance visant le respect des droits de chaque citoyen. Il faut que dans le pays règne un climat de confiance mutuelle, de sécurité et de paix. Lorsque dans un pays il existe une sécurité, les investisseurs auront confiance et ne craindront pas d'investir dans les projets générateurs de revenus pour eux-mêmes et pour le pays.

b) Discussions en ateliers

En guise d'introduction à ces travaux, des personnes ressources qui avaient été choisies ont fait un bref rappel des points principaux relatifs à la pauvreté et à sa relation avec l'Unité et la Réconciliation des Rwandais.

Six groupes avaient été constitués et les travaux se sont concentrés sur l'analyse du problème de la pauvreté versus l'Unité et la Réconciliation.

Les participants ont exprimé une vision commune sur les traits saillants suivants

- Il est vrai qu'au Rwanda, la pauvreté est une des causes multiples qui peuvent créer ou entretenir des conflits surtout lorsqu'il existe derrière elle de mauvais dirigeants qui n'opèrent que pour leurs intérêts personnels.
- Lorsqu'il n'y a pas d'Unité et de Réconciliation, la pauvreté devient une conséquence des conflits. L'économie du pays a été détruite suite à la guerre, aux massacres et au génocide, ce qui a provoqué une détérioration considérable du bien être de la population jusqu'à passer de la pauvreté à l'indigence représentée par une grande partie des Rwandais.

Au cours des travaux en groupes il a été fait état des besoins élémentaires qui doivent être satisfaits pour qu'une personne puisse mener une vie décente et être réellement un pilier de convivialité et de cordialité dans sa société.

Ces besoins sont

- Avoir à manger
- Avoir du travail
- Jouir d'une sécurité
- Avoir un toit à soi
- Fierté et respect

Les travaux en groupe ont révélé que la condition sociale de la plupart des Rwandais est caractérisée par

- Ne pas pouvoir manger à satiété
- Ne pas pouvoir se payer les soins médicaux
- Ne pas pouvoir payer les frais scolaires pour les enfants
- Ne pas disposer d' un toit à soi
- Ne pas avoir d'activité génératrice de revenu financier.

Les participants ont émis diverses opinions sur la nature du problème de pauvreté, ceux qui sont concernés plus que les autres, des désirs et objectifs, dans le cadre de résoudre ou de réduire le problème de la pauvreté et ce d'une façon durable.

Malgré que les participants ont souligné le fait que plusieurs Rwandais, surtout ceux qui habitent les villages constituent 1e lot le plus important des victimes de la pauvreté, ils ont montré qu'il y a d'autres groupes vulnérables, plus sensibles que les autres.

Ces groupes sont constitués:

- Des veuves du génocide
- Des femmes dont les maris sont en prison
- Des veuves et orphelins du SIDA
- Des rescapés du génocide qui n' ont strictement rien et surtout les orphelins chef de ménage ;
- Des veuves qui ont subi toute sorte de harcèlement pendant les massacres et le génocide
- De la jeunesse illettrée et de celle qui termine l'école primaire et qui ne peut se procurer du travail.
- Des malades incurables du genre de ceux qui ont le SIDA et qui doivent se faire soigner par des médicaments très onéreux et dont on doit s'occuper tout le temps.
- De plusieurs personnes en prison vivant des aides et des rations familiales sans rien produire malgré la force dont ils disposent.
- Des handicapés de tout genre ainsi que Des personnes âgées.
- Des rapatriés de 1959, qui n'ont pas encore de toit, de lopins de terre pour cultiver ou d'autres travaux pouvant les aider à vivre.
- Des rwandais marginalisés et/ou oubliés, écartés de tous les avantages relatifs au patrimoine, à l'éducation et au respect dû aux autres rwandais.
- Des personnes habitants les villes ou les faubourgs qui n'ont aucun métier ni aucun autre moyen de subsistance.
- Ceux, limogés de leurs boulots et ceux qui terminent les écoles secondaires et les universités, qui ne peuvent pas être placés parce qu'ils n'ont pas d'expérience requise pour des postes vacants et proposés.

Les participants à la réunion ont toutefois remarqué que parmi les causes de pauvreté figure également la situation naturelle du pays caractérisée par:

- Les travaux champêtres non appuyés par une technologie appropriée et qu n'est secondée par aucune autre, source de revenus.

- Le fait qu'il n'a jamais existé une politique solide de lutte contre la pauvreté à laquelle la population puisse adhérer.
- Le culte de la paresse et de recherche d'une vie facile et l'esprit de lucre.
- Mauvaise gestion de la chose publique caractérisée par des dépenses inutiles.
- L'ignorance caractérisée par une grande lacune d'esprit d'innovation et de technologie visant la valorisation des ressources naturelles disponibles sur place.
- Un investissement qui n'existe pas surtout au niveau de la base suite à l'étroitesse du marché et du manque de confiance dans le leadership qui limite ou constitue un grand handicap pour les investisseurs.
- La politique des banques excluant les pauvres et qui ne permet pas l'accès aux crédits selon les moyens de la population.
- Importer beaucoup d'articles de l'étranger au lieu d'améliorer nos propres produits de sorte à les rendre compétitifs sur les marchés internationaux.
- La dégradation des centres ruraux de commerce, la politique intérieure du commerce et du transport non encore au point.
- Des conflits sempiternels qui ont amené aux destructions massives des biens et des personnes, principale ressource du pays.
- Le problème d'habitat favorisant le morcellement des terres, néfaste à l'augmentation de la production.
- Les bonnes moeurs de partage ont été remplacées par la mauvaise manière de faire cavalier seul et « après moi le déluge » et ce, par tous les moyens.
- Le poids des dettes extérieures qui pèse sur le Rwanda de telle sorte que les faibles moyens dont le pays dispose doivent être mobilisés pour le remboursement de ces dettes.

c) Conclusions

Après les débats, les travaux en groupes ont abouti à des résolutions et des recommandations suivantes :

- Mettre sur pied une technologie appropriée dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, de l'utilisation de l'eau de pluies et des réservoirs d'eau, de façon à augmenter la production. - Rechercher d'autres essences et d'autres semences capables de rehausser le niveau de production.
- Accélérer la mise en place d'une politique adéquate de la distribution des terres.
- Sensibiliser les services de base qui ont des programmes d'action à haute intensité de main d'oeuvre à épauler le Ministère de l'Agriculture de façon à ce que l'organisation et l'enseignement populaire à la base puissent être efficaces et aptes à réduire la pauvreté.
- Protéger l'environnement d'une manière générale et les fôrets et boisements en particulier contre les incendies des bois qui font souvent rage sans remplacement des espèces brûlées alors que les bois et fôrets constituent une source principale des pluies, qui sont vitales pour les cultures.

- Faire comprendre aux Rwandais qu'ils doivent changer de mentalité et de routine dans le travail de champs, que le nombre des cultivateurs doit diminuer et qu'il faut penser aux autres activités telles que l'industrie, l'artisanat et les services qui sont beaucoup plus rentables au lieu de tendre les bras au Gouvernement espérant qu'il résoudra tous leurs problèmes.

Le Gouvernement doit:

- Instaurer une politique claire et convaincante en ce qui a trait aux investissements à l'intérieur du pays.
- Exhorter les investisseurs nationaux d'entreprendre des actions utiles à la population dans la perspective de lutte contre le chômage.
- Exhorter le Gouvernement et les opérateurs économiques privés d'approcher la population, de leur accorder un appui financier et une technologie appropriée susceptibles de les aider dans l'élaboration et l'exécution des petits projets générateurs de revenus et ainsi à pouvoir se créer des infrastructures de base (eau potable, logements décentes, infrastructures sanitaires) et partant d'améliorer leurs conditions de vie.
- Mettre à jour la politique du Gouvernement de lutte contre la pauvreté basée sur les idées de la population, de la mettre à exécution selon des axes prioritaires.
- Installer des mécanismes de commerce et d'échanges de denrées entre différentes régions du Rwanda et créer des silos de stockage des denrées alimentaires pouvant aider la population lors des disettes qui parfois sévissent dans certaines régions du pays.
- Inciter les Rwandais au travail et à une bonne gestion de leurs biens, s'occuper des activités plus rentables que celles habituellement menées et surtout se mettre en associations qui ont un avantage de créer un esprit de solidarité.
- Améliorer la qualité des produits rwandais et intéresser les Rwandais à la consommation de leurs produits plutôt que des produits importés.
- Intéresser les Rwandais à aimer le travail et à travailler ensemble dans des associations. Celles-ci doivent être encouragées par les dirigeants-pour qu'elles puissent être réellement le soutien de bonnes relations sociales et consolider l'Unité et la Réconciliation. - Augmenter la capacité du Ministère ayant les Affaires Sociales dans ses attributions et envisager même la mise sur pied d'un Ministère Exclusif en rapport avec l'acuité du problème de la condition de vie des Rwandais. D'une manière spéciale, ce Ministère ainsi que des instances en rapport avec la condition de vie des Rwandais doivent s'occuper prioritairement des groupes ayant des problèmes spécifiques d'Unité et de Réconciliation.
- Faire une évaluation de la politique de l'habitat des Rwandais dans les « Imidugudu » ou habitats regroupés, pour que soient examinées les raisons pour lesquelles cette politique n'a pas été appliquée de la même façon dans les différentes régions du pays.

VI CLOTURE DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

1. CONCLUSIONS GENERALES

Les rwandais, représentant toutes les couches de la nation, réunis au Sommet National pour l'Unité et la Réconciliation, tenu à Kigali au Palais de l'Assemblée Nationale du 18 au 20 Octobre 2000 ont effectué des échanges de vue sur trois thèmes au programme.

Ces thèmes sont

- L'histoire et la Gouvernance
- La Justice
- La Pauvreté

Avant les travaux en groupes, deux rapports ont été présentés aux participants. Il s'agit du Rapport des réunions tenues au Village URUGWIRO sous la direction du Président de la République et du Rapport sur les consultations populaires sur l'Unité et la Réconciliation tenues à travers tout le pays sous l'égide de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation.

Après une série de conférences sur les thèmes ci-haut mentionnés (L'histoire et la gouvernance, la justice et la pauvreté), les participants se sont répartis en six groupes de travail pour discuter à bâtons rompus et en toute liberté sur ces sujets. Les résolutions et recommandations émises par les rapporteurs de ces groupes ont été présentées à l'auditoire qui les a complétées.

Les principales recommandations présentées lors de la séance sont les suivantes

- a) Que le Gouvernement soutienne un tel forum pour que chaque rwandais puisse émettre ses idées et opinions et qu'il soit écouté sans intimidation aucune.
- b) Que la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation fasse une compilation de toutes ces idées et opinions et en fasse une large diffusion jusqu'au niveau de la cellule.
- c) Que tous les participants à ce Sommet sur l'Unité et la Réconciliation jouent un rôle actif dans la mise en application de ces résolutions chacun dans le ressort qu'il représente.
- d) Que chaque rwandais ait une part réelle dans la construction de l'Unité et la Réconciliation de part son comportement, son langage et ses actions.
- e) Que nous les Rwandais, nous levions comme une seule personne pour combattre tout ce qui nous sépare, que nous aimions notre pays, que nous soyons fiers d'y vivre et toujours prêts à lui donner une image de marque.
- f) Que des amis du Rwanda, présents au Sommet National pour l'Unité et la Réconciliation soient nos interlocuteurs, qu'ils nous appuient dans notre démarche de reconstruire un nouveau pays où tout rwandais trouve sa prospérité.

- g) Que les résolutions des Rapports de l'ONU et de l'ONA relatifs aux pays et organisations internationales qui n'ont prêté aucune assistance au Rwanda alors qu'il était en danger, puissent l'aider à récupérer le souffle perdu.
- h) Les participants au Sommet sont déterminés à
 - 1) Dire la vérité en toute chose et demander à tous les Rwandais d'en faire autant, parce que c'est la seule façon de bâtir une confiance mutuelle et un meilleur climat d'entente, de collaboration et de solidarité.
 - 2) Créer un nouveau citoyen Rwandais comprenant que la nation est le noeud par excellence où se rencontrent tous les Rwandais et que être Rwandais prime sur toute autre sorte de races, d'ethnies ou de clans.
- i) Les participants se sont convenus de l'importance du Rapport des réunions du Village URUGWIRO, ils ont souhaité que ce rapport soit distribué à grande échelle pour que chacun puisse être éclairé sur les grandes orientations de la politique de notre pays.
- j) Les participants ont fortement condamné le génocide et tout ce qui est crime contre l'humanité commis au Rwanda et ailleurs dans le monde.

Le Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation s'est déroulé dans une atmosphère très détendue, tous les participants et tous les intervenants aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays se sont exprimés dans la transparence et en toute liberté.

Le Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation a été clôturé par S.E le Président de la République.

Dans son allocution, il a remercié ceux qui ont préparé le Sommet et ceux qui ont apporté leur contribution. Il a demandé à ce que les résolutions issues du Sommet soient mises en application.

2. DISCOURS PRONONCE PAR S.E. PAUL KAGAME PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LORS DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

Excellence Mr. Le Président de l'Assemblée Nationale,
 Excellence Mr. Le Premier Ministre,
 Excellence Mr. Le Président de la Cour Suprême
 Mesdames et Messieurs les Ministres,
 Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'Etat,
 Honorables Députés,
 Messieurs les Chefs de l'Armée et des autres Instances de la Sécurité,

Excellences Messieurs les Membres du Corps Diplomatique accrédité à Kigali,
Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales, Distingués Invités,
Rwandaïses,
Rwandaïses,

Il me fait plaisir en ce jour de vous saluer tous et de vous souhaiter la paix. J'ai un mot à vous dire c'est de vous remercier. Avant tout, je tiens à remercier les amis du Rwanda pour leur contribution édifiante. Je ne doute pas que chacun de vous a apprécié des propos on ne peut plus constructifs tenus par S.E Thabo MBEKI, Président de l'Afrique du Sud.

Vous avez entendu également les messages de soutien que nous ont livrés divers amis du Rwanda, au cours de ce Sommet.

Mes remerciements s'adressent également à tous les animateurs des conférences dont j'apprécie la méthodologie et la compétence avec lesquelles ils ont préparé les exposés de façon à les rendre très claires.

Comme nous l'avons ,souhaité au début de ce Sommet, les participants ont fait un tour d'horizon des résolutions et des conclusions issues des réunions du Village URUGWIRO. La part de la sécurité et de la paix dans l'édification et la consolidation du processus d'Unité et de Réconciliation a été évoquée. Des échanges sur l'histoire de notre pays, la justice, la gouvernance et la pauvreté ont été menés. Ce sont tous des problèmes cruciaux pour notre pays. Les participants ont passé au crible tous ces problèmes en essayant de trouver une ou des solutions pour chacun d'entre eux.

Le Sommet National a jugé utile que les Rwandaïses définissent eux-mêmes les objectifs et les stratégies adéquats dont la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation ferait son bâton de pèlerin dans la longue marche du processus d'Unité et de Réconciliation. Toutes ces idées ont été rassemblées dans un écrit qui vient d'être mis à la disposition du public Rwandaïse.

Rwandaïses, présents à ce Sommet et vous qui avez suivi le déroulement de ce Sommet, J'aimerais demander à tout un chacun de prendre une part active à la mise en exécution des bonnes conclusions et des recommandations émises au cours de ce Sommet. Le plus important et que je tiens à souligner est que les problèmes du Rwanda doivent être résolus par nous mêmes; Rwandaïses

- L'histoire du Rwanda concerne avant tout les Rwandaïses ;
- La gouvernance du Pays doit être régie et améliorée par les Rwandaïses ;
- La Justice qui réconcilie les Rwandaïses et qui bannit toute forme d'inégalité ne peut être que l'oeuvre des Rwandaïses. Aucun étranger ne nous l'apportera;
- Personne d'autre que nous mêmes ne pourra résoudre nos problèmes de pauvreté. Nous devons nous mobiliser, bien planifier nos actions, user de toute notre force et de toute notre intelligence pour y arriver.

Excellences Mesdames et Messieurs,
Rwandaïses,
Rwandaïses,
Amis du Rwanda.

Je voudrais terminer cette allocution en félicitant encore le bon déroulement de ce Sommet National. Les Rwandaïses et les Amis du Rwanda ont contribué substantiellement au bon déroulement de ce Sommet, qui a été caractérisé par un climat de convivialité, de cordialité, de discussions ouvertes, sincères et ce, en toute liberté.

Mes félicitations vont à la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation qui a préparé et organisé ce Sommet et à vous tous qui avez contribué à sa réussite. Que nous tous ici présents manifestions une ferme volonté de mettre ces résolutions et recommandations en pratique. Je déclare officiellement clos les travaux du Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation, tenu à Kigali du 18 au 20 Octobre 2000.,

Je vous souhaite un bon retour dans vos foyers respectifs.

3. SOIREE CULTURELLE

La cérémonie de clôture officielle du Sommet National pour l'Unité et la Réconciliation a été couronnée par une soirée culturelle qui a débuté à 20 heures pour prendre fin à 24h 30 au Palais du Parlement.

Cette soirée riche en couleurs comprenait des danses folkloriques et exotiques, des chansons et des jeux variés, tous appelant les Rwandaïses à l'Unité et la Réconciliation. Les jeux et les chansons montraient à chaque rwandaïse l'importance de son rôle dans le processus de paix et de réconciliation et rappelaient à sa conscience que l'Unité et la Réconciliation constituent une condition sine qua non pour la survie du Rwanda comme entité géographique et nationale.

Les groupes et auteurs - compositeurs suivant ont animé la soirée culturelle

1. Green Hills Academy
2. Théâtre Mashirika
3. Ben RUTABANA
4. Dieudonné MUNYANSHOZA
5. Théogène NTAMUKUNZI
6. Urukerereza
7. Indahemuka 8. Groupe MUYANGO

Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance chaude et fraternelle. Beaucoup de personnes ont répondu à l'invitation et parmi elles les plus hautes autorités du pays.

VII. ANNEXES

1. DISCOURS PRONONCE PAR BO GÔRANSSON LORS DU SOMMET NATIONAL POUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION TENU A KIGALI DU 18 AU 20 OCTOBRE 2000



Honorables Membres du Parlement de Transition,
Honorables Ministres,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique,
Chers Représentants et Délégués venus de tous les coins du Rwanda pour participer à cet événement historique,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être au Rwanda, invité à prendre la parole à ce premier Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation des Rwandais.

J'ai déjà eu le privilège de rencontrer à plusieurs reprises le Secrétaire Exécutif de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation Mme Aloysie INYUMBA. Nous nous sommes rencontrés il y a presque six ans, ici au Rwanda lorsque j'effectuais mon premier voyage en dehors de la Suède en qualité de Directeur Général de l'Agence Suédoise de Développement International, fraîchement nommé. Elle a été pour moi une inspiration pendant toutes ces années dans sa recherche d'un processus constructif susceptible d'aider votre pays et le peuple rwandais d'apporter une réconciliation après le génocide de 1994. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir les Membres de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation chez nous en Suède, comme nos hôtes.

Il n'est pas facile, peut-être même pas possible, pour quelqu'un comme moi, de comprendre ce qui doit être fait pour que chaque rwandais puisse croire en une possibilité de réconciliation, d'une paix et d'un développement durables qui profite à

chacun de vous, sans discrimination. En plus il est important pour le peuple rwandais de savoir qu'il y a un monde extérieur au Rwanda qui s'est engagé à épauler vos efforts dans cette voie.

Au cours de ce Sommet, vous essaieriez de regarder en profondeur les causes du génocide en scrutant votre histoire et les conditions socio-économiques ainsi qu'institutionnelles qui ont prévalu au Rwanda. Le rôle de la Gouvernance et du Leadership sera également le point de mire de la discussion.

Cependant, la réconciliation ne peut pas être la responsabilité du Gouvernement tout seul. La réconciliation est un long processus, qui doit être bâti sur la volonté de tous les Rwandaises et Rwandais - sans tenir compte de leur rang social - à chercher une solution pour un meilleur avenir.

C'est un processus qui demande à chaque personne au Rwanda de prendre ses responsabilités pour le bien de tout le monde. Néanmoins une lourde responsabilité reposera sur le leadership rwandais, de créer un environnement dans lequel cet engagement populaire actif pourra s'épanouir et prospérer.

Pour mieux sauter il faut reculer. Apprendre des succès - ou des échecs - des générations passées, ou simplement rendre hommage à nos prédécesseurs. Dans ce contexte, différentes nations ont adopté des politiques diverses, il n'y a pas de solutions miracles ou des recettes toutes faites - spécialement lorsque le passé a été traumatisant. Permettez-moi de vous donner quelques commentaires personnels basés sur des observations faites dans des pays différents.

Lors de ma première visite au Rwanda, il m'a semblé entendre un conseil de quelques organismes extérieurs, des gouvernements et des gens du secteur privé juste après le génocide oubliez le passé et concentrez-vos efforts pour l'avenir. Tel était leur conseil. Vous n'avez pas suivi ce conseil et je pense que vous devez être félicités et appuyés pour cette décision que vous avez prise.

Il y a 15 ans j'étais au Cambodge, un pays qui a énormément souffert sous Pol Pot. Le Peuple et le Gouvernement Cambodgiens avaient décidé non seulement de regarder devant mais aussi d'éveiller activement le passé de leur histoire et de l'étaler au grand jour, avant tout pour la progéniture Cambodgienne mais aussi pour le monde extérieur. Ce fut une expérience inoubliable.

Il y a 3 ans j'ai visité le Chili et j'ai noté qu'ils avaient pris la décision d'essayer d'oublier la période Pinochet le plus vite possible. C'était leur politique et leur choix, mais venant de la Suède, un pays dans lequel 35.000 Chiliens avaient trouvé refuge sous le Gouvernement du Général Pinochet, et avec leurs souvenirs et expériences non encore cicatrisés, je me suis dit que toute politique doit être discutée ouvertement et généralement adaptée pour qu'elle puisse réussir.

Il y a une année, j'étais en Bosnie et la semaine passée au Kosovo où pendant des décennies des dirigeants anti-démocratiques faisaient la loi. Dans ces zones, la réconciliation est encore très loin. Ceux qui étaient opprimés, cherchent maintenant à se venger et les oppresseurs cherchent les moyens d'affermir leur position et de protéger leurs fortunes amassées par les pillages de leur peuple.

Peut-on généraliser à partir de ces quelques observations ? Je pense que vous le pouvez, permettez-moi de me limiter à deux observations

- **La première** n'est qu'une répétition de ce que j'ai dit , pour mieux sauter il faut reculer. Nous ne pouvons ni ne devons en aucun cas essayer d'échapper à notre passé.
- **La deuxième** est celle d'une loi démocratique et d'une « culture démocratique», qui vont au-delà des préoccupations électorales et parlementaires et qui sont essentielles pour faire les premiers pas nécessaires vers la réconciliation.

Il n'est point nécessaire de dire ici et aujourd'hui, après l'allocution du Président MBEKI, que l'Afrique du Sud a attisé le feu d'espoir pour le monde entier. Ils ont prouvé qu'il était possible de transformer un système injuste, anti-démocratique et donc inhumain en une société qui a pris «l'arc-en-ciel» comme sa fière devise.

Nous devons tous lutter pour la démocratie, même si la tâche est de créer ses institutions de base ou de la maintenir comme une partie vibrante de nos sociétés. La pauvreté rend cette bataille plus dure. On la rencontre presque partout, dans des pays riches sous forme de pochettes ou de fragments de besoins, dans des pays pauvres sous forme de cancer de désespoir à grande échelle. La pauvreté est injuste et inhumaine. C'est une négation des Droits de l'Homme. Elle menace la démocratie et la réconciliation. L'éradication de la pauvreté est dorénavant la priorité des priorités, pour chacun de nous et dans l'intérêt de nous tous.

J

e voudrais souligner ceci : L'existence de la pauvreté est un problème qui nous concerne tous. Réduire la pauvreté dans le but ultime de l'éradiquer est une responsabilité conjointe.

Permettez-moi de parler un peu de mon pays. Bien que la Suède soit aujourd'hui un pays riche avec un niveau socio-économique très élevé, une gouvernance démocratique et le respect des Droits de l'Homme bien établi, il n'en a pas toujours été ainsi. Les générations de mes parents et grands parents ont souffert de la pauvreté et d'inégalités grossières. Ce fut à travers leurs efforts de s'organiser eux-mêmes, dans des partis politiques, des syndicats et dans la revendication du partage équitable des services sociaux tel que l'éducation primaire universelle et les Droits de l'Homme pour chaque personne, que nous avons développé une société ouverte et quelque chose d'ultime ressemblant à un «un contrat social» pour le développement.

Aujourd'hui, nous, leurs enfants et petits enfants prenons nos institutions démocratiques, nos Droits de l'Homme et notre bien être presque pour acquis. Les sociétés ne sont pas statiques. Il est important de réaliser que nous devons assumer différents rôles et obligations dans le développement de nos sociétés. Nous avons certes des responsabilités individuelles, mais également des Droits Universels de l'Homme. Le Gouvernement ne peut pas exercer une bonne gouvernance s'il est seul - le peuple doit participer activement. Mais le contraire est aussi vrai : Le peuple ne peut être réellement responsable du développement de bonnes institutions que s'il est écouté par le Gouvernement. Les dirigeants de tous les niveaux doivent gagner la foi de ceux qu'ils dirigent. Je crois que ceci ne

peut être mieux réalisé dans la société que par un débat ouvert et une critique constructive. Ceci fait partie de la culture démocratique, nécessaire au cas où la démocratie ne pourra pas toujours prévenir ou résoudre les conflits mais les gérer.

Depuis 1994 vous avez fait des élections au niveau des cellules et bientôt vous aurez des élections au niveau des communes.

Le système Gacaca est en train de se développer dans le but de juger les plusieurs milliers de personnes qui attendent d'être jugées et qui croupissent dans vos prisons. Une stratégie de réduction de la pauvreté sera formulée en consultation avec la société civile et le secteur privé. Une vision stratégique des 20 prochaines années a été formulée. Nous apprécions et admirons toutes ces réalisations et nous vous assurons de notre appui dans toutes vos entreprises ultérieures.

Le processus de réconciliation doit être aperçue dans le contexte des visions et stratégies du Gouvernement. Je pense qu'il est d'une extrême importance que les programmes de réduction de la pauvreté engage la majorité des Rwandais dans les zones rurales.

Dans les années à venir, le Gouvernement devra leur permettre de prendre une part active dans le processus de développement et dans la mise sur pied des structures.

Je suis fermement convaincu de ce qu'une approche participative au processus de développement augmentera à la longue la confiance constructive au sein de la population rwandaise.

**2. ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR HARALD GANNS, ANCIEN DIRECTEUR AUX AFFAIRES AFRICAINES DU GOUVERNEMENT ALLEMAND PRONONCE A L'OCCASION DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION.
KIGALI - RWANDA, LE 18 OCTOBRE 2000**



Mr le Maître des Cérémonies
Mr le Président de l'Assemblée Nationale de Transition
Mr le Premier Ministre
Mr le Président de la Cour Suprême
Messieurs les Ministres Honorables
Membres du Parlement
Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales au Rwanda
Distingués Invités Mesdames et Messieurs, Et par Excellence : Rwandais qui sont venus de tous les coins du pays et de tous les milieux pour assister à cette conférence.

Je vous remercie beaucoup de l'occasion qui m'est offerte pour dire quelques mots aux cérémonies d'ouverture de cette assemblée extrêmement importante.

L'émotion est un très mauvais conseiller politique. Cependant je dois admettre qu'il est extrêmement difficile de me débarrasser des émotions, de retour dans un pays qui, durant ma carrière professionnelle ici, de 1994 à 1998 m'a laissé des souvenirs si profonds et parfois révoltants et j'ose dire un bon nombre de cicatrices profondes de la guerre, quelques unes douloureuses jusqu'à ce jour.

- Je me souviens très bien de ma première visite en Juillet 1994, quelques jours seulement après que le nouveau Gouvernement ait été mise en place. Quand j'ai réouvert notre Ambassade dans des conditions incroyablement difficiles : sans eau, sans électricité, sans téléphones, sans auto, sans bureau, sans chaises -tout comme le gouvernement, survivant provisoirement dans un hôtel abandonné et vide.
- Je me souviens de plusieurs visites qui s'en ont suivies, particulièrement des discussions fréquentes avec le Vice-Président de l'époque, toujours ouvertes et franches, quelque fois serrées mais sans jamais tourner autour du pot , les plus importantes furent probablement lorsque deux d'entre nous luttaient pour et contre l'extension du mandat de la MINUAR -
- Je me souviens beaucoup plus du 7 Avril 1995, premier anniversaire du début du génocide lorsque je fus invité par le Gouvernement rwandais en qualité de l'un des trois seuls Européens présents au Rwanda et où je devais prendre la parole devant des tombes encore fraîches de quelques unes des victimes pan̄ni lesquelles feu Madame le Premier Ministre, tuée brutalement sous les yeux des spectateurs étrangers.

Aujourd'hui me voici de retour pour participer au premier Sommet National sur l'Unité et la Réconciliation, un sujet qui m'a accompagné durant de longues périodes de ma vie, presque une sorte de « leitmotiv »

- En qualité d'Ambassadeur et de Directeur aux Affaires Africaines de mon pays, j'ai de l'expérience sur les problèmes de réconciliation et de l'unité dans plusieurs pays Africains, les cas les plus significatifs étant la Namibie et l'Afrique du Sud. La Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud en particulier, s'est certainement révélée comme fruit des efforts les plus remarquables destinés à endiguer l'histoire de la division et de la haine,

produisant un effet catalyseur profond, malgré un nombre de réactions critiques.

- Cependant, hormis ces expériences dans différents pays durant ma vie professionnelle, au bout de la ligne, il reste que je suis moi-même citoyen d'un pays dont l'histoire a été marquée pendant une grande période du 20^e siècle par des problèmes de réconciliation et d'unité.
- Je suis citoyen d'un pays qui a dû vivre avec l'expérience dramatique d'un incroyable holocauste, avec sa responsabilité et sa culpabilité. La tâche du peuple Allemand de se réconcilier avec sa propre histoire est loin d'être terminée soixante sept ans après, tout a commencé avec l'accès au pouvoir en 1933 d'un homme dont je me refuse de prononcer le nom, nous avons encore -juste pour donner un exemple - à indemniser les hommes et les femmes communément connus comme des ouvriers esclaves et - pire encore - nous combattons toujours les restes de la vilaine philosophie de xénophobie et de racisme.

Nous avons encore un long chemin à faire notamment:

- Concernant la réconciliation des auteurs et des victimes ou plutôt des fils et filles des auteurs et des victimes, la plupart d'entre eux vivant en Allemagne
- Concernant la réconciliation des parents et des enfants qui demandent : « Papa, pourquoi as-tu permis que cela arrive ? »
- Concernant la réconciliation avec des chapitres noirs de notre propre histoire.

Après la réunification merveilleuse et inattendue de notre Nation, nous aurions peut-être atteint une unité géographique, mais combien sommes-nous encore loin d'une unité spirituelle réelle de tous les Allemands de chaque côté de l'ancien rideau de fer. Le mur semble toujours bien présent dans plusieurs de nos esprits.

Contre ce passé historique particulier de l'holocauste et de la division, de la méfiance et de la haine et pensant au travail de réconciliation et d'unité en cours dans mon pays, j'ai fait une déclaration courageuse au Vice-Président du Rwanda lorsque nous nous sommes rencontrés la première fois en 1994 et j'ai dit: « **Qui d'autre qu'un Allemand, arrivant au pays des mille collines, directement après le génocide, pourrait éprouver un sentiment plus profond de ce qui s'est passé et des difficultés en perspective ?** »

En même temps je me sentais perdu et désemparé, considérant l'énormité des tâches auxquelles le pays lui-même se voyait confronté, même par rapport aux expériences d'autres pays, que ce soit la Namibie, que ce soit l'Afrique du Sud, que ce soit mon propre pays l'Allemagne.

- Comment pourrait-on atteindre l'unité et la réconciliation dans un pays où – contrairement à ce qui se passe en Allemagne -presque chaque citoyen ou citoyenne a personnellement vécu l'expérience du génocide, soit comme victime, comme auteur ou impliqué dans le génocide malgré sa propre volonté ?

- Comment pourrait-on atteindre l'unité et la réconciliation dans un pays où beaucoup d'importants leaders d'opinion ont refusé de coopérer, ont quitté le pays, ont semblé être devenus complètement d'inflexibles faucons pèlerins et parmi lesquels certains criaient haut et fort qu'ils n'avaient pas encore achevé leur boulot ?
- Comment pourrait-on atteindre l'unité et la réconciliation dans un pays où le système judiciaire a souffert d'une défaillance complète ? Ma présence à la cérémonie de commémoration du 04-05-95 m'a révélé le fait que sans la justice, la réconciliation ne peut être atteinte au Rwanda !
- Et comment pourrait-on atteindre l'unité et la réconciliation dans un pays où il y avait peu ou pas de moyens d'indemniser les victimes'?

Je dois avouer que j'ai été agréablement surpris, je pourrais même dire plein d'admiration pour tout ce qui a été réalisé en si peu de temps.

- la sécurité, l'une des conditions sine qua non pour atteindre l'unité et la réconciliation s'est améliorée considérablement
- le système judiciaire a été ressuscité et restructuré, la loi sur le génocide et l'intention d'utiliser le système traditionnel « gacaca » pour résoudre le problème du grand nombre de prisonniers constituent certainement des voies vers une bonne direction.
- et le dernier mais pas le moindre, la création de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation.
- En très peu de temps, la Commission a déjà fait des progrès remarquables tels que
 - La mise sur pied des structures
 - Les consultations au niveau de la base et ce, à travers tout le pays
 - Des contacts avec la Communauté Rwandaise vivant à l'extérieur du pays La préparation d'un certain nombre de rapports importants
 - Et au-dessus de tout, l'organisation de ce Sommet National

Pour toutes ces raisons, je suis certainement très satisfait et même fier de ce que mon Gouvernement a décidé d'accorder une aide substantielle aux actions futures de la Commission.

Je suis fermement convaincu de ce que ce Sommet marque une étape importante dans la tentative de tous les Rwandais d'atteindre l'unité et la réconciliation.

Au nom du Gouvernement Allemand, au nom de la GTZ et en réalité au nom de tous les vrais amis du Rwanda et du plus profond de mon coeur, Je vous souhaite plein succès.

3. DISCOURS DU REVEREND PETER PRETORIUS PRESIDENT DE JESUS ALIVE MINISTRIES, AFRIQUE DU SUD A L'OCCASION DU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

KIGALI, 18-20 OCTOBRE 2000



Monsieur le Maître des Cérémonies,
Membres du Comité,
Honorable Président de la Commission,
Honorable Premier Ministre,
Mr le Président de la Cour Suprême,
Honorables Ministres,
Dignitaires du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Délégués à cette Conférence,

Je vous salue aujourd'hui avec une joie réelle dans mon cœur. Je me sens très honoré d'être parmi vous et je suis aujourd'hui fier d'être un blanc, Sud-Africain. Il y a eu plusieurs années de ma vie où je n'étais pas du tout fier d'être un blanc Sud -Africain. Je suis fier et honoré d'être ici, le jour même où mon Président est également présent.

Je crois et soutiens entièrement cette vision de la Renaissance Africaine.

Je crois que ceci constitue un temps nouveau et positif sur notre continent. Je suis également honoré d'être ici, aujourd'hui à cause des relations qui se sont développées entre moi même, mon personnel et le peuple rwandais. Une relation née au niveau de réflexions.

Je suis d'abord venu en 1994 à Goma pour réaliser un programme de l'Union Européenne d'Assistance aux Réfugiés concentrés au Nord de Goma.

J'ai fait le tour de la population spécialement des enfants et mon coeur s'était brisé à l'époque. J'ai décidé de pousser jusqu'ici au Rwanda pour voir de mes propres yeux quelle était la situation réelle à l'intérieur du pays.

Au mois d'août 1994, je suis venu au Rwanda et je suis descendu jusqu'à Gitarama parce que j'avais appris qu'il y avait un orphelinat géré par un Rwandais qui éprouvait de grandes difficultés - Nous sommes allés l'aider à faire fonctionner l'orphelinat.

Je peux vous dire que l'expérience que j'ai vécue lors de cette première visite a littéralement bouleversé ma vie. J'ai compris la souffrance humaine. Nous devions dégager des cadavres du complexe des bâtiments catholiques que nous avons utilisés initialement pour l'orphelinat. J'ai trouvé un corps d'une jeune fille qui était probablement âgée de 9 ou 10 ans, qui avait les mains liées derrière le dos, ses jambes étaient liées et elle avait été décapitée.

Je me suis arrêté devant cette jeune fille, j'ai pleuré tout mon soul et pendant longtemps. Je ne pouvais réellement pas contenir mon émotion. Mais je voudrais dire ici, je ne veux pas être émotionnel. Je veux vous relater mes sentiments envers le Rwanda. Juste comme une naissance d'un bébé semble produire un sentiment d'amour pour les enfants, je voudrais vous dire que cette expérience a produit un sentiment d'amour dans mon coeur et dans celui de mon personnel pour le Rwanda.

Depuis lors nous avons travaillé dans l'orphelinat de Gitarama et depuis un an, nous travaillons avec la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation et je voudrais du fond de mon coeur des progrès réalisés dans ce pays.

Je pense que si quelqu'un jette un regard sur le passé juste quand nous , comme quand nous regardons le passé en Afrique du Sud, quelque fois il nous semble que le chemin à parcourir devient impossible et parsemé d'obstacles infranchissables.

Et encore que nous avons encore beaucoup à faire en Afrique du Sud. Je sens qu'au moins nous avons atteint le sommet de cette route et nous commençons à descendre vers la réconciliation, l'autre côté de la route.

J'ai les mêmes sentiments pour le Rwanda. Travailler avec la Commission pour l'Unité et la Réconciliation au cours de l'année passée m'a permis d'être témoin de ses prestations et je suis pris d'admiration devant les initiatives entreprises.

A partir de notre Comité de vérité et Réconciliation et de quelques uns de ceux qui ont négocié notre constitution nous avons constitué un groupe d'organiseurs et animateurs des séminaires qui appuyeront la Commission pour l'Unité et la Réconciliation dans la mesure de tous nos moyens.

La visite a été tellement positive qu'à sa fin, nous avons pris des engagements de favoriser un partenariat privilégié avec la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, ici au Rwanda et de faire tout ce qui est possible dans l'avenir. Et je pense que ce que nous pouvons faire est d'aider par tous les moyens possibles à l'intérieur du pays.

Premièrement, en considérant le passé vers la réconciliation, une des conclusions auxquelles nous pouvons aboutir à la fin de cet atelier, est que le génocide doit être condamné dans le cœur de chaque Rwandais.

Je pense que le changement en Afrique du Sud ne fut effectif que lorsque la majorité des Africains du Sud décidèrent de dire que l'apartheid n'était pas correct, que c'était une abomination et qu'il devait disparaître.

Et même s'il subsistait encore quelques incertitudes de la part de quelques éléments de la communauté, la décision fut sans appel. Je crois que ceci aurait pu être possible avec le génocide.

Les Rwandais ont besoin de savoir ce qui s'est passé dans leurs pays sans tenir compte du côté des victimes ou du côté de ceux qui ont perpétré le génocide.

- Il doit être clairement établi qu'il n'y aura plus de place pour le génocide dans le Rwanda de demain.
- Je crois dans des rêves du Gouvernement Rwandais et pour l'atteinte desquels la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation est en train de travailler dur. C'est un élément important qui a fourni l'occasion à chaque rwandais d'apporter sa contribution au processus de réconciliation et de pardon mutuel.

J'ai été profondément touché par certaines choses auxquelles nous avons été témoins à travers notre propre T.R.C. (Truth and Reconciliation Commission) où les gens avaient été des victimes des crimes. Je me souviens d'un cas émouvant où une femme est venue embrasser un homme qui avait brutalement tué son fils.

Elle a dit : «Aujourd'hui, je suis venue à cet endroit pour pardonner du fond de mon cœur».

Je crois qu'il y a beaucoup à faire pour la réduction de la pauvreté. Nous devons tous travailler, dans les projets de développement de base qui, à ce niveau peut commencer à améliorer les conditions de vie de la population et alléger certains problèmes de pauvreté dans les villages.

Je pense également qu'en tant qu'amis du Rwanda de l'extérieur, nous devons être de bons amis.

Nous devons plaider la cause rwandaise de par le monde et user de toute l'influence à notre disposition pour expliquer la situation, en vue d'une assistance de la Communauté Internationale pour le Rwanda.

Je voudrais terminer en disant que moi même, nos partenaires, Life out Rich International des Etats Unis d'Amérique , la Présidence de James Roberson et notre personnel de plus de 500 personnes, sommes déterminés à travailler le plus possible pour changer notre continent mais plus spécifiquement le Rwanda.

Je veux dire aujourd'hui que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assister votre pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur .

Je vous remercie.

3. EXPOSE DE MONSIEUR MICHEL MOUSSALI, REPRESENTANT SPECIAL DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME.



Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège d'être avec vous aujourd'hui, témoin du fruit de plusieurs années d'implacables et courageux efforts de la part des autorités, des institutions et du peuple rwandais, de vouloir tourner la page sur un passé atroce et apporter un sens d'Unité et de

Réconciliation, de Justice et de Charité à toutes les communautés de ce pays.

J'aimerais particulièrement louer les efforts du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale de Transition qui ont institutionnalisé la Commission Nationale des Droits de l'Homme et la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation.

Permettez-moi de rendre hommage à Mme Aloysie INYUMBA pour le rôle prépondérant qu'elle a joué comme Secrétaire Exécutive de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, avec l'appui de ses collègues et avec des ressources très limitées, elle a pu faire appel à tous les secteurs de la population, tant au niveau de la base qu'au niveau académique et administratif, à parler librement et à engager un dialogue constructif, à tirer des leçons des événements tragiques passés et à prévoir de meilleures solutions et approches

pour le présent et l'avenir, basées sur la Tolérance, la Solidarité, l'Unité et la Réconciliation.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce Sommet National, et la manière dont il a été organisé, témoigne amplement de la conviction des autorités rwandaises et des responsables de la Commission pour l'Unité et la Réconciliation Nationales, qu'il n'y a pas d'autre issue, pas d'autre alternative pour l'avenir de ce pays et de ses habitants, que d'apprendre à vivre unis et réconciliés.

Certes, après la tragédie que le Rwanda a vécu lors du génocide de 1994, la tâche est exceptionnellement difficile et complexe. Il est aisé, pour quelqu'un qui vient de l'extérieur et qui milite en faveur des droits de la personne humaine et du respect des conventions internationales, de dire : « Oui, c'est un horrible passé, mais vous devez vous sortir de ce terrible engrenage et apprendre à vivre ensemble unis et réconciliés, conformément aux principes fondamentaux de la personne humaine ». Seuls, ceux qui ont vécu ces drames et sont continuellement confrontés à d'horribles souvenirs, peuvent apprécier l'énormité de la tâche.

C'est pourquoi j'admire le travail que vous êtes tous, ici, en train d'accomplir en vue de tirer les leçons du passé afin que de tels drames ne puissent jamais se reproduire. C'est pourquoi, je vous félicite de vous adresser d'abord aux populations dans les villages et communes, aux épouses et aux mères en particulier, pour les engager à pardonner et à apprendre à vivre en paix avec leurs voisins. L'avenir et le bien-être de leurs enfants dépend de cette réconciliation. Mais c'est pourquoi aussi, j'appelle la communauté internationale et les autorités responsables à n'épargner aucun effort et à accorder tous les crédits et ressources nécessaires en vue de permettre à ces populations de se développer et de prospérer. Car le pardon et la réconciliation ne peuvent coexister si les familles n'ont pas de quoi se nourrir et survivre. J'espère ainsi vivement que le programme établi par le gouvernement en vue d'élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté recevra le plein soutien de la communauté internationale.

Il faut également que règne un sentiment de sécurité et de justice dans tout le pays. Comment en effet promouvoir l'unité et la réconciliation nationales si certains habitants peuvent se sentir menacés chez eux et si la justice tarde à punir les coupables, libérer les innocents et soutenir les victimes.

C'est pourquoi, là encore, je me réjouis de l'approche audacieuse du Gouvernement et du Ministre de la Justice qui s'efforce de puiser dans les traditions de justice coutumière du Rwanda la meilleure solution aux impasses actuelles du système judiciaire classique et de la situation déplorable des prisons.

De même, j'applaudis les efforts des autorités civiles et militaires à tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité de tous les citoyens en punissant sévèrement ceux qui abusent de leur pouvoir et contreviennent aux ordres reçus et à l'Etat de droit.

Je me réjouis également du rôle de plus en plus actif de la société civile et, en particulier, des organisations non gouvernementales qui militent en faveur des droits de l'homme, de l'unité et de la réconciliation nationales. Ces organisations peuvent assurer le meilleur relais, et la meilleure écoute, entre toutes les couches de la population et les deux Commissions récemment mises en place, celle de l'Unité et de la Réconciliation nationales et celle des droits de l'Homme. J'aimerais souligner ici le mandat important en matière des droits de l'Homme attribué à la Commission Nationale des droits de l'Homme puisque c'est maintenant une institution nationale, indépendante, qui peut mener des enquêtes approfondies en vue de dénoncer ou de redresser toute violation des droits fondamentaux encourue par tout citoyen ou toute organisation.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, en conclusion, de saisir cette occasion pour renouveler le voeu fervent que je formule régulièrement auprès de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies et de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Pour que s'instaure définitivement un Etat de droit au Rwanda fondé sur l'unité, la réconciliation et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, il faut que règne dans toute la région des Grands Lacs, paix, sécurité et prospérité pour tous - Il faut que tous les Etats de la région, appuyés par la communauté internationale, respectent et appliquent les accords de paix déjà conclus.

Nous savons, en tout cas, que c'est votre ardent désir, Monsieur le Président, ainsi que celui du Gouvernement et du peuple Rwandais.

Je vous remercie de votre attention.

**5. RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À TRAVERS LE PROCESSUS DE L'UNITÉ ET LA RÉCONCILIATION
KIGALI, LE 18 OCTOBRE 2000**



Dr.A.S.CHAWLA,professeur de management au KIST

La globalisation du commerce et de l'économie a eu un impact substantiel sur les pays en voie de développement dans l'élaboration des stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté.

Ce changement a fait que les pauvres soient plus pauvres parce que ne disposant pas d'outils efficaces pour s'adapter au nouveau rythme. Les conséquences sur les pays en voie de développement sont multiples. Outre que pour ces pays nécessitent une aide financière additionnelle, ils nécessitent d'autres appuis non financiers de la part de leurs communautés respectives en vue d'atteindre un développement réel.

Des essais effectuées dans les pays avancés dans la lutte contre la pauvreté montrent que pour y parvenir il faut asseoir une stratégie solide et permanente déterminant une politique claire dans les domaines du bien-être de la population, de l'Unité Nationale, de la Coopération, de la participation active de la population.

A partir de cet exemple, il est d'ores et déjà nécessaire que le pays puisse mener parallèlement ces programmes dans le but de créer une ambiance de confiance mutuelle, d'unité et au besoin de réconciliation ; atmosphère pré-requise pour arriver à un développement économique.

Dans notre exposé, nous examinerons des problèmes réels de pauvreté et des voies et moyens de son éradication dans les Pays en voie de développement. Nous utilisons des exemples concrets tirés de l'Inde pour que nous puissions illustrer nos propos.

Comme le dit Mr. Lester BROWN, la pauvreté dans les pays en voie de développement dépasse tout entendement et sujette à de sérieuses inquiétudes. Ce qui est dramatique, c'est que cette pauvreté ne touche pas seulement le domaine économique, mais elle est devenue chronique et ce, dans tous les domaines.

La pauvreté pousse au désespoir, au chagrin et à la peine:

- C'est le désespoir de ce père de famille qui, dans un pays pauvre se joint à la queue déjà très longue des chômeurs qui ne bénéficient d'aucune indemnité de chômage.
- La pauvreté c'est la volonté de cet enfant, jouant derrière l'école, d'étudier sans pouvoir y accéder parce que ses parents ne sont pas économiquement en mesure de lui payer ce que le matériel scolaire nécessite.
- La pauvreté, c'est cette angoisse qu'éprouve un parent en voyant son gosse de trois ans enlevé par une maladie qui pourtant pouvait être soignée si seulement ses moyens financiers le lui permettraient.

Quand bien même devant une grande pauvreté le problème Hutu-Twa-Tutsi devient un faux problème, que les divergences d'opinions ne constituent aucun problème, que le fait de ne pas adhérer à une même religion ou de parler la même langue ne puisse être objet de dissension, que le fait d'avoir la charte des droits humains sur papier n'est pas suffisant, quand bien même l'égalité de tous ne constituerait pas une solution, ce qui est évident c'est que si tous ces facteurs étaient réunis, dans un système d'une bonne gouvernance dans lequel tous les citoyens participeraient activement à toutes les activités du pays, ceci constituerait un bon climat, nécessaire pour atteindre un développement intégral pour tous.

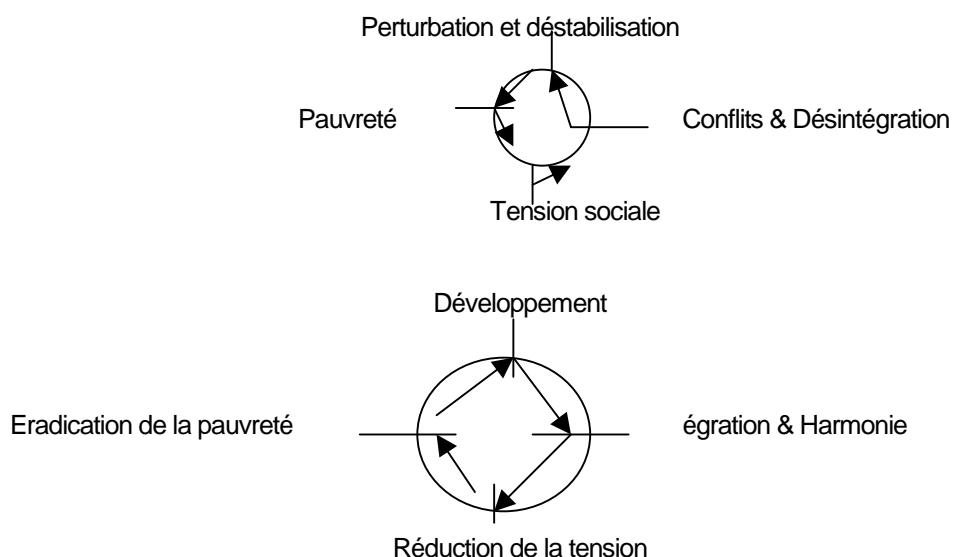
Néanmoins ce n'est pas encore suffisant ! En effet, il existe des besoins de première nécessité auxquels il faut d'abord satisfaire avant d'entamer la lutte contre la pauvreté. L'on citera à titre d'exemple le fait de manger à satiété, un toit décent à soi, des vêtements, des soins médicaux ainsi que des infrastructures médicales et enfin que le droit à l'éducation pour les enfants.

Ce sont là des éléments essentiels qui, s'ils ne sont pas suivis de près deviennent des sources de conflits entre les riches et les pauvres et qui, comme une traînée de poudre risquent d'enflammer le pays tout entier. Il va de soi que l'on ne pourra protéger ni conserver les acquis si entre les acteurs il y a mécontentement. Les conséquences ne seront pas perçues de la même façon par tous les acteurs et très vite elles seront considérées uniquement sur fonds ethnique, de langue, de religion etc.

La sécurité et l'éthique ne seront plus de mise, des haines vont éclater et conséquence de tout cela, des conflits armés opposeront les citoyens, l'Unité et la

Réconciliation continueront à faire objet d'un rêve et la pauvreté sévira avec plus d'acuité.

Si nous revenons aux pays en voie de développement, la pauvreté est devenue chronique. L'analphabétisme, l'ignorance, le fatalisme, les conflits ainsi que le conservatisme basé sur le clientélisme et le culte aux autorités qui les met aux dessus de la loi ne sont pas de nature à favoriser l'introduction des technologies appropriées susceptibles de rehausser la production et partant, de réduire sensiblement la pauvreté.



Cercle vicieux de la pauvreté et de sous développement

Différentes publications sur la pauvreté montrent que ce ne sont pas uniquement des problèmes économiques qui sont à la base de la pauvreté des familles. En effet, il s'est avéré que dans la plupart des pays pauvres, les problèmes de culture de races ou d'ethnies ont été beaucoup plus à la base des conflits qui ont détruit les familles et entraînent la pauvreté que d'autres.

Beaucoup d'experts en économie pensent que la raison majeure à la base de la pauvreté serait essentiellement d'ordre structurel économique, d'autres pensent que la cause serait plutôt d'ordre social. Comme le mentionne l'écrivain NURKE : **«Le développement économique est en étroite relation avec les dons personnels des hommes, leur comportement, leurs tendances politiques ainsi que même des accidents de leur histoire. C'est la raison pour laquelle, les raisons d'ordre social, d'ordre culturel, intellectuel ainsi que d'ordre personnel sont à tenir en considération».**

L'écrivain CAIRNCROSS dit que: «Le développement ne signifie pas l'opulence. Ce n'est pas une question purement économique. Le développement doit être intégral».

Le développement économique actuel est le résultat des relations sociales et intellectuelles des hommes. L'Education et la culture dans les pays occidentaux ont fait qu'il y ait un divergence d'opinions. Ceci a eu pour conséquence la

création d'un esprit de compétition, toujours à l'afflux des innovations et a donné naissance à une nouvelle génération de commerçants.

Le contraire est vrai dans des pays en voie de développement où les us coutumes, les relations sociales, les tabous et j'en passe,... ne permettent pas une ouverture au développement. Les gens vivent renfermés au sein de leurs clans, isolés des autres et ignorant la loi. Ces attitudes ont toujours eu des conséquences néfastes au développement économique. La désagrégation sociale a toujours eu de lourdes conséquences sur l'essor économique.

Le rapport publié par le programme des Nations Unies pour le Développement relatif au développement économique dans les pays en voie de développement montre que s'il n'y a pas de reconstruction radicale, il n'y aura pas de développement. Des changements de mentalité sur tout ce qui touche le social sont décisifs. Il est bien entendu clair que ceci ne peut se faire du jour au lendemain et que c'est un processus plutôt long.

Les pays en voie de développement ont vite fait de se débarrasser du colonialisme et accéder à l'indépendance. Toutefois cette indépendance politique ne leur a pas permis d'être forts comme Nation».'

Comme le dit NYRDAL : «La force d'une nation est un préalable à toute chose ; la sécurité du pays en premier lieu et en second lieu une bonne planification ainsi que l'exécution des politiques du pays en matière économique». En parlant de Nation forte, l'auteur sous-entend une bonne gouvernante, une bonne administration locale et une bonne justice. Lorsque ces instances opèrent conformément à la loi, l'on parlera d'une Nation forte qui inspire confiance à tous ses citoyens et à toutes les communautés qui habitent le pays ».

Être fort nécessite l'acceptation des transformations et une préparation à ces changements. Selon les attitudes et comportements des gens, certaines communautés sont beaucoup plus sensibles que d'autres aux changements. Il serait bon si ces différentes communautés se rapprochent les unes des autres.

Concernant le développement, il serait encore mieux si ces communautés pouvaient s'entremêler de telle façon qu'elles puissent être complémentaires, les uns ayant quelque chose de nouveau à apporter aux autres, en fait le principe de «l'Unité dans la diversité ». Ceci nécessite une grande patience et une tolérance mutuelle.

L'une des causes principales de la désagrégation des communautés est de vivre uniquement de l'agriculture comme c'est le cas dans tous les pays en voie de développement. Le taux de croissance très disproportionnée par rapport au territoire a créé un chômage déguisé, source de conflits au sein de la population rurale. Une jeunesse sans occupation est sujette à toute sorte de tentations et constitue un danger pour le pays. A titre d'exemple nous citerons des actes terroristes au Punjab (Inde) où une des circonscriptions administratives pourtant riches de ce pays s'est retrouvée regorgée de dettes, suite à des conflits entre ses communautés.

TERRORISME AU PENJAB

Le terrorisme au Penjab a eu des répercussions sur le monde. Il a débuté dans les années 1980 et a duré pendant 10 ans. La désagrégation sociale des communautés fut à la base de cette explosion. Lorsque la production était prospère, le Gouvernement constituait des réserves et à peu près la moitié des vivres était tenue dans des stocks. Il s'est fait qu'à un certain moment l'économie de ce pays s'est retrouvée en forte baisse dû au climat de détériorations sociales.

Les massacres d'une des communautés du pays fut à la base d'une grande tension, d'une grande colère qui a abouti à une confrontation et un atmosphère de suspicion sans précédent de telle sorte que plusieurs investisseurs industriels ainsi que plusieurs commerçants ont fui cet Etat, cédant place aux dettes et à la pauvreté. Plusieurs agriculteurs ne trouvèrent leur salut que dans le suicide.

Grâce aux politiques fermés du Gouvernement, les communautés agricoles ont pu se ressaisir, les investisseurs sont de retour et la vie économique redevient peu à peu revivifiée.

Il a été constaté qu'une économie mixte basée sur l'agriculture et l'industrie devient prospère et orée un environnement favorable à la paix et à l'unité des communautés.

Lorsque les usines sont créées, il y a exode des gens de toutes les communautés vers l'usine. Lorsque ces gens se rencontrent et travaillent ensemble, tout ce qui les séparait disparaît et en peu de temps ne devient plus qu'un vieux souvenir.

Il ne subsiste dès lors qu'une seule communauté, celle de ceux qui travaillent ensemble et qui n'ont pour souci que de produire. Cette situation créera un climat serein où se développe un esprit de fraternité et de convivialité préalable pour un développement intégral et durable, à l'instar du Gouvernement de Pujarat (Inde).

L'ETAT DE PUJARAT

L'Economie de l'Etat de Pujarat fut basée sur l'agriculture. Cet Etat s'est fortement développé au cours des vingt dernières années. Avant cette période le Pujarat vivait d'une économie de subsistance tablée sur une agriculture traditionnelle très arriérée, sans compter qu'une large partie du territoire est désertique.

Grâce à son effort de réconcilier tout son peuple, de souder le tissu social très éprouvé à l'époque, de consolider la paix et pourtant de créer un climat de confiance mutuelle, l'Etat du Pujarat est devenu l'un des plus riches Etats Indiens grâce au développement des industries. L'histoire de Madame AMUL a fait le tour du monde. Cette femme a pu, partant de rien se hisser parmi les gens les plus prospères du pays. Elle a créé des Coopératives génératrices de revenus et a pu ainsi réduire substantiellement la pauvreté dans son pays. Son exemple fut déterminant et grâce à elle le Pujarat compte parmi les Etats les plus prospères de l'Inde.

Le manque d'union et de cohésion est à la base de divers conflits et freine le développement. C'est le cas de l'Etat de KASHMIR (Inde). Au cours des dix dernières années le KASHMIR qui, auparavant était prospère, s'est engagé sur la voie de l'autodestruction, jusqu'à connaître le seuil de pauvreté. Actuellement les communautés sont en train de se réorganiser mais ont besoin d'une assistance.

L'HISTOIRE DU KASHMIR

L'Etat du Jammu et Kashmir de l'Inde était considéré comme un paradis sur terre. Le développement touristique était arrivé au point tel que les touristes venus de tous les coins du monde se comptaient par millions. Au cours des dix dernières années passées, des conflits intercommunautaires furent tels que l'Etat sombra dans le gouffre sans fond de la pauvreté.

LES HORS-LA-LOI DU BIHAR

Lors de l'indépendance de l'Inde il y a 50 ans, le BIHAR était un des riches Etats, richesse surtout axée sur les ressources naturelles provenant de l'exploitation du sol. Quelques années de discorde ont suffi pour réduire cette région à l'état de mendicité. Des conflits armés entre des groupuscules des hors-la-loi et les communautés ont éclaté, la sécurité s'est réduite comme une peau de chagrin, personne n'osait plus investir dans telles conditions et la pauvreté est venue au galop.

Ces quelques exemples illustrent le fait que pour atteindre un développement intégral durable, l'unité et la réconciliation nationales restent la seule voie obligée. Aucune action positive ne peut être entreprise si la notion d'unité qui fait la force n'est pas comprise par tous et de la même façon.

Stratégies pour accéder à l'unité et à la Réconciliation.

Une fois qu'il y a vision commune sur le processus de l'Unité et la Réconciliation, il est nécessaire d'en envisager les voies et moyens. La première stratégie est d'éviter toute dispersion des efforts de l'Etat, en créant une institution devant s'occuper de la conception et de l'exécution des programmes.

Ces programmes consisteraient entre autres à procéder lentement mais sûrement à un changement radical des comportements et attitudes ainsi que de mentalité vers une transformation économique positive. Les communautés ne doivent plus se cramponner sur leur us et coutumes, leurs religions, attitudes et comportements, relations ethniques ou dialectiques, elles doivent s'ouvrir les unes aux autres pour de nouveaux horizons. C'est une procédure lente, mais nécessaire. Des formations devront être dispersées car elles ouvrent l'esprit de la population et celle-ci perçoit alors les problèmes qui lui sont réels et prépare des stratégies pour les maîtriser.

La formation permet d'acquérir une discipline et renforce les capacités intellectuelles, donnant une assurance à pouvoir affronter les problèmes et à espérer en un avenir meilleur.

L'institution susmentionnée prendrait en charge ces transformations de sorte à promouvoir l'essor des investissements dans le domaine industriel ainsi que dans le domaine d'unité et de réconciliation.

Lors de l'élaboration des stratégies, l'on a souvent tendance à se borner sur la pauvreté économique uniquement. Cependant, il existe encore même dans les pays dits développés une pauvreté à des degrés divers : il y a encore des gens qui n'ont pas pu étudier, qui ont une mauvaise santé et qui sont opprimés.

De telles formes de pauvreté, posent souvent des questions quant au rôle de l'Etat dans le développement du pays, dans la lutte contre la pauvreté et dans la lutte pour le bien social.

L'Unité et la Réconciliation, la solidarité dans l'action, tels sont les programmes que le Gouvernement devrait mettre au devant de tout autre programme, ceci pour le bien de peuple.

Les besoins élémentaires tels que la nourriture, le logement, l'habillement, les soins médicaux et l'éducation doivent être nos objectifs principaux.

BIBLIOGRAPHIE

Brown, Lester R., World without borders, 1972

Chawla, A.S., Management of Rural development.

Cairncross, A.K., Factors in Economic Development.

Interim Poverty Reduction Strategy Paper Working Draft for Rwanda

Myrdal, G., An International Economy-problems and prospects.

Myrdal, G., Asian Drama, Volume I,II,III.

Nurkse, R., Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries.

United Nations Bulletin on the Eradication of Poverty, Relevant issues

UN Report on Economic Development of Underdeveloped Countries.

6. DISCOURS DE MR. DICK McCALL, PRONONCE AU SOMMET NATIONAL . DE LA COMMISSION DE RECONCILIATION ET D'UNITE PAR JACK HJELT, LE 20 OCTOBRE 2000.



Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise,
Honorable Premier Ministre,
Honorable Président de l'Assemblée Nationale de la République Rwandaise.
Honorables Députés à l'Assemblée Nationale,
Honorable Président de la Cour Suprême,
Excellences, Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués Invités,
Rwandaises Rwandais,

Muraho.

Chers Amis,
Chaleureuses salutations de Washington D.C. . Je regrette profondément de ne pas avoir été présent au cours du Sommet National mais comme vous le savez très bien, mon cœur est avec vous. Je continuerais à appuyer non seulement vos efforts d'unité et de réconciliation mais aussi votre vision, ainsi qu votre effort de développement du Rwanda.

J'ai visité pour la première fois le Rwanda en mars 1995 sur insistance de mon collègue qui était en ce moment-là Directeur de l'USAID, Jack Hjelt. Il m'a dit que malgré les horreurs du génocide et de la guerre, et surtout l'étrange comportement de la communauté internationale, qu'il y avait des éléments d'une nouvelle vision et de leadership qui voulaient désespérément un appui et une compréhension de la communauté internationale. Il avait raison. Durant les dernières cinq années passées les Rwandais ont démontré presque dans des circonstances impossibles qu'une nouvelle vision et un avenir meilleur étaient possibles pour tous les rwandais.

Je continue à suivre l'évolution du travail de la Commission de l'Unité et de la Réconciliation et suis ravi que les Etats Unis ont appuyé votre travail. Au fur et à mesure que vous débattiez et planifiez, quelques pensées viennent à mon esprit. Celles ci sont offertes avec toute l'humilité et respect et sont basées sur mes réflexions personnelles de développement et de situations de conflits après plusieurs années.

D'abord, la guerre et le génocide ne sont pas uniques pour le Rwanda ni pour l'Afrique.

Le génocide passe par une série de conditions caractéristiques. Il faut qu'il y ait un gouvernement, un régime autoritaire qui puisse perpétrer ce génocide. Ainsi donc, une nation, un peuple, doit développer des mécanismes de contrôles et des balances, et la volonté et la détermination pour annihiler l'émergence d'un Etat autoritaire. Ceci veut dire tout un ensemble d'initiatives dont l'éducation, le développement économique, un système de justice indépendant et la création d'un système d'auto critique ouvert, de participation et de leadership. Cela signifie la transformation de la société. Aucune personne à elle seule, aucun parti politique à lui seul n'a le monopole de la vérité. Les dirigeants ne doivent s'approprier les avantages acquis grâce à des postes publics qu'ils occupent. Le Rwanda est bien sur la voie de développement et d'un système ouvert. C'est une nécessité pour la transformation.

Deuxièmement, beaucoup d'efforts doivent continuer à être soutenus pour accroître la participation, déléguer la prise de décision et partager la responsabilité. Ce processus est difficile et plein de risque mais, et le développement à long terme et la stabilité politique en dépendent.

Enfin, votre Nation, je répète, votre Nation doit continuer à soutenir les programmes d'édification de la tolérance et de respect mutuel parmi tous ses citoyens, non seulement pour votre pays, mais pour l'Afrique et la Communauté Mondiale. Des tragédies fréquentes créent des opportunités pour le leadership. Des cicatrisations prendront des générations mais le Rwanda a fait des efforts énormes pour initier la réconciliation et la confiance. Les progrès sont entrain d'être réalisés. Les signes sont clairs : La sécurité s'est améliorée considérablement; il y a émergence d'un développement économique ; les élections locales et le partage du pouvoir ont été initiés ; la décentralisation est en cours ; et la participation ouverte est encouragée.

S'il vous plaît sachez que je pense toujours à vous dans mes prières. Je continuerais à appuyer vos efforts et à travailler activement pour stimuler mon Gouvernement et la Communauté internationale à continuer un partenariat ouvert avec le Rwanda. Vous n'êtes pas seuls. Continuez le bon travail.

Murakoze.

Dick McCall
Haut Conseiller Politique
Agence Américaine de Développement International

**7. MESSAGE DE SOUTIEN A L'INTENTION DES PARTICIPANTS AU
PREMIER SOMMET NATIONAL, PREPARE PAR LA COMMISSION
NATIONALE POUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION
KIGALI 18-20 OCTOBRE 2000**

Le « PAN AFRICAN MOVEMENT » envoie ses salutations fraternelles de soutien à tous les participants de près ou de loin par le biais de moyens de communication à la pointe de la technologie, au premier Sommet National, inoubliable dans l'histoire du Rwanda.

Ce Sommet constitue un autre pas important dans le progrès que ce pays ne cesse de réaliser malgré un scepticisme latent que d'aucuns affichaient après la victoire sur les bandes de tueurs de 1994.

Beaucoup de personnes de peu de foi ne croyaient pas en l'édification d'un nouveau Rwanda et le cas échéant le voyaient disparaître en fumée. Et pourtant, six ans se sont écoulés et non seulement vous avez pu survivre, mais aussi vous avez prouvé le contraire à ceux qui se méprenaient sur vos capacités.

Il y a encore beaucoup d'obstacles présents et à venir, tant à l'intérieur même du pays, qu'au niveau de la région et au niveau international. Toutefois, étant donné la volonté ferme de vos dirigeants et de votre population éveillée nous ne doutons point que des progrès que vous avez accomplis iront toujours de l'avant et seront de longue durée.

Nous croyons et nous luttons pour l'Unité de toute l'Afrique. Cependant celle-ci ne peut être atteinte si dans nos pays respectifs l'unité n'existe pas. C'est la raison pour laquelle les efforts que vous déployez dans le processus de recherche de l'Unité, de la Paix et du Développement constituent un pilier solide pour l'Unité de l'Afrique.

Nous sommes conscients de ce que le chemin qui vous a mené jusqu'à la tenue de ce Sommet n'a pas été sans embûches. Vous devez vous attendre également à ce que le bout qui vous reste sera parsemé d'obstacles mais étant donné que c'est une voie à sens unique, vous serez obligés de l'emprunter afin que vous puissiez apprivoiser la triste histoire de ce pays unir les rwandais autour d'un même objectif: « PLUS JAMAIS ».

Encore une fois nous vous saluons et vous assurons une collaboration permanente avec notre organisation. Comme le dit notre emblème « **NE VOUS DECOURAGEZ PAS, TRAVAILLEZ** ».

Que vive le Rwanda,
Que vive notre Afrique,
Bien à vous,
Dr. TAJUDEEN ABDUL-RAI-IEEM
Secrétaire Général.

Stockholm, le 10/10/2000

8. MESSAGE A L'INTENTION DES PARTICIPANTS AU SOMMET NATIONAL SUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

Votre invitation à suivre le Sommet National et à livrer un message m'a beaucoup enchantée. Cependant eu égard à de nombreuses obligations qui m'incombent en ce moment, je ne peux pas revenir à Kigali.

J'espère fermement pouvoir suivre de près ce qui se passe au Rwanda et qu'il y aura certainement une occasion de revenir au Rwanda dans les prochains jours. Je crois fermement qu'il est très utile de laisser libre cours aux étudiants et aux jeunes afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la construction d'une nouvelle famille empreinte de paix au Rwanda. Je me souviens de ce que mon feu mari, le Premier Ministre OLOF PALME disait : « LA PAIX COMMENCE AUX BANCS DE L'ECOLE ». ce ne sont pas des paroles dans l'air. En réalité ce sont des paroles qui doivent être considérées comme le reflet de la vie. Ces mots signifient que nous devons, contre vents et marées, réunir tous les enfants de quelque race ou condition sociale qu'ils soient au sein des activités communes. Ces activités peuvent être liées à la culture et aux débats constructifs. Elles peuvent être des jeux de rôle, des chants et danses, du sport ou d'autres activités parascolaires. Des bibliothèques pour enfant peuvent également constituer un bon lieu de rencontre.

Il va de soi que des livres et autre matériel didactique soient d'une grande utilité quand bien même rien ne peut être plus utile que l'amitié et la convivialité provenant d'un travail ou d'un jeu communautaires.

Je crois également au rôle actif des journaux. Au Rwanda, on m'a dit que la radio est le médium utilisé par tous les Rwandais. Je sais également que pendant la période qui a précédé le génocide, la radio a été très mal utilisée. Si elle a été l'instrument de destruction, elle peut également être utilisée comme instrument de reconstruction. Ceci bien entendu signifierait que les gens n'écouteront pas uniquement la radio, mais qu'ils participeraient aux programmes sensibilisant la population à émettre leurs idées et leurs opinions sur les problèmes réels du pays.

Ce sont quelques unes de mes observations en tant qu'un des membres de la Commission pour l'Unité Africaine de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A).

Je ne doute point que si les gens s'épaulent ils pourraient arriver à de grands résultats qui pourtant aujourd'hui sont considérés comme des rêves. La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation constitue une voie nécessaire pour promouvoir et consolider l'unité, la coopération et la paix durable au Rwanda.

Lisbet PALME

Une des Membres de la Commission de l'O.U.A /RWANDA (IPEP) et une des Membres du Conseil d'Administration d'Honneur de Femmes Solidarité (F.A.S)

9. MESSAGE A L'INTENTION DES PARTICIPANTS AU SOMMET NATIONAL POUR L'UNITE ET LA RECONCILIATION

« Je suis heureuse de vous faire parvenir les salutations des Etats Unis d'Amérique, salutations de soutien, d'amour et de solidarité.,

Depuis que j'ai rencontré pour la première fois Madame Aloysie INYUMBA, c'était l'été passé, je n'ai jamais cessé d'être étonnée par son amour pour sa patrie et pour son peuple.

Dans ce monde, au moment où nous luttons pour la promotion de l'Unité tant à l'intérieur de nos régions qu'au-delà des frontières, vous devez vous rappeler que vous êtes soutenus par toutes les femmes du monde qui ont également connus des périodes tristes de désolation telles que vous en vivez actuellement.

Nous vous souhaitons la force et le courage de tenir fermement à ce que vous croyez.

Il s'agit de votre unité, luttiez fort pour l'obtenir».

Swanee HUNT.

LISTE DES INVITES

LES REPRESENTANTS DES PREFECTURES ET DES COMMUNES

BYUMBA

HITIYAREMYE Alphonse
MBANZAMIRERA Innocent
SAGATWA André
NDIKUMANA Astère
ZIRIMWABAGABO Jackson
NIBASEKE Lucien
MUBASHAKWAYA Emmanuel
MUGARURA Diyonizi
NTAWIHA Théophile
HITIMANA Edouard
KAMALI Ildephonse
KAJEMUNDIMWE Fulgence
GATEMBEREZI Herman
KANYANGIRA Claver
IBAMBASI Fidèle
BUDARAHAMANE Grégoire
BAZATSINDA Hakimu
NKERABIGWI Athanase
GAHUNDE Etiène
RUPIYA Mathias

UWAMUNGU Léonard

KIGALI -RURAL

NYIRIMANZI Mathias
MUKURIRA
Dr NGIRABEGA
ABIJURU Déogratias
SIMA
MAKOMBE J.M.V
KALISA André
BUSINGYE Colette
MANZI Innocent
RURAMIRA Zébedée
MANIRAREBA E.
KIMYANGO J.P
NDASHIMYE Emmanuel
RUZIBIZA Jean
NTABARA Maurice
MUSIRIKARI Emmanuel
MUGABO J, Bosco
KAJABO Charles
NZAMURAMBAHO
NDAGIJIMANA Alfred
KANKINDI Patricie
GGAKWAYA Grâce
SAMALI James
KAYUMBA

GITARAMA

MUKANSANGA Margueritte
HATEGEKA Augustin
GASHIKA Majeur
IYAMULEMYE Félicien
RUKANIKA R, Aimé
KIWANUKA Elias
Mr RUCYAHANA Viateur
MURERERAMFURA Alphonse
KAZINGUFU Félix
RWAGATARE Assiel
NYAKAYIRO Alphonse
KARENZI Pierre Claver
TURIKUMANA François
BAYINGANA Elam
RUKARA Phénéas
KABATENDE Tharcisse
KARASIRA BiganzaMartin
RUKABUKIRA François
DUSABEMARIYA Dative

GATABAZI Jean Léonard
TWAH IRWA Diogène
MUSEMAKWERI François Xavier
KARUHIJE Martin
KABARE Nkusi Révoocat

GIKONGORO

MUKAMANA Spéciose
KARENZI Paul
KAYINAMURA Désiré
KARASI Johanès
HABINSHUTI Damien
MUNYANDAMUTSYA Joël
NKUNDIMANA Justin
NDAYISABA Ernest
NDANGAMIRA Juvénal
MUNYEMANA David
MUGENZI
GAKWAYA Louis
BILINDABAGABO Vincent
NZAMUSHAKA Séaphine
NIYOMUGABO Bernard
MUNYENTWALI Sylvain
KIBUNGO
MUKANDAYAMBAJE Séraphine
TWAJAMAHORO Alphonse
NTIBARUKINGA François Xavier
UMUTETSI Médiatrice
BWANA NDOLI
David NGOGA Déogratias
NYABAGABO Théoneste
MULIGO Emmanuel
MUKUNDA Joseph
NYIRABASHUMBA Liberatha
MUKANKURANGA Rose
SEZIRAHIGA François
HAGUMA Ladislas
JEANETTE
UZARAMA Liliane
BUTARE
RWAMASIRABO Emile
BUTERA J Baptiste
MUNYANEZA Tassien
Dr KARANGWA Chrysologue
Dr NIZEYIMANA Théophile
MUGANWA Shoneri
MUHUMUZA François
NTETE Jules Marius
KAMANZI Stanislas

MBONIMANA Gamariel
GAKWAYA Rwanga Charles
UVUZA Justine
GATO Godfroid
MUKANDOLI Anne Marie
MWUMVANEZA Innocent
RUHANGARA Henock
UWAMARIYA Domithile
SEBIDAGARI Thélesphore
NKURANYABAHIZI Ladislas
HABIMANA François
MUBIRIGI Vincent
MIHUNGA Joseph
URAYENEZA Alexis
MUDATSIKIRA Eustache
KAMANZI Thomas
MUSHONDA Ernest
REPUBLICA J, de Dieu
NKURIYUMUKIZA Fidèle
MUKANGIRA Bernadette T
WAGIRAMUNGU Laurent
BAUDOUIN Philippe
NKURUKIYUMUKIZA Fidèle
NSHIMYIMANA Narcisse

RUHENGERI

MBARUSHIMANA J.M.V
BAZIHANA Fidèle
MUNYAMAHORO Joseph
MUSUHUKE L.
RUHUMURIZA Bonané
BAJENIMPUMURO Emmanuel
NYIRAMAJYAMBERE Asia
NDIKUBWAYO Fidèle
NZABANITA Zacharie
KANYAMARERE Nkiko
MUNYESHURI Ernest
KABURANE Balthazar
NZARAMYIMANA Alphonse
UWIMANA Etienne
NTAMUHEZA Casimir
NTAHOMVUKIYE Claudien
MUHAWENIMANA Jean
MPORERA Fidèle
NGIRABASHYUSHYE Clément
RUKERIBUGA Alphonse
BIRINDIRO J.M.V
NJANGWE Etienne
MUNYANEZA Augustin

KIBUYE

CYUBAHIRO Fiat
BIZIMANA Shoshi Jean Claude
TWAGIRAMUNGU Gadi
UWAMARIYA Soeur G enevi eve
GATWAZA Alexis
HARELIMANA Gaspard
NSENGIYUMVA D eo
KAMANA Laurent
RUTAYOMBA Sophonie
NDAMIRA Baudouin
BYIRINGIRO Emmanuel
SEBUKAYIRE Damasc ene

CYANGUGU

Dr SEKAGANDA Etienne
BURENDE Fred
RWABAGANDE Servilien
NYABYENDA Thomas
TWAGIRAMUNGU J.M.V
NYIRINKINDI Th eophile
HAGUMA Emmanuel
SIMBARIKURE Th eog ene
NTAMBABARO Andr e
BAZI MAZI KI Barthazar
NSENGUMUREMYI Alfred
MUKESHIMANA Juv enal
BAZIRANKENDE Basile
GASHABIZI Emmanuel
MUKANGWIJE Priscille
KAGABA Laurent
SENYENZI F elicien

GISENYI

NGOGA Honor e
SEBIHOGO Gilbert
KAMANZI Fran ois
MUNYAMAHORO Seth
Dr SARAMBUYE Erasme
HARINDINTWARI Silas
GIKERI G erard
MUDAMARI Ng, Ad edard
ZIRIMWABAGABO J er ome
NTAWURUHUNGA Hassani
NGABONZINZA Michel
HATEGEKIMANA Pierre
NKUBITO Fulgence

SIBOMANA Théogène
NDIKUBWIMANA Mathieu
TUBARUSHIMANA Alphonse

PVK

BAYIGAMBA Robert
MUBUMBYI Joseph
MUYOMBANO Antoine
NSENGIYUMVA Gaston
RUGIRAMUMARO Alphonse

UMUTARA

NKUNDIMANA Hobess
MURENZI Fredy
MUGABO Elias
BAHIGA Gashumba
RUNANIRA Epimaque
NEMEYE Peter
RUTINDUKA Jeane
MNYENKONGO
SHYAKA Elic
DUSABIMANA Immaculée
UTAMURIZA Betty
KAZUBWENGE John
KABAYIZA Georges
BUTERA Jannette
URAYENEZA J. Christystone

LES BOURGMESTRES

KALINAMARYO Théogène
KAREKEZI Félicien
NDAGIJIMANA Laurent
UFITINSHUTI JA'Amour
GACENDEGERI Alphonse
SHARAMANZI Alphonse
GATERA Faustin
MUNYAMPUNDU Silas
BIZIMANA J. Baptiste
KAYIRA Paul
KANAMUGIRE Callixte
KAMPAYANA Augustin
UWIRAGIYE Max

LES PREFETS

KABANDANA Marc BALIKANA Eugène GASAMAGERA Wellars
KAMALI KAREGESA I.

KAREMERA Petero
KAYIRANGARWASA Alfred
MITSINDO Fidèle
MUNYAKABERA Faustin
MUTIJIMA Augustine
NKUSI Déogratius
NSENGIYUMVA Fulgence
RUCAGU Boniface

LES REPRESENTANTS DES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DE LA JEUNESSE

BADEGE Aloys Habineza
BYARU HAN GA Edward
GAHAMANYI Augustin
GANISHURI Flavien
GATABAZI J.M.V.
KABAYIZA Georges
NKUSI Julius
MBONIREMA Jérôme
MBONYI Paul
MURAYIRE Protais
MURINDABIGWI Ignace
EVERIEN
RUSIMBI John
TWAGIRIMANA Patrice
TWAGIRUMUKIZA Deo

LES REPRESENTANTS DES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DES FEMMES RWANDAISES

KAMBAYIRE Annonciata
KABANYANA Julienne
KAMAZAYIRE Illuminée
MUJIJIMA Louise
MUKAKARISA Faith
MUKAMAZIMPAKA Marie Grâce
MUKAMUSONI Berthe
MWIZA Espérance
MUKAMUSONI Berthe
KAMPIRE Lucie
SIMUGOMWA Espérance
TWIZEYEYESU Marie Josée
UWIMANA Lucie
MUKANTAGANZWA Pélagie
YANKURIJE Marie Goretti

GOUVERNEMENT

MAKUZA Bernard

BUMAYA André
BAHUNDE Marcel
HABYARIMANA (Col.)
KABAYIJA Ephreim
KABERUKA Donald
KAYITESI S. Zainabu
LYAMBABAJE Aléxandre
MUCYO Jean de Dieu
MUDIDI Emmanuel
MUGANZA Angéline
NGARAMBE François
NKUSI Laurent
NTIRUHUNGWA Jean de Dieu
NYANDWI Désiré
RWABUHIHI Ezéchias
RWAKA Théobald G.

LES SECRETAIRES D'ETAT

KABANDA Célestin
MAKUBA Aaron
NTAWUKURIRYAYO Jean Damascène
NYIRAMIRIMO Odette

LES MEMBRES DU PARLEMENT

BIRUTA Vincent
HIGIRO Prosper
MUGOREWERA Drocelle
BISENGIMANA Elysée
BIZIMANA Claude
BUHIGIRO Martin
BUTARE Jean Baptiste
BWIZA Connie
GASARABWE J. Damascène
GASHEGU Jean Paul
GASHUMBA Pierre Claver
GATERA Frédéric
GATETE Polycarpe
HABINEZA Hamisi
HABINSHUTI J. Berchmans
HATUNGIMANA Callixte
HITIMANA Léonard
KABAGENI Eugénie
KABANDA MITALI Protais
KABERA Enoch
KABUYE Rose
KAGERUKA Innocent
KALISA Evariste
KAMANDA Charles

KANANURA Paul
KANTENGWA. Juliana
KANYANGE Didas
KARANGWA Jean Bosco
KAYITESI RUSERA Emily
KAYUMBA Immaculée
KISANGANI Sekoko
MPAYIMANA Isaie
MUGABOWINDEKWE Emmanuel
MUGARURA Alexis
MUGENZI Nathanaël
MUHONGAYIRE Jacqueline
MUJAWAMARIYA Antoinette
MUKABARAMBA Alvera
MUKABARANGA Agnès
MUKABARISA B. Donatila
MUKAMA Abbas
MUKAMURANGWA S. Henriette
MUKANDORA Anastasie
MUKANKUSI Quitterie
MUKAYUHI RWAKA Constance
M U KEZAM F U RA Alfred
MU NYANEZA L. Emmanuel
MUREKATETE Jeanne D'Arc
MUVUNYI Augustin
NDENGEYINKA Balthazar
NGARAMBE Laurent
NIYONZIMA Etienne
NKUSI Juvénal
NSABIMANA Pasteur
NTWARABAKIGA Emile
RANGIRA Adrien
RUCIBIGANGO J. Baptiste
RUDAHUSHA J. Bosco
RUGABA Silas
RURINDA Ndore
RUTAREMARA Tito
RUTIJANWA Médard
RWASAMIRERA J. Damascène
SAGAHUTU Murashi Isaie
SOMAYIRE Antoine

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AMRI Suedi
HARERIMANA Abdul Karim
KAYONGA Charles
KUBWIMANA Chrysologue
MAZIMPAKA Patric
NDAHIRO Emmanuel

NSENGIMANA Joseph
RUDASINGWA Théogène

LES SECRETAIRES GENERAUX

HAJABAKIGA Patricie
KAMANZI Seth
KARENZI Eliphaz Ben
KAYINAMURA Gédéon
MUKASINE Marie Claire
MUKAZIBERA Agnès
MUSONI Protais
MUTSINDASHYAKA T.
NDUSHABANDI Désiré
NSANZUMUGANWA E.
RUGABA Thacianna
RUTABOBA Ephrem
HABARUREMA Anicet

LES INSTANCES DE LA SECURITE

1° ARMEE

G.M. KAYUMBA	NYAMWASA
Col KAYIZARI	Caesar
Col MUNYAKAZI	Laurent
Col RUSAGARA	Frank
Lt Col KAZURA	Jean -Bosco
Lt Col RUHAMYA	Richard
Lt Col KANAMUGIRE	Gabriël
Lt Col NDEKEZI	François
Lt Col TWAGIRUMUKIZA	Eugène
Major RUDAKUBANA	Charles

2° POLICE

BALINDA Steven
BAYINGANA Emmanuel
GATARE Damas
GATETE Cyprien
HABYARABATUMA Cyriaque
KARERA Denis
MUGISHA Joseph
RUMANZI
RURANGWA Ephrem

LES REPRÉSENTANTS DES PARTIS POLITIQUES

BURASANZWE Oswald
GASASIRA Gaspard

HAVUGIMANA Sylvère
KARAKE Théogène
KARAMA Faustin MARARA (Dr.)
MUKAMUHIRE Ilde
MURIGANDE Charles
NDAYAMBAJE Pius
NGENDAHI MANA Emmanuel
OMAR Hamidou
RUGENERA Mariko
RWAMASIRABO Serge
SEMUHUNGU Célestin

LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES

BASOMINGERA Alberto
HZTABABYAYE Alphonse
HODARI Ntsinga
MBANZAMIRERA Innocent
MBARUSHIMANA Jean Marie Vianney
NDAGIJIMANA Emmanuel
NZABANITA Joseph
RUSAKU J.M.V.
SEBAZUNGU Alphonse
BIZIMANA Jean Claude
GAH IMA Gérard
IYAKAREMYE Jean Bosco
MASENGO Fidèle
MUGENZI Louis Marie
MUHUMUZA François
NSHIMIYIMANA Vianney
NTAMUHANGA Manzi S
EBIHOGO Gilbert
MUGANWA Shoneri
BAGABO John
BAYINGANA C.
BURENDE Fred
GASHIKA Majeur
HAIFAYI Augustin
HATANGIMBABAZI Fabien
KANZAYIRE Bernadette
KARUGARAMA Tharcisse
KAYINAMURA Désidé
NGAMBWEKI Léonson
CYANZAYI RE Aloysie
GAKWAYA Justin
MUKUNZI Emmanuel
NDORIMANA Pierre
NGOGA Honoré
NTETE Marius Jules
RURAMIRA Zébédée

RURANGWA Ephrem
RUSENGO Tharcisse
RWIGAMBA André
KARERA Denis
CYUBAHIRO Fiat
HABIMANA J. Damascène
KAMATARI J.M.V.
KARASI Johannes
RWAHAMA
MUKABAGWIZA Edda
NKUSI Augustin
RWAGASORE Siméon
UWIZEYE J.M.V.
BAZIHANA Fidèle
BIZIMANA Wenceslas
GATAMBIYE Sylvère
KABEJA Robert
MUGAMBAGE Franck (Comm. Gen.)
MUGEMANA Jean Marie Vianney
MUKANDAMAGE Marie Josée
MUNYAMAHORO 'Joseph
NYURINKWAYA Immaculée
RWABAGANDE Servilien

DIFFERENTES COMMISSIONS

COMMISSION CONSTITUTIONNELLE

MUTSINZI Jean
KABALE Jacques
KANAKUZE Judith
MUHIRWA J Baptiste
MUKANTAGANZWA Domitille
RUTAREMARE Tito

COMMISSION ELECTORALE

BAZIVAMO Chrystophe
ASHIMWE Marie
BIZIMANA Pascal
HABUMUREMYI Damien
MUNYANEZA Charles
RUMANZI Protais

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

KAREGA Vincent

COMMISSION DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

MUGABO Damien

COMMISSION DE STANDARDISATION

MUNYANGANIZI BIKORO

COMMISSION NATIONALE D'UNITE ET DE RECONCILIATION

INYUMBA Aloisea

IZABIRIZA Médiatrice

KAYUMBA Déogratias

MBANGUTSE Djamali

MILENGE Immaculée

MPAYIMANA Elie

MUKANKOMEJE . Rose

MUTAGWERA Frédéric

NAYINZIRA J.N.

RUTAYISIRE Antoine

SAFARI Stanley

UGIRASHEBUJA Octave

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

GASANA NDOBA

KANYANGE Anne Marie

KAYUMBA Déogratias

NDAHIRO Tom

NYIRAHABIMANA Soline

SIMBURUDARI T.

UWIMANA Denys

PARTICIPANTS AUX DEBATS DU VILLAGE URUGWIRO

BENDA LEMA

BIZIMANA J. Pierre

BIZIMUNGU Pasteur

GASANA Anastase

GASANA Emmanuel

GATSINZI Marcel

Général KAKA Sam

HABAMENSH I Callixte

KAJEGUHAKWA Valens

KAMANZI Charles

KAMANZI Stany

KANYARENGWE Alex

KANZAYIRE Bernadette

KARAMAGA Faustin

KAREKEZI J.M.

KARENTERA Elias

KARENTERA Elias

KAYIHURA Michael
BAHENDA SARTO
MASOZERA Richard
MBONIMANA Gamaliel
MINANT Athanase
MUDAHERANWA Clément
MUGEMANGANGO J.Paul
MUNGARURIRE Peter Joseph
MUNYANKUGE Laurent
MURERA Odette
MURERA Hope
MUSARE Faustin
MUSEMAKWERI David
MUSONI James
MUSUHUKE François
NDAYISABYE Eustache
NDUWUMWE François
NIBASEKE Lucien
NKONJI Aristide
NSEKARIJE Aloys
NTAKIRUTINKA Charles
NTAKIYIMANA_ Emmanuel
NYANDWI Tharcisse
NYIRIMIHIGO J.M.V.
NZABAMWITA Joseph
QUI CREDIDI Tigris
RUHASHYA Epimac
RUTAYISIRE Paul
RWAKAZINA Innocent
RWANGAMPUHWE
RWANGOMBWA J.Chrysostome

REPRESENTANTS DES UNIVERISITES

BISHAGARA Thérèse
BUTARE Albert
BUTERA Jean Bosco
BYABAGABO Kwizera
BYUMA Mukama
MUNYANEZA Titien
RUBONEKA Jean
RWAKABAMBA Silas
RWAMASIRABO Emile
RWIGAMBA Balinda

LES BANQUES

BACAR
BCDI
BNR

BANCOR
COGEBANQUE

SANTE

L'HÔPITAL ROI FAYÇAL
CHK

ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES (ONG)

PRO-FEMME TWESE HAMWE
CLADO
IBUKA
C.C.O.A.I.B
BARREAU DES AVOCATS
ASSOCIATIONS DES FAMILLES MARGINALISEES
MAISON DES JOURNALISTES
CESTRAR UNITY
CLUB ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE NATIONALE
(A.G.E.E.R.)
UNITY CLUBS DES ETUDIANTS

LES REPRESENTANTS DES EGLISES

CONSEIL SUPERIEUR PROTESTANT DU RWANDA (CER)
ALLIANCE EVANGELIQUE
CONFERENCE EPISCOPALE DU RWANDA
CONSEIL PROTESTANT DU RWANDA (CPR) MUSULMANS

VISITEURS ETRANGERS

BUGINGO J.B BELGIQUE
BO.GORONSSON SUEDE
FEWARD Prudentienne GRANDE BRETAGNE
GAKWAYA Innocent BELGIQUE
HERALD Ganns ALLEMAGNE
HITIMANA Nicolas GRANDE BRETAGNE
KANYAMACUMBI Patient REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LODEWYK Chris AFRIQUE DU SUD
MARIHO BELGIQUE
MBANYUBUHURA RUSSIE
MOUSSALLI Michel COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME MUKARUSAGARA Thérèse
NAIROBI
MUKUZAMACUMU BELGIQUE
MUNYAGASHEKE Isaac KENYA
MUYANGO Jean Marie BELGIQUE
NDABARASA ALLEMAGNE
NDASHIMIYE Bernard BELGIQUE
NDORIMANA Jean PAROISSE DU SACRE COEUR
NEMEYIMANA Félicien MAP INTERNATIONAL KENYA
NGABO Ben BELGIQUE
NKERINKA ALLEMAGNE
NKUBITO YA RUGANGO AFRIQUE DU SUD

PRETORIUS Peter AFRIQUE DU SUD
RUCIGITARAMO Festus MAP INTERNATIONAL
RUJUGIRO Tribert AFRIQUE DU SUD
SEBASONI BELGIQUE
SHYAKA Anastase BELGIQUE
SIMWAYA Abdul ZAMBIE
UWISHAKA Cardinal ZAMBIE
ZIMMERMAN Jorg ALLEMAGNE

ENTRETIENS TELEPHONIQUES AVEC LES RWANDAIS VIVANT A L'EXTERIEUR DU PAYS

BIHOZAGARA Jacques
KARAKE Canisius
TWAGIRAMUNGU Faustin

ORGANISMES INTERNATIONAUX

CROIX ROUGE INTERNATIONALE
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
PNUD
BANQUE MONDIALE
HAUT COMMIS, AUX REFUGIES
ONU SIDA
COMMUNAUTE ECON, EUROPEENNE
UNESCO
TPIR
UNIFEM
UNICEF
OMS
FNUAP
FAO
AUSTRIA HELP PROGRAM
CROIX ROUGE RWANDAISE
GTZ
AFRICARE

LES AMBASSADES ET CORPS DIPLOMATIC

BELGIQUE
BURUNDI
CANADA
CHINE
EGYPTE
ERYTHREE
UNION EUROPEENNE
FRANCE
ALLEMAGNE
GRANDE BRETAGNE
PAYS BAS
ITALIE
LIBYE

RUSSIE
NONCIATURE APOSTOLIQUE
AFRIQUE DU SUD
SUEDE
SUISSE
TANZANIE
UGANDA
ETATS UNIS D'AMERIQUE

AGENTS DE L'URC

AGENTS DE L' URC KIGALI

ABANYUZE Régina
AZEDA Hope
BAKUSI Alphonse
BENIMANA Louis
BIGABO John
BOSSA Rutega
HIGIRO Charles
KANZIRA Hildebrand
KARENZI Annette
KAYONGA Célestin
KOBUKEYE Frank
MARIZA Anne Marie
MUNYANEZA Jean
MUYANGO Godefroid
NYIRASAFARI Cécile
RUCOGOZA Edward
RUDAHANGARWA Théo
RUSAGARA Alexis
RUTAYISHIRE Tharcisse
RUTIMBURANA Oswald
RUKUNDO Patrick
UWINEZA Peace
ZIHIGA Faustin

AGENTS DE L'URC EN PREFECTURES

BAYIHORERE Elaste
BUSINGYE Anthony
GATESI Charlotte
HABIYAKARE A.
KALISA Clément
KAZASOMAKO Evode
KURAZIKUBONE Joseph
MUGABA Cares
MUKAMURIGO M.
NAMBAJIMANA Z.
NDIKUBWIMANA C.